

la terre

LE SEUL HEBDOMADAIRE AGRICOLE

DE CHEZ LES FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

Port payé à Montréal

Vol. XXXVI — No 49 — Montréal, 3 mars 1965

306 QN-2979-S-S
BIBLIOTHEQUE DE LA
-LEGISLATURE,
HOTEL DU GOUVERNEMENT
QUEBEC 4, P.Q.

En visitant
l'Europe agricole

page 2

Producteurs de poulets
de l'Ontario au référendum

page 5

Perspectives du commerce
des grains pour '65

page 6

La FCA présente son
mémoire annuel
au gouvernement fédéral

page 7

Belle victoire syndicale
de l'UCC de Québec-Nord

page 9

Que faire en mars ?

page 11

La période
de tarrissement

page 13



**Reprise par l'état de ses pouvoirs d'administration
et de gestion des forêts**

(à lire en page 20)

(Photo Office du Film du Québec)

M. Lesage, les cultivateurs en ont assez d'être traités comme des enfants !

(à lire en page 3)

IV - Les structures de l'agriculture de groupe préconisées par le C.N.J.A.

D'abord le C.N.J.A. reconnaît la nécessité de la concentration des entreprises tant au point de vue horizontal qu'au point de vue vertical. Les structures de l'agriculture de groupe doivent être bâties de manière à s'adapter à ces besoins de concentration et aux avantages de la spécialisation.

En effet, les cultivateurs se regroupent pour produire afin d'abaisser les coûts de production par une meilleure utilisation des équipements et par une meilleure organisation du travail.

"Tout le monde sait, écrit Philippe Nicolas, que le prix de revient d'une heure de fonctionnement d'un tracteur dépend du nombre total d'heures d'utilisation du tracteur au cours de sa vie et au cours de l'année".

"L'intérêt de la division du travail réside, par ailleurs, dans le fait que le travail fourni par une équipe est supérieur à la somme des travaux que pourrait fournir individuellement chaque homme". Elle permet de répartir les tâches.

Et le C.N.J.A. demande si "un seul agriculteur peut être en même temps un technicien, un ingénieur, un chef d'entreprise, un chef d'atelier, un commerçant, un comptable, un secrétaire, un spécialiste des machines, un spécialiste des bâtiments, un spécialiste des en-

grais et des semences, un spécialiste des approvisionnements, un spécialiste du marché, un spécialiste du lait, de la viande, des fruits et légumes, etc.?" Et il conclut en affirmant que la division du travail permet aussi une spécialisation des travailleurs.

Enfin, les structures de groupes au niveau des exploitations donnent également aux agriculteurs la possibilité d'avoir normalement accès aux loisirs auxquels ils ont droit comme les autres catégories de citoyens.

Mais comment se grouper, quelles structures utiliser pour l'agriculture de groupe ?

a) QUATRE DEGRÉS DIFFÉRENTS

1- "Utilisation en commun des machines : semoir, ramasseuse, presse, épandeur de fumier par exemple. Ces machines seront en copropriété, ou bien resteront la propriété individuelle d'agriculteurs qui alors procéderont entre eux à des échanges".

2- "Travail en équipe sur des chantiers saisonniers étudiés et organisés : chantiers d'ensilage, de récolte des céréales, d'épandage du fumier par exemple".

3- "Regroupement et fusion en un seul atelier permanent de secteurs homologues de plusieurs exploitations. Par exemple, étable commune, porcheries ou poulaillers collectifs, vergers collectifs".

4- "Agriculteurs, complètement associés sur une même exploitation.

Plusieurs frères restent sur l'exploitation paternelle indivise afin d'éviter le démembrement du patrimoine familial.

Plusieurs exploitants parents ou non, regroupent et fusionnent leurs exploitations.

Plusieurs exploitants, ayant chacun leur exploitation propre, s'associent pour travailler en commun une exploitation supplémentaire".

b) LES FORMES JURIDIQUES UTILISÉES

"Les formes juridiques utilisées ont été jusqu'à présent très variables en France, et leur inadaptation est une cause de la lenteur des progrès et parfois de l'absence de réalisation.

Elles se résument à ceci :

- 1- Entraide;
- 2- Banque de travail (cas particulier d'entraide);

- 3- Co-propriété;
- 4- Indivision;
- 5- Associations en participation;
- 6- Sociétés civiles particulières;
- 7- Coopératives de culture;
- 8- Syndicats;
- 9- Coopératives d'utilisation de matériel agricole.

Naturellement, cette coopération au niveau de l'exploitation suppose également un mouvement coopératif beaucoup plus vaste et puissant, d'abord pour grouper les achats, ensuite pour effectuer la mise en marché.

En un mot, le C.N.J.A. veut que l'agriculteur, tout en passant à l'agriculture industrielle et commerciale, demeure un homme responsable.

Cette agriculture de groupe se rencontre également dans d'autres pays de l'Europe. En effet, n'y a-t-il pas 12.000 cultivateurs suédois groupés dans 200 chantiers de travail en vue d'exploiter en commun leurs boisés de ferme?

Et les cultivateurs danois expérimentent actuellement les avantages des étables et des porcheries coopératives.

Il nous faut admettre, qu'on partage ou non ces idées, que le Centre National des jeunes agriculteurs de France étudie les problèmes en profondeur et cherche des solutions réalistes. A ce titre, il a droit à notre admiration.

Les Travaux et les Jours, 7 mars, 1h.30 p.m.:

Utilisation en commun des machines aratoires

Depuis plusieurs années la mécanisation des travaux de la ferme s'accroît et cette tendance semble devenir irréversible.

Aujourd'hui les machines aratoires accaparent tellement d'argent qu'il faut à tout prix trouver une solution qui tout en permettant au cultivateur de suivre l'évolution, puisse atténuer le fardeau financier qu'elles impliquent. L'utilisation communautaire des instruments aratoires serait-elle la solution ?

A l'émission "Les Travaux et les Jours", du 7 mars prochain quelques cultivateurs diront ce qu'ils pensent de cette formule et Germain Lefebvre et ses invités essaieront d'en tirer quelques conclusions.

A la même émission, Jean-Guy Roy nous entretiendra des principaux événements agricoles de la semaine.

A la chronique horticole Alphonse Gauthier nous parlera des commandes de graines du potager.

La
CROIX-ROUGE
toujours prête
à aider



Dans les cadres du programme "TRAITE NATURELLE AVEC COOP. UNIVERSAL" mis de l'avant par la Coopérative Fédérée de Québec pour l'obtention d'un lait de plus haute qualité, un groupe d'hygiénistes, d'agronomes et de vétérinaires des régions de Montréal et de St. Hyacinthe se réunissent, fin de décembre 1964. Le but de ces séances d'études consistait à mettre en évidence les principes fondamentaux et autres données pratiques liés au bon fonctionnement des trayeuses et de l'outillage laitier moderne. Les intéressés ont eu l'avantage d'entendre deux experts de cette spécialité, dépêchés par le manufacturier, National Coopératives Inc., une entreprise appartenant à des cultivateurs. Dans l'ordre habituel, nous remarquons ici le Dr C.A. Grégoire du Bureau de santé de Montréal, W.T. Pickavance, ingénieur, Universal Milking Machine, Adrien Laurin de la Coopérative Fédérée de Québec, H. F. Stéphan, Universal Milking Machine, M. Arsenault, Ministère Fédéral de l'Agriculture, et André Gagnon, agronome du comté de Chambly.

Le fonds de défense professionnelle de l'UCC:

Formation d'un comité provincial de souscription

Pour faire suite à une résolution du congrès général tenu en octobre dernier, à Québec, le comité du fonds de défense professionnelle de l'U.C.C. s'est réuni il y a quelque temps à Montréal en vue de former un comité spécial qui aura pour but d'organiser une vaste campagne de souscription à travers toute la province.

D'importantes sommes d'argent ont déjà été versées au fonds de défense dont l'objectif avait été fixé à \$1,000,000. lors du congrès de l'U.C.C. de 1963. Le dernier congrès a toutefois demandé qu'une souscription spéciale soit organisée afin d'atteindre cet objectif le plus tôt possible. On sait que le fonds de défense professionnelle a été voté pour appuyer plus efficacement les activités syndicales de l'U.C.C.

Le comité de souscription se compose des membres du comité de défense, soit MM. Paul Couture, Danias Messier, Henri-Paul Gagnon et Jules St-Pierre auxquels viennent s'ajouter MM. Marcel Dubuc, premier

vice-président général de l'U.C.C., André Fecteau, Maxime Plamondon, Jean-M. Couet, secrétaires des fédérations de l'U.C.C. de Rimouski, Québec-est-nord et ouest, et Saguenay, Jean-M. Kirouac, directeur du service de direction des organisateurs, syndicaux, et Guy Darveau, directeur du service de l'éducation et de l'information.

Le comité doit se réunir à nouveau le 12 mars prochain. Les délégués à toutes les fédérations de l'U.C.C. seront convoqués à une autre réunion qui doit avoir lieu vers la fin du mois. On choisira alors la date de la campagne de souscription, de même qu'on en fera connaître les modalités.

Brevets d'invention
MARQUES DE COMMERCE
en tous pays
**MARION, MARION,
ROBIC & BASTIEN**

2100, rue Drummond
MONTREAL 75

MAINTENANT K25

LIQUIDE PÉNÉTRANT POUR LA MAMMITE

PLUS D'ÉCONOMIE ET DE FACILITÉ POUR TRAITER
EFFICACEMENT LA MAMMITE

- 6 MÉDICAMENTS ACTIFS
- COÛTE SEULEMENT 33¢ PAR TRAITEMENT

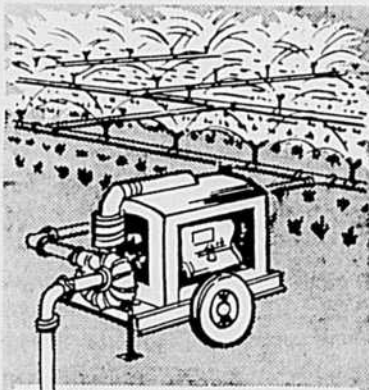
K 25 pénètre profondément et travaille vite contre les organismes qui causent la mammite. Il contrôle l'infection et réduit l'inflammation, la douleur et les dommages au pis. Chaque paquet contient le liquide pour 25 traitements complets, une seringue en verre et 25 tubes injecteurs. Pas besoin d'autre chose. Tout est compris.

HOWARD

HOWARD CHEMICAL COMPAGNIE
LTÉE,

2195 rue Masson,
Montréal 34, P.Q.

Orangeville, Ont.
Calgary, Alta.



Donnez un peu
d'eau...et obtenez
une récolte abondante

Un réseau d'irrigation conçu
par Spramator est votre placement
le plus profitable.

NOUVEAUX CATALOGUES
GRATUITS
ÉCRIVEZ SANS DELAI

SPRAMATOR
2552-AE Chemin Chambly
Ville Jacques-Cartier, Québec
MONTREAL - LONDON - TORONTO

la Terre

Propriété de l'U.C.C.
FONDE EN 1929

515, avenue Viger, Montréal - Tél. 288-4285

"Le seul hebdomadaire agricole français d'Amérique"



DIRECTEUR: Paul-Henri Lavoie, b.s.a.
CHEF DE LA REDACTION: Jacques Laliberté

Membre de l'Audit Bureau of Circulation
Composition/Montage LITHOGRAPHIE RIVE SUD
Imprimé par Imprimerie Montréal Offset Inc.

Publié le mercredi de chaque semaine
Abonnement: 1 an, \$1.00; 3 ans, \$2.00; 5 ans, \$3.00

Le Ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé
l'affranchissement en numéraire et l'envoi
comme objet de 2e classe de la présente publication

M. Lesage, les cultivateurs en ont assez d'être traités comme des enfants !

Monsieur le Premier Ministre,

L'U.C.C. a approuvé le principe et les grandes lignes du bill 60 créant le Ministère de l'Éducation, dans un mémoire soumis quelques semaines avant l'adoption de cette législation. L'ensemble des recommandations formulées, jusqu'à présent, par la Commission Parent, ont suscité un vif intérêt chez les gens du milieu rural et, en particulier, les cultivateurs. Nombre de dirigeants de l'U.C.C. dans la plupart des régions de la province, participent activement à l'opération 55, depuis son lancement, surtout au sein des organismes de planification. Ces cultivateurs sont bien conscients des risques qu'ils courent assez souvent sous forme d'endossements en quelque sorte de mesures qui ne sont pas toujours adaptées aux conditions du milieu. Mais en dépit de cela, ils s'efforcent d'assumer leurs responsabilités et même de consentir de lourds sacrifices, en vue de rattraper les retards, dans toute la mesure du possible, et d'éviter ainsi à leurs descendants les déficiences désastreuses et souvent dramatiques dont ils ont été victimes, au point de vue éducation.

Cette préoccupation fondamentale ne fait pas oublier aux cultivateurs les besoins nombreux, graves et pressants sur le plan de la formation professionnelle, auxquels eux-mêmes et leurs successeurs doivent faire face. Une réforme complète sinon une révolution s'impose également de ce côté. C'est pourquoi, sous l'instigation du "Comité d'étude de l'enseignement professionnel agricole" suscité par le ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, nos cultivateurs ont accepté de faire partie des cellules régionales de l'enseignement professionnel agricole. Ils ont continué à oeuvrer au sein de ces organismes avec l'espoir que leur voix finirait par être entendue, même si, dans nombre de cas, ils ont constaté à regret un noyautage et surtout une orientation de ces cellules par des fonctionnaires et des représentants des écoles existantes, qui ne visaient, en fait, qu'au maintien du "statut quo" sous l'apparence de certaines améliorations relativement secondaires. En définitive, ces cellules régionales qui avaient été mises sur pied afin de connaître ce sentiment de la population concernée, auraient plutôt été utilisées comme moyens de propagande.

Pourquoi, au fait, ce statut spécial et en quelque sorte isolé du "comité d'étude de l'enseignement professionnel agricole" alors que le mandat de la "Commission sur l'enseignement technique et professionnel" était directement relié au travail de la Commission Parent?... Comment expliquer et justifier ce traitement différent pour la classe agricole, qui a plus besoin que tout autre groupe populaire, d'être intégrée à la société surtout sur le plan de l'éducation?... Malgré cette anomalie, cette erreur de base, l'U.C.C. conjointement avec d'autres organismes représentatifs du milieu, a présenté un mémoire au "comité spécial" suscité par le ministère de l'Agriculture. Vu certains motifs et craintes qui se sont avérés justifiés par la suite, le mémoire a été rendu public le plus tôt possible, au cours d'une conférence de presse.

Incroyable mais malheureusement vrai ! La seule réaction suscitée par le mémoire de l'U.C.C. a porté sur une déclaration plutôt incidente faite lors de la publication du mémoire. Tout d'abord, le ministre de l'Agriculture, puis toute une meute de fonctionnaires du gouvernement et d'employés des écoles moyennes d'agriculture se sont alors portés à l'attaque du président général de l'U.C.C., en utilisant quelques mots sortis de leur contexte. Mais aucun d'eux n'a osé exprimer la moindre opinion sur le mémoire même de l'U.C.C. !

Que faut-il penser et conclure de tout cela?... Le moins que l'on puisse dire, c'est que ces fonctionnaires et employés font preuve d'une inconscience et d'une irresponsabilité inconcevables, ou sont animés par des motifs inexplicables ou inavouables, puisqu'en définitive, ce ne sont pas eux et leurs descendants qui sont en cause, mais bien les cultivateurs et leurs enfants ! Même si l'illogisme et le ridicule de la situation sautent aux yeux, cela ne semble nullement déranger ces bons messieurs qui considèrent sans doute que le cultivateur n'est pas assez intelligent pour s'occuper de son avenir et surtout de celui de ses enfants !

Nous ne prétendons nullement que le mémoire de l'U.C.C. devrait être considéré comme le dernier mot sur la question. Il vise essentiellement à intégrer l'enseignement professionnel agricole à tout le système d'enseignement de la province, selon, d'ailleurs, au moins l'esprit des recommandations de la Commission Parent. En somme, le cultivateur veut, dans ce secteur comme dans tous les autres, être traité en citoyen à part entière. Il tient à ce que ses enfants soient sur le même pied que tous les autres. Grâce au système des options, celui de ses enfants qui voudra se diriger vers l'agriculture ou certaines activités connexes, devrait pouvoir exercer un choix vraiment libre et raisonné, après avoir bénéficié de la base commune de formation et d'éducation.

Mais il y a encore plus grave. Alors que le "Comité d'étude de l'enseignement professionnel agricole" du gouvernement n'a pas encore présenté de rapport, on inaugure une école d'agriculture en Gaspésie, on prend pour acquis qu'il y en aura une à Sherbrooke et on annonce qu'il s'en construira une à Trois-Rivières en précisant même un coût d'un million. Ces projets et d'autres semblables sont moussés par certains zélés qui mettent de l'avant entre autres prétextes, la nécessité de la centralisation de ces institutions vu la rareté éventuelle des candidats, prétexte utilisé également pour rejeter l'intégration au système général d'enseignement avec le régime d'options agricoles préconisé par l'U.C.C. Or, un inventaire sommaire de la situation et des possibilités basé sur les données même du rapport Régis, porte à croire que la principale raison invoquée par les éducateurs agricoles en pantoufles et dans des tours d'ivoire, est un véritable prétexte, c'est-à-dire n'a aucune valeur objective. Et pendant ce temps, la planification scolaire progresse à travers toute la province et l'équipement scolaire régional est même mis en marche au risque d'une intégration très incomplète de l'enseignement professionnel agricole. On a dit que la réalisation complète des recommandations de la Commission Parent prendrait une dizaine d'années. Au moins, on se dirige vers un objectif généralement acceptable. Tandis qu'en enseignement professionnel agricole, on s'abstient de tout examen, étude, discussion et débat quelque peu sérieux, on s'en va dans la brume et même en pleine noirceur. On risque ainsi, pour des motifs tout à fait incompréhensibles, deux ou trois générations, sans parler des conséquences néfastes qui en découleront pour l'économie agricole et rurale. On reporte peut-être à 100 ans la solution pourtant urgente d'un problème particulièrement grave !

Monsieur le Premier Ministre, vous vous devez d'intervenir de façon énergique et immédiate. La façon dont le problème de l'enseignement professionnel agricole est traité par votre gouvernement risque de faire déborder la coupe. Il est sans doute nécessaire que la mentalité du cultivateur évolue à nombre de points de vue, comme on nous le prêche souvent. Mais il est encore plus urgent de changer complètement

la mentalité de certains officiers publics même parmi les plus haut placés, qui sont supposés être au service de la classe agricole. Comme preuves additionnelles, allez vérifier où en sont rendus et constater les difficultés que rencontrent, les projets concernant la gestion de ferme mis de l'avant à la suite de votre référence à cette question et à l'action projetée de l'U.C.C., dans votre discours du trône du début de 1964 ! Regardez les efforts qui se multiplient afin de maintenir et de multiplier des associations-fantômes, tout comme si les cultivateurs n'étaient pas capables de se grouper eux-mêmes... A moins qu'on s'alarme de leur action collective autonome?...

Vous avez pu constater vous-même que ce n'est pas sans besoin que les cultivateurs veulent s'organiser et prendre en main leur destinée. La fameuse bataille du bill 13 a fait éclater pour ceux qui en doutaient encore, la multiplicité et surtout la voracité de tous ceux qui vivent grassement de l'agriculture sans en être les premiers et principaux artisans, ces derniers devant se contenter des miettes. Le rôle de véritable chef d'État que vous avez alors joué, à l'endroit de la classe agricole, les cultivateurs organisés comptent que vous l'assurerez de nouveau en complétant, en quelque sorte, d'ici quelques semaines, l'oeuvre entreprise, il y a quelque deux ans, afin de permettre au cultivateur de prendre pleinement ses responsabilités. Nous n'avons pas le droit de laisser passer l'occasion de vous mentionner l'importance primordiale d'un autre pas en avant immédiat en vue d'une mise en marché ordonnée et équitable des produits agricoles, selon, d'ailleurs, des recommandations bien précises basées sur des expériences indiscutables.

Monsieur Lesage, nous ne vous ferons pas l'injure de vous mettre en garde contre les vulgaires flagorneurs ou les politiciailleurs de tout acabit, qui peuvent prétendre parler au nom des cultivateurs québécois même s'ils occupent occasionnellement ou accidentellement des postes importants dans certaines organisations du milieu. Les cultivateurs organisés au sein de l'U.C.C. sont certes sévères et même parfois durs à l'égard de leurs représentants gouvernementaux; mais ils sont également toujours disposés à collaborer et en mesure d'apporter une contribution appréciable à des solutions logiques, aux divers problèmes de notre société. Tout en exigeant d'être traités en adultes et en se tenant toujours debout devant qui que ce soit, comme des hommes, ils ont démontré, à maintes reprises, leur objectivité et leur impartialité. A titre d'exemple récent, nous vous référons à l'attitude générale adoptée par l'U.C.C. et ses représentants officiels, au cours de la campagne électorale de l'automne dernier dans certains comtés ruraux particulièrement défavorisés, dont principalement la négation du droit pour certains partis politiques d'utiliser les démarches et interventions de l'U.C.C. à des fins strictement électorales (cf. TCN. 9 sept. 1964).

Monsieur le Premier Ministre, lorsque les cultivateurs réfèrent à votre "révolution tranquille", ils ont l'impression que l'accent est souvent mis sur l'aspect "tranquillité", en ce qui les concerne. Pour revenir à notre propos principal, cela leur semble particulièrement prononcé dans le cas de l'enseignement professionnel agricole, ainsi que nous l'avons démontré. Afin de ne pas les obliger à mettre l'accent plus fort et même peut-être trop fort au goût d'aucuns sur le premier objectif de votre programme-titre, vous devez donner immédiatement le coup de barre pour qu'on cesse, surtout au niveau gouvernemental, de les considérer comme des mineurs, des enfants, sinon des sous-doués !

Paul-Henri LAVOIE

(Le ministère de l'Agriculture et de la Colonisation du Québec collabore financièrement à la publication des cours à domicile)

La commercialisation des produits agricoles



par le Dr Roger Perreault,
économiste, directeur du Service
d'économie rurale de l'UCC

VIII-COMMERCIALISATION DU LAIT ET DES PRODUITS LAITIERS (4e article)

La livraison de décembre 1964 de la revue "Agriculture" publiée par la Corporation des Agronomes, renferme un excellent article intitulé "Nouvel aspect de l'industrie laitière".

M. RENE MONETTE, conseiller technique à la Régie des Marchés Agricoles du Québec, en est l'auteur. Il a bien voulu adapter son travail en vue de l'intégrer à notre présent cours à domicile.

R. P.

ORDONNANCES ET PLANS CONJOINTS

Les laiteries québécoises sont assujetties à un prix d'achat, à des prix minimums et maximums de revente ainsi qu'au paiement du lait selon son utilisation dans les usines.

Ainsi la Gazette officielle de Québec annonçait le 18 juillet dernier que la Régie des marchés agricoles uniformisait le prix du lait "classe I", payé aux producteurs-fournisseurs au niveau de \$5,10 le cent livres dans tout le Québec, sauf en Abitibi et dans le territoire de la Côte Nord-Chibougamau où elle le fixait à \$5,40 et \$5,75 respectivement.

Les principales utilisations du lait, à Montréal au cours des six premiers mois de 1964 ont été les suivants :
Classe I: lait ordinaire et écrémé partiellement ou totalement 68,3%;
Classe II: crème, breuvage chocolaté, etc. 7,5%;
Classe III: crème glacée, fromage à la pie (cottage), etc. 9,8%;
Classe IV: beurre, fromage, etc. 13,4%.

Les livraisons des fournisseurs aux usines de pasteurisation et à leurs subsidiaires sont soumises à un régime de quotas.

D'après l'ordonnance générale no G-4, pourvu qu'il n'en soit pas autrement stipulé par un office de producteurs, le quota, c'est "la quantité moyenne journalière du lait provenant du troupeau d'un producteur-fournisseur et expédié par lui à l'usine de pasteurisation et à tout autre établissement laitier du 16 octobre de l'année précédente au 15 mars suivant inclusivement".

"3- Le quota d'un producteur-fournisseur s'établit en divisant la quantité totale du lait expédié par ce producteur-fournisseur pendant la période précitée, par 150 si elle reçoit le lait six jours par semaine et par 110 si elle reçoit le lait cinq jours par semaine. Le quota ainsi établi est fixé pour les douze mois à venir à compter du 16 mars".

"4- Le marchand de lait doit se procurer chez ses producteurs-fournisseurs le lait requis pour son commerce et il lui est interdit de s'approvisionner chez toute autre personne, marchand de lait, fabrique ou producteur, lorsqu'il peut en obtenir de ses producteurs-fournisseurs.

"Le marchand de lait doit d'abord utiliser à la préparation des produits énumérés à la Classe I, dans une convention approuvée par la Régie, le lait expédié par ses producteurs-fournisseurs et répartir cette utilisation en faveur de ceux-ci au prorata de leur quota respectif".

Le même procédé de calcul s'applique aux Classes II, III et IV.

Le quota est donc basé sur les expéditions du fournisseur durant une période déterminée v.g. début d'automne et fin

d'hiver, et selon les besoins du marché auxquels on ajoute, comme à Montréal, 10% afin d'assurer une disponibilité suffisante à son approvisionnement. Ainsi pour l'ensemble du marché de Montréal en 1963, 91,9% de la production des fournisseurs a constitué leurs quotas. Le système de quotas vise à remédier aux irrégularités de la production et à l'uniformiser au cours de l'année.

A Montréal, comme partout dans le reste de l'Amérique, c'est le lait nature qui commande le meilleur prix moyen en production laitière. En France, ce sont les produits laitiers transformés qui dominent le régime des prix.

Dans le cadre général des ordonnances de la Régie des marchés agricoles du Québec (qui résulte de la fusion de l'Office des marchés agricoles, de la Commission de l'industrie laitière et de l'inspecteur général des produits laitiers et

dément décrits détermine la structure et le comportement des prix que révèlent les tableaux 10 et 11. Un examen attentif de ces deux tableaux permet de constater que:

- 1.- Les prix à la ferme des laits industriels à fort volume ont augmenté de 1962 à 1963;
- 2.- le prix du lait nature a légèrement augmenté;
- 3.- les prix du lait utilisé à d'autres fins a aussi augmenté sauf celui de la crème;
- 4.- depuis 1959, le prix moyen le cent livres de lait a fait une chute de \$3,21 à \$3,06.

Bref, bien que les prix des laits industriels soient demeurés fermes et ceux du lait nature, stables, les prix moyens de l'ensemble du système n'ont cessé de décliner depuis six ans.

Un tel résultat ne paraît s'expliquer que par le transfert d'une proportion croissante de la production laitière, du marché du lait nature (marché fermé) au marché des laits industriels (marché ouvert). En effet, le tableau I montre que, de 1957 à 1963, le pourcentage "des ventes nature" a baissé de 4,1 et celui du lait "manufacturé" a monté de 4,7, soit au total un changement de 8,8.

Une campagne de publicité et d'éducation, intelligente et soutenue, en vue d'accroître la consommation du lait nature permettrait de freiner dans une certaine mesure ce mouvement de transfert.

Néanmoins, restera le problème fondamental de la rentabilité des laits industriels.

QUELQUES CONCLUSIONS

La théorie du commerce et la pratique courante dans les affaires tout aussi bien que le sens commun prouvent, que normalement, la première étape de la commercialisation d'un produit, c'est l'abaissement de son prix de revient au niveau de la concurrence dans un marché donné.

Or, il est incontestable, que la multiplicité et la petitesse des troupeaux jointes à la faiblesse et l'irrégularité saisonnière de leur rendement de même que leur dispersion sur des territoires relative-

ment vastes, - toutes choses qui caractérisent un fort secteur de l'industrie laitière au Québec - élèvent non seulement le prix de revient à la ferme, mais aussi le coût de la transformation et de la mise en marché de la production qui en provient, et exercent de plus une influence déprimante sur l'ensemble du marché des produits laitiers.

D'ailleurs, qu'un cultivateur ne puisse vivre avec le revenu d'un troupeau de 7, voire de 12 vaches, donnant 5,000 livres de lait par année, même si par hypothèse le prix au cent livres est de 4 dollars, rien d'étonnant. Il paraît acquis que sous nos conditions, il faut, par troupeau, un minimum de 20 à 25 vaches ayant un rendement d'au moins 8,000 livres de lait l'an, pour qu'un producteur puisse se tirer d'affaire.

Des techniciens assez conservateurs soutiennent également que les beurrieres ne peuvent fonctionner économiquement à moins qu'elles ne transforment au minimum 6 millions de livres de lait par an; d'autres techniciens, peut-être plus réalistes, fixent ce minimum à 10 ou 12 millions de livres de lait.

Dans bien des cas, à cause de l'émiettement de la production et du chevauchement de sa collecte, les frais de ramassage grèvent la paie du producteur laitier et les profits de l'établissement de transformation.

Ces défauts de structure de la production et de la transformation du lait nuisent beaucoup à sa mise en marché ordonnée.

Les ventes et la consommation du lait et de crème à l'état frais diminuent au Canada et surtout au Québec. Cette situation menace de se détériorer davantage. Si l'on veut sauvegarder la santé de la population tout en aidant une industrie essentielle, il est d'une pressante urgence d'élaborer et de lancer une campagne d'éducation et de publicité afin d'accroître la consommation, principalement du lait frais et généralement des produits laitiers. La mévente du lait frais contribue à engorger le marché des laits industriels.

René MONETTE

27 janvier 1965.

TABLEAU 10

VALEUR À LA FERME DE LA PRODUCTION DU LAIT SELON L'UTILISATION - Québec 1962-1963 -

Utilisation du lait	1962 (2)			1963 (1)		
	Equivalence en lait	Valeur à la ferme	Prix moyen quintal	Equivalence en lait	Valeur à la ferme	Prix moyen quintal
	'000 livres	\$'000	\$	'000 livres	\$'000	\$
1.-Transformé						
a) Dans les usines laitières						
Beurre de crémérie	3,381,932	83,051	2,46	3,239,028	80,123	2,47
Fromage Cheddar	497,090	13,638	2,74	639,034	17,779	2,78
Autres fromages	54,342	1,461	2,69	67,861	1,698	2,50
Crème glacée	163,837	4,006	2,45	149,555	3,612	2,42
Concentrés de lait entier	207,246	5,511	2,66	207,837	5,727	2,76
b) Sur les fermes						
Beurre de ferme	15,467	383	2,48	13,361	314	2,35
2.-Autrement utilisé						
a) Ventes en nature (lait)	1,184,695	53,217	4,49	1,194,592	53,896	4,51
b) Ventes en nature (crème) en lait	231,119	5,997	2,59	230,874	5,895	2,55
c) Consommé sur les fermes	233,800	7,014	3,00	238,000	7,188	3,02
d) Donné aux animaux	261,970	7,859	3,00	256,380	7,743	3,02
e) Lait écrémé gardé sur les fermes	-	9,966	.50	-	6,769	.50
Total	6,231,498	192,103	3,08	6,236,522	190,744	3,06

(1) Préliminaire

Source: Bureau fédéral de la Statistique

(2) Révisé

Bureau de la Statistique du Québec

à laquelle l'Etat a accordé en 1963 des pouvoirs accrus) 23 plans conjoints régissent près des deux-tiers du commerce du lait nature, soit 1,045 millions de livres ayant une valeur de 45 millions de dollars, sur un total de 1,425 millions de livres de lait. Quelque 330 millions de livres de lait utilisées à des fins industrielles (laits concentrés) valant plus de 10 millions de dollars, sont également mis en marché en vertu de plans conjoints.

L'uniformisation des conditions de mise en marché par les plans conjoints ainsi que la généralisation de la livraison en vrac facilitent la mise en vigueur de la vente en commun et de la péréquation des prix du lait nature dans un marché donné. (Voir le règlement de mise en vente en commun de l'Office des producteurs-fournisseurs de lait nature du Marché de Montréal dans la Gazette officielle de Québec du 28 décembre 1964).

STRUCTURE DES PRIX DU LAIT

Dans le contexte de la politique laitière de l'Etat, le jeu ou l'interaction des facteurs de l'offre et de la demande précé-

TABLEAU 11

PRODUCTION TOTALE DE LAIT ET VALEUR À LA FERME - Québec 1953-1963 -

Année	Nombre de vaches laitières sur les fermes	Production totale de lait	Valeur à la ferme de la production laitière	Prix moyen le 100 livres de lait
	'000	'000 livres	\$'000	\$
1953.....	965	5,103,275	149,757	2,94
1954.....	1,000	5,344,679	155,520	2,91
1955.....	1,035	5,583,441	161,899	2,90
1956.....	1,054	5,712,782	165,234	2,89
1957.....	1,080	5,766,904 (x)	172,446 (x)	2,99 (x)
1958.....	1,082	5,940,924	184,618	3,11
1959.....	1,083	5,792,109	185,964	3,21
1960.....	1,114	5,880,331	186,080	3,16
1961.....	1,007	6,188,781	190,512	3,08
1962.....	1,032	6,225,308	192,103	3,08
1963.....	1,048	6,225,631	190,744	3,06

(x) Révisé de 1957 à 1963 - Bureau de la statistique du Québec



NOUVELLES DE LA 11e HEURE

PRIX: des pommes de terre

Le haut niveau du prix des pommes de terre est l'un des facteurs qui, cette année, contribuent à relever l'indice des prix à la ferme des produits agricoles. D'une façon générale, on s'accorde à dire que ce niveau va se maintenir ou s'accroître au fur et à mesure de l'avance de la saison. Selon les experts du ministère fédéral de l'Agriculture, le prix des "locales" va être tempéré -- plus ou moins -- par le volume de la récolte du printemps en Floride et en Californie; aussi, par la réaction du consommateur canadien à la montée continue des prix.

OEUF: 2c de plus à Montréal

Ton ferme à plus ferme du marché des oeufs la semaine dernière. Les prix au producteur des catégories supérieures marquaient une hausse variant de 1 à 4 cents la douzaine. Même tendance à l'égard des catégories inférieures, la hausse dans ce dernier cas se limitant à 1-2 c. la douzaine.

Prix comptant, sur place, à Montréal: hausses respectives d'environ 2 c. des catégories suivantes: A gros, 36 c.; A moyens, 33 c.; B, 28 c. En Ontario, bonne demande locale et extérieure à la plupart des marchés, surtout vers le sud-ouest. Arrivages à peine suffisants pour répondre aux besoins dans la région de Toronto, et cela pour deux raisons: 1) demande excellente et soutenue à la consommation; 2) achats de la Commission des produits agricoles. A Montréal, transactions soutenues qui absorbaient les gros des expéditions régionales.

Provinces atlantiques, tenue du marché comparable à celle de Montréal; les excédents de l'Île du Prince-Edouard furent écoulés à d'autres marchés régionaux.

VOLAILLE: des gains exceptionnels

La plupart des marchés de la volaille ont conservé leur tenue de la semaine antérieure. Au rapport officiel, les changements qui suivent.

VOLAILLE VIVANTE: poulets pesant moins de 5 livres, gains allant de 1/2 à 1 1/2 c. à quelques marchés de l'Ouest tandis que certains commerçants payaient 1/4 c. de plus pour la même classe à Montréal; à Toronto et Winnipeg, hausses de 1-2 c. des poules de certaines pesanteurs; à London (Ont.), on a relevé quelques changements dans l'écart des prix des dindons.

Au 23 février, prix au producteur des poulets de moins de 5 livres, catégorie No 1, poids vif, dans les principales villes canadiennes: Montréal, 19-19 1/4 c.; Toronto et London, 19 1/4 c.; Winnipeg, 18-18 1/2 c.; Regina, 18-19 c.; Edmonton, 18-20c.; Vancouver, 20 1/2 c.

VOLAILLE ABATTUE: aucun changement notoire.

STOCKS: avicoles aux E.-U.

Voici, dans l'ensemble, un aperçu des stocks de produits avicoles aux Etats-Unis, en date du 1er février dernier: augmentation limitée des stocks d'oeufs et faible diminution des stocks de viande de volaille. Oeufs entreposés en coquille ou autrement: augmentation de près de 250,000 douzaines par rapport au 1er février 1964.

Viande de volaille: diminution d'un peu plus de 20,000 livres par rapport à l'an dernier, même date.

VENTES: poulets et dindonneaux

Placements au pays des poulets à griller et à frire, du 1er janvier à la mi-février de l'année en cours: 1.8% de plus que durant la même période de l'année dernière. Diminution en Colombie et dans les trois provinces des Prairies; augmentation à partir de l'Ontario à Terre-Neuve. Les deux provinces à marquer l'augmentation la plus forte: Nouveau-Brunswick (57.4%) et l'Île du Prince-Edouard (30.8%). En Ontario, hausse de 8.6%; au Québec, de 2.6%.

En janvier de cette année, placements de poussins-poulettes pour la ponte: diminution au pays de 30.2%, l'Alberta étant la seule province à marquer une augmentation (de 2.4%) par rapport au même mois de 1964.

En janvier également, placement de dindonneaux: augmentation globale de 62.5% des dindonneaux à griller; de 56.3% des dindonneaux pour fins de maturité.

PORCS: hausses dans l'ensemble

Le marché des porcs la semaine dernière affichait un ton à la hausse sur presque tous les grands marchés canadiens, la principale exception étant Montréal.

Prix des porcs de la catégorie A: Toronto: gain de \$1 et davantage les 100 livres à \$27.05-\$29.65; Montréal, stationnaires à \$27-\$28; Winnipeg, gains de 50 c. à \$1 ou \$24-\$25; Calgary, de stables à supérieurs de 40 c. ou \$23.50-\$23.90; Edmonton, plus fermes à \$23.70; de même Lethbridge à \$23.35-\$23.65; plus élevés en moyenne à Saskatoon ou \$23.50-\$24.75.

Prix national pondéré des porcs A au pays, du 1er janvier à la mi-février 1965: \$26.13 les 100 livres, comparativement à \$26.20 l'an dernier, même période -- différence de 7 c. seulement.

VEAUX: ton instable des prix

Prix irréguliers des veaux la semaine dernière, variables selon les marchés -- fluctuations de \$2 vers le haut à \$1 vers le bas.

Les veaux de la toute première qualité se vendaient aux prix suivants: Toronto, \$27-\$35, exceptionnellement \$37.50; Montréal, baisses de 50 c. à \$1 les 100 livres ou \$30-\$34; Winnipeg, gains de \$1 à \$2 ou \$30-\$34. Bons veaux pesants: Winnipeg, de stables à supérieurs de \$1 ou \$20-\$29; Calgary, prix soutenus à un niveau plus bas à \$16.50-\$17.90.

AGNEAUX: ton plutôt stable

A Toronto, les bons agneaux ont commencé la semaine dernière par une hausse de prix et, par suite d'arrivages accrus, l'ont terminée par une baisse à \$27-\$27.50; à Winnipeg, prix allant de stables à supérieurs de \$1 ou \$21.50-\$22.50; à Edmonton, ton soutenu à \$21-\$22.50.

Prix moyen pondéré des agneaux admissibles au soutien du 1er avril 1964 à la mi-février 1965: \$21.01 contre \$19.73, même période l'an dernier.

BOVINS: des hausses variables

Diminution considérable des arrivages la semaine dernière. Enfermeture, des hausses à certains marchés et des baisses ailleurs. Dans l'ensemble, demande vive des sujets de qualité.

Tableau d'ensemble des prix: bouvillons, fluctuations de 50 c. les 100 livres, soit vers le haut, soit vers le bas; génisses, de stables à supérieurs de 50 c.; de même pour les vaches et les taureaux. Bovins d'engrais: offre modérée, bonne demande; prix variant de stationnaires à supérieurs de 50 c. les 100 livres.

Exportations modérés aux Etats-Unis: 525 têtes, au total.

Montreal Casein à Trois-Rivières, si...

N.D.L.R. — A la suite d'audiences publiques tenues récemment à Trois-Rivières, la Régie des Marchés agricoles du Québec vient de prendre sa décision dans le cas de la requête de la Montreal Casein Company Limited en vue de s'établir à Trois-Rivières. Voici le texte intégral de la décision de la Régie:

AVIS

Messieurs,

Prenez avis que la Régie a octroyé à Montreal Casein Company Limited un permis d'exploitation de fabrique de beurre, de poudre de lait et de caséine pour son usine de Trois-Rivières-Ouest, P. Qué., à la condition que le détenteur de ce permis s'approvisionne en lait ou produits laitiers seulement de fabrique détenant un permis d'exploitation de la Régie. Si cette condition n'est pas observée par le détenteur, la Régie pourra mettre fin à ce permis sans autre avis.

Le secrétaire exécutif et conseiller juridique,
Gilles Prigent,



"Allo, monsieur le garagiste?
Envoyez-moi donc une couple
de pneus de tracteur, s.v.p."

Poulets à griller et à frire:

Les producteurs de l'Ontario au référendum les 23, 24 et 25 mars

Référendum les 23, 24 et 25 mars chez les producteurs de poulets à griller et à frire de l'Ontario. La Question en jeu: l'à-propos d'instituer un office de mise en marché pour ce genre de volailles, dans la province voisine, afin de mieux en ordonner la vente. Depuis plusieurs années, la production ontarienne a été marquée de hausses et de baisses qui se sont répercutées dans les prix. Le secrétaire de l'Association des producteurs ontariens signale que c'est un domaine où il y a eu intégration de la part des compagnies de moulées. Celles-ci auraient contribué à accroître leurs ventes sans égard aux besoins du marché. Nombreuses sont les compagnies de moulées qui possèdent des usines d'abattage, voire des couvoirs occasionnellement. Cette aug-

mentation des ventes de moulées et ce maintien des postes d'abattage ont amené une surproduction qui a déprécié les prix au producteur, ajoute M. B. MacNamara.

Fait qui ne manquera pas d'intéresser: l'influence que vont exercer les intégrateurs avant et après le scrutin si, comme on le prévoit le vote est affirmatif de la part d'au moins les 2/3 des producteurs. Il se peut en effet que les intégrateurs ne s'opposent pas tellement au vote à la condition d'avoir leur mot à dire au sein de l'Office de demain si le plan est accepté. Espérons avec M. MacNamara que la formation d'un office soit dans le meilleur intérêt des producteurs de poulets de grill d'abord, des vendeurs de moulées ensuite.

A Warwick, le 9:

Journée d'étude forestière

Une invitation spéciale est adressée aux propriétaires d'érablières et de terres à bois, ainsi qu'aux reboiseurs et aux exploitants forestiers des comtés d'Arthabaska, Mégantic, Wolfe, et Drummond, d'assister à la journée forestière que le bureau des Renseignements Forestiers tiendra pour eux, mardi le 9 mars prochain, en la salle paroissiale de Warwick, comté d'Arthabaska.

Cette journée débutera à 10 h. a. m., pour se terminer à 4 heures p. m.

Les conférenciers vous feront part de leur point de vue sur le rôle économique des boisés de ferme en milieu rural, ainsi que de l'importance d'un plan d'aménagement et d'un plan d'exploitation pour ces boisés.

Tous ces conseils seront transmis lors d'exposés sur les sujets suivants: en matinée, il sera question de l'entretien de la terre à bois, du reboisement et des soins à apporter aux plantations forestières; tandis que l'après-midi sera consacrée à la culture de l'érablière et de la rentabilité de celle-ci, si en exploitation.

Une abondante documentation sera distribuée aux participants, ainsi que des explications additionnelles qui seront transmises à l'aide de la projection de dispositives sur la terre à bois et l'érablière.

Jetez un coup d'oeil:



Comparez-le d'après sa grosseur, sa pesanté, son pouvoir. Vérifiez l'économie du David Brown

De très près:



Comparez tous les suppléments encastés que vous obtenez en partant du même bas prix.

Ensuite: Parlez-en



avec votre revendeur DAVID BROWN

Vous comprendrez pourquoi tant de milliers de fermiers canadiens emploient un tracteur David Brown — Deux modèles à votre choix — Le 52

H.P. 990 et le 42.5 H.P. 880. Voyez-les maintenant chez votre revendeur David Brown le plus près de vous.

DAVID BROWN TRACTORS (CANADA) LIMITED

Toronto • Montreal • Edmonton • Amherst



A l'assemblée
générale

Perspectives du commerce des grains pour 1965

(Texte d'un rapport présenté aux délégués à la récente assemblée annuelle de la Coopérative Fédérée, par M. Maurice Lavallée, directeur, département des grains.)

Dans les quelques minutes mises à ma disposition, je voudrais vous entretenir brièvement de la situation des grains et des prévisions des prix pour l'année en cours.

Ceux parmi vous qui étaient présents au Congrès des Meuneries Coopératives, tenu à Montréal, le 13 octobre dernier, se rappellent sans doute que nous avions mentionné, en étudiant le tableau sur les disponibilités des grains, que les approvisionnements seraient inférieurs à l'année précédente. Ces statistiques n'indiquaient pas insuffisance de stocks pour nos besoins domestiques. Cependant, en considération des ventes possibles à l'étranger, nous ne pouvions anticiper de baisse de prix trop prononcée.

Plusieurs facteurs ont contribué, depuis la mi-octobre, à raffermir légèrement le niveau des prix de l'orge et de l'avoine, à savoir:

- des ventes régulières d'orge à l'étranger,
- des exportations soutenues de la part des États-Unis, et
- une plus forte consommation de grains dans l'Ouest canadien due à un hiver rigoureux.

SITUATION PARTICULIÈRE DU BLÉ

Les approvisionnements de grains aux ports du fleuve St-Laurent, exception faite pour le blé, sont de nouveau disponibles cette année, en quantité suffisante, pour répondre à nos besoins d'hiver.

La haute qualité des récoltes de blé produit dans l'Ouest canadien depuis quelques années, a mis tous les expéditeurs de grains dans l'impossibilité de se procurer, à la tête des Grands Lacs, suffisamment de classes de blé inférieur d'alimentation avant la fermeture de la navigation.

Il est encore trop tôt pour déterminer avec certitude l'effet sur les prix que pourrait avoir la concurrence qui existe actuellement sur les marchés mondiaux pour la vente du blé. Cette concurrence, occasionnée par une surproduction, s'est traduite à date par une réduction de 14c. du minot, soit environ \$4.60 la tonne.

La situation actuelle du blé à Montréal, Québec et Trois-Rivières, nous empêche de bénéficier de ces réductions jusqu'à ce que l'ouverture de la navigation permette l'expédition d'approvisionnements additionnels.

nificier de ces réductions jusqu'à ce que l'ouverture de la navigation permette l'expédition d'approvisionnements additionnels.

PRIX DE L'ORGE ET DE L'AVOINE

En somme, il semble que les prix de l'orge et de l'avoine demeureront fermes d'ici à ce que les récoltes de l'Ouest canadien, pour l'année 1965, soient moissonnées. Des événements ou des influences imprévisibles comme, par exemple, une baisse encore plus prononcée des prix

du blé, pourraient cependant changer cette situation.

Malgré ces perspectives rapidement exposées et peu encourageantes, je tiens à mentionner que nous, du Service des Grains, nous nous efforçons, par tous les moyens à notre disposition, à mieux vous servir, non seulement par une attention particulière à chacun de vos besoins, mais aussi en vous fournissant les meilleurs prix possibles.

FORTIFIONS NOTRE POUVOIR D'ACHAT

Afin d'atteindre ces objectifs tant désirés et même exigés par les meuneries coopératives, il est absolument nécessaire que les achats de grains soient de

plus en plus dirigés vers votre coopérative.

Je tiens à vous rappeler, surtout vous, messieurs les gérants, que la dispersion de vos achats de grains limite notre pouvoir d'achat, entrave nos négociations et réduit l'efficacité de nos services.

En terminant, je réitère donc la nécessité pour chacun de nous, d'étudier sérieusement sa participation au mouvement auquel il adhère, afin que tous et chacun puissent mieux profiter des avantages de la solidarité de nos membres.

Maurice LAVALLÉE,
Directeur
Département des grains
Coopérative Fédérée

En marge des nouvelles structures du ministère

L'effort de réorganisation du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation aboutissait, récemment, à la publication de nouvelles structures administratives. La Terre de Chez Nous a fait écho à cette nouvelle. Le lecteur se rappellera sans doute le dessin illustrant l'organisation nouvelle du ministère.

Pour quelqu'un de l'extérieur qui n'a jamais eu l'occasion d'analyser à fond les diverses fonctions et responsabilités qui sont celles des hauts fonctionnaires du ministère de l'Agriculture, il est plutôt difficile de juger la valeur réelle de la récente réforme des structures. Ces structures, normalement, doivent procéder de l'analyse des tâches et responsabilités confiées aux divers services ou départements et favoriser, autant que possible, l'unité et la coordination de l'action.

A première vue, il semble qu'un effort ait été fait en vue d'assurer plus d'unité à l'action du ministère. Le groupement de tous les services sous trois directions générales seulement est sûrement un bon pas dans cette voie. La mise sous la direction d'un directeur général unique des services intéressés aux mêmes activités et devant, par conséquent, bien coordonner leurs politiques et leur action, constitue également un bon point.

Même s'il faut regretter que cette réorganisation se soit faite attendre assez longtemps, nous l'accueillons favorablement. Il reste maintenant à attendre les résultats pratiques de son fonctionnement.

De plus en plus, toute la population exige davantage de l'État. Vraisemblablement, cette tendance d'un état d'esprit collectif ne semble pas devoir diminuer. Elle ira plutôt en s'accroissant. Appelée à s'amplifier, l'action de l'État devra aussi devenir plus efficace. Nous le souhaitons ardemment.

Les trois personnes qui assumeront les trois directions générales sont MM. Georges Gauthier, Lucien Bissonnette et Henri Brunelle. Ces trois agronomes sont bien connus des cultivateurs de la province. Chacun dans leur domaine, ils ont fait leur marque. Ils viennent d'accepter de lourdes responsabilités. Ils méritent nos félicitations et notre appui. Et même si eux-mêmes savent d'avance que nous ne partagerons pas toujours leurs opinions, nous les assurons de notre collaboration dans la poursuite de leurs efforts et dans la recherche des meilleures solutions à tous ces problèmes qui affectent l'agriculture québécoise.

Quant à M.J.-B. Bergevin, récemment nommé sous-ministre adjoint responsable de l'ARDA, nous n'hésitons pas à écrire les mêmes lignes. L'ARDA fait naître beaucoup d'espoir. Précisément à cause de cela, elle constitue un champ d'action difficile. Nous savons d'avance que M. Bergevin et son personnel trouveront chez les coopérateurs agricoles des cultivateurs disposés à faire leur part sur le plan de l'aménagement et de la mise en valeur des ressources agricoles de leur milieu. Que M. Bergevin reçoive l'assurance de notre collaboration.

Plus on demande à l'État d'intervenir, plus il intervient et, conséquence normale, plus on le critique. C'est une sorte de loi éternelle. Cependant, comme il vaut mieux se faire critiquer pour avoir fait ou avoir essayé de faire quelque chose, même si on a raté son coup, plutôt que de se faire critiquer parce qu'on ne fait rien, nous souhaitons beaucoup d'action à tous ceux à qui échoient de nouvelles responsabilités par suite de la réorganisation du ministère de l'Agriculture.

L.P.P.

Pour aider les gens à s'aider eux-mêmes

"La conférence nationale tenue sous le thème "Les Coopératives et l'Avenir", à Washington, au printemps 1963, affiche une attitude dynamique. Environ 300 représentants de tous les types de coopératives examinèrent et discutèrent leurs problèmes en face de l'avenir et, aussi, comment réaliser leur objectif principal d'augmenter l'efficacité des coopératives en vue d'aider davantage les agriculteurs et les autres éléments de la population rurale, à maintenir leur puissance économique en face d'une concentration croissante du pouvoir économique extérieur à l'agriculture.

"Il y a un peu plus d'un an, nous énoncions notre nouvelle politique à l'effet que toutes les agences et tous les employés de notre ministère acceptent et prennent leurs responsabilités d'encourager, de renforcer et d'aider les institutions coopératives.

"Depuis ce temps-là, des études et discussions intensives ont lieu régulièrement entre les représentants du ministère et des coopératives. Chaque agence a réétudié ses programmes ou politiques affectant les coopératives et exprimé d'importantes recommandations. NOUS ALLONS VOIR A CE QUE LES MILIEUX RURAUX DES ÉTATS-UNIS AIENT LA CHANCE D'UTILISER AU MAXIMUM LES ENTREPRISES COLLECTIVES DONT ILS SONT EUX-MÊMES LES PROPRIÉTAIRES".

Orville L. FREEMAN,
Secrétaire à l'Agriculture
des États-Unis



On peut voir ici ce qui fait du nouveau pick-up Série 100 de Ford Canada un camion vraiment différent — les demi-essieux jumelés. Appelées "demi-essieux jumelés en I", ils assurent aux pick-up Ford une suspension exclusive offrant à la fois la robustesse des gros camions et le confort des voitures à passagers. Tous les pick-up Ford et Mercury 1965 offrent également des moteurs nouveaux et plus puissants, allant jusqu'à 208 CV.

En Abitibi

L'UCC rompt les négociations avec La Sarre Forest Product

Entreprises depuis le milieu de décembre, les négociations entre le syndicat Forestier de l'U.C.C. et la Cie La Sarre Forest Product ont été rompues en fin de semaine. L'Union a décidé de demander l'intervention d'un conciliateur auprès du Ministre du Travail pour tenter le règlement du conflit. Jusqu'ici, les séances de négociations ont très peu rapproché les parties en cause et les offres de l'employeur demeurent complètement inacceptables par le syndicat.

Les employés de La Sarre Forest Product tiendront une réunion d'urgence lundi prochain dans le but de parer à toute éventualité advenant le cas où le conflit deviendrait plus difficile à résoudre. Les employés syndiqués dans l'U.C.C. réclament une augmentation de salaires de 0,20c. l'heure, un régime syndical d'union obligatoire pour tous les employés, 2 semaines de vacances payées, 10% de prime pour les employés de nuit et quelques autres avantages d'ordre mineur.

Il est à noter que la moyenne des salaires actuellement payés dans cette industrie est d'environ \$1.25 l'heure tandis que le salaire minimum obligatoire est de \$1.15 l'heure et la tendance est à une augmentation possible dans l'année à venir. De plus il est à noter que les employés de La Sarre Forest Product ne béné-

ficient d'aucune mesure de sécurité sociale telle, assurance-maladie-vie, assurance groupe ou de fond de pension.

Les employés récemment formés en syndicat ont décidé de s'unir pour améliorer leur statut social, leurs salaires et leurs conditions de travail. Devant les offres ridicules faites jusqu'ici par l'employeur, le syndicat de l'U.C.C. a décidé de rompre les négociations et de procéder à l'étape de la conciliation devant le Ministère du travail.

Office des producteurs à la Fry-Cadbury:

Assemblée annuelle le 9 à Huntingdon

M. Sylvio St-Michel, secrétaire de l'Office des producteurs de lait à la Cie Fry-Cadbury Ltd de Huntingdon, annonce que l'assemblée annuelle de cet organisme, qui couvre les comtés de Beauharnois, Huntingdon et Châteauguay, aura lieu mardi, le 9 mars, à 8 heures 30 du soir, en la salle de l'école St-Joseph de Huntingdon.

Tous les producteurs sont invités à y participer.

La betterave à sucre:

Le prix de soutien est porté à \$14.35 la tonne

Le Ministre de l'Agriculture, l'honorable Harry Hays, a annoncé la semaine dernière que le prix de soutien de la betterave à sucre est porté à \$14.35 la tonne régulière pour la récolte de 1965. Depuis trois ans, il était de \$13.72 la tonne régulière.

Ce nouveau prix, établi par l'Office de Stabilisation des prix agricoles pour 1965 représente 104 p. 100 de la moyenne ou base des dix dernières années. Le soutien continuera d'être ef-

fectué sous forme de paiement d'appoint ainsi que le préconise l'Association des Producteurs canadiens de la betterave à sucre. Ce paiement sera basé sur le prix quotidien de Londres, dans le but de protéger les producteurs contre les fluctuations fluctuantes du marché mondial du sucre.

Monsieur Hays ajoute que si les contrats conclus entre les producteurs et les transformateurs se comparent à ceux des autres années, il est possible que, dans certains cas, la moyenne des paiements reçus par les producteurs excèdent le prix de support, \$14.35.

Le Ministre a aussi laissé prévoir que le gouvernement fédéral cherche à établir pour le sucre une politique nationale susceptible d'apporter une stabilité plus grande à l'industrie sucrière du Canada.

(Communiqué)

La FCA présente son mémoire à Ottawa

Ses principales recommandations portent sur le lait et les grains

Les 23, 24 et 25 février, la Fédération canadienne de l'Agriculture présentait son mémoire annuel à Ottawa, au Cabinet des Ministres et aux différents partis politiques. A cette occasion, MM. Lionel Sorel, vice-président de la Fédération canadienne de l'Agriculture, et Roger Perreault représentaient l'U. C. C. La délégation du Québec comprenait également les représentants de la Coopérative Fédérée: MM. Albert Gingras, Roland Pigeon et Maurice Lavallée.

Une centaine de députés fédéraux ont assisté au cours de ces journées à la présentation du mémoire.

En introduisant le mémoire, la Fédération canadienne de l'Agriculture a mis l'accent sur le fait que le Canada se développe rapidement et que relativement à l'expansion de l'économie, le rôle du Gouvernement doit être de plus en plus créateur. Malgré les développements rapides de l'économie canadienne, l'agriculture n'a pas profité au même degré que les autres industries du développement du pays et ce, malgré l'augmentation sensible de la productivité dans le secteur agricole. L'augmentation de la productivité en agriculture a profité beaucoup plus aux autres secteurs de la société qu'aux agriculteurs eux-mêmes. La Fédération réclame une augmentation sensible du budget consacré à l'agriculture, et à ce sujet, elle déclare: "Nos demandes sont modestes, financièrement parlant. Quand nous disons qu'elles sont considérables, nous voulons dire qu'elles le sont comparées à notre façon habituelle de concevoir les dépenses de soutien dans le domaine de l'agriculture. Mais quand on les compare à la contribution de l'agriculture à la productivité et à l'abondance des aliments relativement bons marchés que l'agriculture met à la disposition du consommateur, grâce aux bas prix à la ferme, ou lorsqu'on les compare au revenu national ou à d'autres besoins légitimes, ces demandes sont non pas considérables mais, nous le répétons modestes".

La principale demande de la Fédération se rapporte aux produits laitiers. Cette demande est amplement justifiée puisque les revenus des producteurs laitiers sont très insuffisants. En effet, les coûts de production ont monté d'une façon constante au cours de la dernière décennie, tandis que les prix à la ferme pour le lait se sont à peine accrus. Depuis 1951, les coûts de production sur les fermes ont augmenté de 30% et même davantage, tandis que les prix à la ferme pour le lait manufacturé ne sont guère mieux qu'ils étaient en 1951. Les revenus ont baissé tandis que le coût des investissements s'est majoré, que les salaires ont augmenté et les niveaux de vie se sont améliorés dans les autres secteurs de l'économie. De fait, les revenus réels des ouvriers ont augmenté de plus de 50% depuis 1951. La Fédération affirme avec raison que le relèvement des revenus des producteurs laitiers est très urgent et que non seulement la situation économique des faibles producteurs laitiers laisse à désirer, mais aussi celle des producteurs produisant sur une haute échelle et utilisant des méthodes modernes de production.

La FCA réclame de la part du gouvernement l'application immédiate d'un objectif minimum de prix de \$3.50 le 100 livres pour tout lait manufacturé. Au cours de toutes les réunions, les représentants de l'U. C. C. ont insisté sur le fait que la demande des producteurs laitiers

est une demande minimum et qu'à cause des niveaux désastreux des revenus des producteurs laitiers, elle ne constitue en aucune façon matière à marchandage.

Au cours de la récente assemblée annuelle de la FCA, les délégués ont endossé une fois de plus la création d'une agence de grains de provende pour l'Est du pays, avec cette différence qu'à la dernière réunion, ils se sont prononcés en faveur de pouvoirs de mise en marché, soit des pouvoirs d'achat, de vente et de distribution pour l'agence projetée. En outre, ils ont demandé que lorsque le besoin se présente de délivrer des permis d'importation, la situation soit étudiée à fond par l'agence projetée afin que des mesures rapides et opportunes soient prises. Du côté des grains de provende, nous pouvons rapporter progrès. Cependant, les cultivateurs de l'Est du pays attendent avec impatience que le comité de l'Agriculture et de la Colonisation de la Chambre des Communes produise son rapport et que dès cette année une législation soit mise sur pied, susceptible de protéger pleinement les intérêts des éleveurs de l'Est du pays.

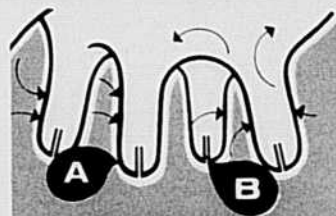
Le mémoire contenait un grand nombre d'autres demandes dont voici les principales qui intéressent les cultivateurs québécois: le problème de la rareté de la main-d'œuvre agricole, la protection des producteurs en cas de faillite d'une industrie de transformation, le plan de pension contributoire, le soutien

des prix de la betterave à sucre, la Commission royale d'Enquête sur les prix des oeufs, les mesures susceptibles d'aider les cultivateurs destinés à quitter l'agriculture à gagner honorablement leur vie dans d'autres occupations, etc ...

Le mémoire de la Fédération canadienne de l'Agriculture nous a semblé recevoir un accueil sympathique de l'ensemble des députés. Il est encore trop tôt pour se prononcer sur le sort qu'on réservera à certaines demandes des cultivateurs puisqu'elles doivent d'abord suivre les canaux normaux, soit l'Office de stabilisation des prix, le Cabinet des Ministres et la Chambre des Communes. Une chose demeure certaine: face aux difficultés que les cultivateurs traversent, leurs demandes sont amplement raisonnables et justifiées. Le mémoire de la Fédération canadienne de l'Agriculture prouve en blanc et noir que la situation des agriculteurs de l'Est est intenable et que le gouvernement fédéral doit adopter dès cette année des mesures énergiques de redressement. Le gouvernement fédéral a été mis au courant de la situation économique des agriculteurs de l'Est. Nous osons croire que les cultivateurs seront entièrement compris. En terminant, nous ne pouvons passer sous silence la demande des cultivateurs à l'effet que les politiques laitières pour la campagne 1965-66 soient annoncées avant le 1er avril 1965.

R. P.

Ne donnez aucune chance à la Mammite



(A) Les bactéries qui causent la mammite logent le plus communément sur les trayons et le pis.

(B) Les bactéries qui causent la mammite pénètrent dans le pis par le canal du trayon.

Pour prévenir la mammite, pour s'assurer que ces bactéries restent à l'extérieur, il faut ériger une barrière entre elles et le trayon. De plus, l'ouverture du trayon doit être obturée après la traite pour empêcher que les bactéries n'y pénètrent.



(C) Le "bain de trayons" HIBITANE détruit les bactéries sur le trayon et forme le "gant" antiseptique qui bouche le trayon et prévient la mammite.

Le "bain de trayons" HIBITANE s'applique facilement et rapidement grâce au vaporisateur à trayons Teat-Kone qui recouvre entièrement chaque trayon. Ça ne prend que quelques secondes pour traiter chaque vache.

Prévenez la mammite... facilement, efficacement, économiquement, grâce au "bain de trayons" Hibitane* et au nouveau "vaporisateur à trayons" Hibitane* Teat Kone†

Le bain de trayons Hibitane est un point essentiel de tout programme de prévention de la mammite.

Pour tout renseignements faisant autorité sur la prévention de la mammite consultez votre vétérinaire.

LE "BAIN À TRAYONS" ET LE "VAPORISATEUR À TRAYONS" HIBITANE TEAT-KONE sont des produits de la Division de Santé Animale de Ayerst.

En vente chez votre vétérinaire, votre pharmacien et votre fournisseur de produits agricoles.



*Marque déposée
†Marque en instance

LABORATOIRES AYERST

division de
Ayerst, McKenna & Harrison Limitée,
Montréal, Canada



"...Reprise par l'état..."

(Suite de la page 20)

directe entre le taux de chômage particulièrement élevé au Québec et la stagnation de notre industrie papetière, qui n'a jamais manqué par ailleurs d'être prospère.

Pourtant, même si la demande de papier en provenance du Québec n'accusait pas de hausse, la forêt aurait pu dans certaines régions donner naissance à des manufactures de meubles, à d'importantes usines de sciage, de placages et de contreplaqués, qui auraient contribué au raffermissement du taux de croissance de notre économie régionale. C'eût été une façon de ne pas mettre tous ses oeufs dans le même panier, ce qui est un principe valable en économie, et une manière de résorber une partie de la main-d'oeuvre excédentaire régionale.

2) Ce sont nos "gérants de papier" qui ont empêché bien souvent l'usage intégral et rationnel de la forêt, un usage qui aurait mis à contribution, au bénéfice de la société, bon nombre d'essences inutilisées.

Chacun doit avoir en tête ses propres exemples en ce domaine. Pour moi, je me souviens bien, au milieu de quelques autres, d'un cas particulièrement éclairant et auquel je fus mêlé de près autour de l'année 1957.

Dans une région vraiment déprimée du Québec, couverte pourtant de peuplements forestiers riches et magnifiques, la population du village le plus important de la région s'adressa à l'un de mes clients - un industriel sérieux opérant déjà ailleurs une usine de même nature - pour qu'il établît sur place une usine importante capable d'utiliser certaines essences feuillues et de les convertir en produits finis. Chambre de commerce locale, notables de la place, député du comté se firent les porte-parole de la population et, après une étude économique du projet, mon client décida de s'installer. Enfin, une centaine de pères de famille pourraient trouver de l'ouvrage chez-eux en permanence dans une manufacture utilisant les bois de la forêt avoisinante que le concessionnaire n'utilisait pas. Tous les espoirs, qui s'étaient avec le temps mués en quasi-certitude, furent purement et simplement écartés de la main par le gérant de papier qui était devenu l'administrateur et le gérant de la forêt québécoise. Faut-il ajouter que ce gérant de papier était absolument étranger à la région concernée et qu'il se frottait éperdument que la forêt pût contribuer à l'économie régionale son apport le meilleur possible.

Ce gérant préféra le STATU QUO, i.e. la continuation du système selon lequel il revendrait à fort profit pour sa compagnie le droit de coupe à un concessionnaire commerçant qui n'en faisait pas profiter la région, expédiant dans leur rondeur les billes arrachées à la forêt selon le système d'écremage le plus classique.

Ce n'est qu'un exemple, je pourrais en apporter d'autres, et sans doute vous aussi, où les "gérants de papier" n'empêchent pas évidemment la forêt d'apporter une contribution importante à l'économie régionale mais qui, n'étant pas préoccupés par le taux de croissance de l'économie régionale, ne cherchent pas à sortir du statu quo et des orniers déjà creusés et, par conséquent, empêchent la forêt de conférer une valeur significative au taux d'accroissement économique.

3) Les compagnies de papier étant contrôlées financièrement par des bailleurs de fonds recrutés en majeure partie en dehors de notre société québécoise, les "gérants de papier" à qui a été confié le droit de quasi-veto sur l'utilisation de nos principales forêts ont été généralement recrutés en dehors de la société

où ils devaient occuper leur poste.

Les grandes corporations forestières ont eu, en effet, et ont encore une tendance marquée à placer à la direction de leurs opérations des capitaines d'industrie qui ne sont pas précisément choisis parce qu'ils feraient partie intégrante de la société qui vit de notre forêt; au contraire, nos corporations de papier ont une tendance à placer dans des postes administratifs et de gérance vraiment significatifs - quand je parle de vraiment significatifs vous savez que je parle des postes du côté des opérations forestières et non pas des postes les plus élevés du côté des plans d'aménagement que les arguments péremptoirs de l'opérateur force bien souvent l'ingénieur forestier à remplacer humblement dans son tiroir - des individus le plus possible étrangers à la société où ces industries exercent leurs activités. Il y a peut-être des exceptions, surtout il y en a peut-être eu ces dernières années où je n'ai pas vraiment été en contact avec l'industrie forestière et par conséquent période pour laquelle je puis facilement porter un jugement, mais pendant une quinzaine d'années j'ai vainement cherché plus qu'une couple d'exceptions à la règle.

4) Les Industriels qui ont voulu s'alimenter aux grandes forêts concédées ont dû payer aux concessionnaires autour de 2 à 3 fois le droit de coupe régulier, le concessionnaire remettant au gouvernement un droit de coupe et empochant la différence. Cette politique a rapporté aux concessionnaires des profits extrêmement intéressants, sûrs et stables, et il est tout naturel qu'ils ne se soient passés de l'usage qu'on ferait de ces essences pour eux secondaires et, encore moins, de savoir si cet usage serait celui qui pourrait le mieux contribuer à l'économie régionale. Justement d'ailleurs, en certains cas, cet usage le meilleur n'aurait été rentable qu'à la condition que la surprime sur le droit de coupe eût été enlevée, ce que les concessionnaires n'étaient pas prêts à considérer. Certains auteurs ont parlé déjà à ce sujet de la spéculation à laquelle s'adonnaient ainsi les concessionnaires forestiers à même les Biens Publics. Pour moi, ce qui est grave, c'est plutôt le fantastique pouvoir qu'on a dévolu au "gérant de papier" de faire avorter un projet industriel intéressant qui bénéficierait à l'économie régionale.

Les quatre facteurs que je viens de mentionner: - EFFICACITÉ DOUTEUSE de nos compagnies de papier, INUTILISATION ET GASPILLAGE d'essences forestières à l'intérieur des "limites", INDIFFÉRENCE DES "GÉRANTS DE PAPIER", étrangers à la société concernée et insouciant du rôle social que la forêt pouvait jouer et AVORTEMENT DE PROJETS FORESTIERS NOUVEAUX - sont peut-être des facteurs qu'on est en voie d'essayer de corriger partiellement. Ainsi nos compagnies de papier semblent-elles avoir compris récemment qu'il faut améliorer et renouveler leurs usines de transformation selon les données et les mises au point de la technologie moderne; elles cherchent également à utiliser de plus en plus certaines essences feuillues et il se pourrait, même si le processus ne semble pas du tout amorcé, que nos compagnies de papier en viennent à trouver normal et de leur intérêt bien calculé que des postes "significatifs" (j'ai défini tout à l'heure ce que j'entendais par poste significatif), soient confiés à des gens bien de chez nous, qui sont des membres normaux et naturels de la société concernée.

Mais de telles améliorations, tout en permettant une contri-

bution nouvelle de la forêt au taux d'accroissement de nos économies régionales, ne résoudront pas le problème dans son ensemble. Ce ne sera, à mon avis, qu'un premier pas dans la bonne direction. Il faudra, pour que notre forêt puisse jouer pleinement son rôle social, que le gouvernement, mandaté par les citoyens propriétaires et responsables devant eux d'une administration et d'une gestion qui soient suffisamment souples et adaptées aux circonstances changeantes de notre vie économique, reprenne en main les pouvoirs de gestion et d'administration de nos forêts, pouvoirs qui sont les outils indispensables d'une économie bien planifiée.

Si je suggère une reprise par l'Etat de ces responsabilités, ce n'est pas du tout avec l'idée que nos compagnies papetières puissent être rationnées ou le moins inquisiteur quant à l'alimentation de leurs usines. L'industrie papetière est actuellement, à mon avis, l'industrie singulière la plus importante de notre vie économique. Si l'Etat doit reprendre la gestion et l'administration de nos forêts, c'est parce qu'il n'est pas normal que l'utilisation intégrale de la forêt soit soumise en pratique aux conditions et à la bonne volonté des magnats du papier, si importants puissent-ils être. A cause de sa composition même, notre forêt est destinée à un usage multiple et rien n'en doit, autant que possible, paralyser un usage diversifié du moment que le marché est là pour absorber les produits qu'on peut en dériver.

J'imagine d'ailleurs que, comme moi, vous vous êtes réjouis voici quelques mois lorsque le ministre des Terres et Forêts a indiqué la nouvelle politique du gouvernement du Québec concernant l'octroi à tout nouveau concessionnaire des seules essences qu'il peut industriellement utiliser. Un tel système, qui exclut l'intermédiaire entre l'Etat et l'usager de la forêt publique, en plus d'empêcher la spéculation toujours possible, permettra à l'industriel désireux de mettre en valeur des essences forestières, jusqu'à maintenant inutilisées sur une grande échelle, de contribuer au taux d'accroissement de notre économie, spécialement de notre économie régionale puisque sans doute les nouvelles usines iront rejoindre les ressources forestières là où elles se trouvent.

L'exigence légitime de notre industrie forestière: une récolte annuelle stable et économique n'implique pas nécessairement que cette industrie soit reine et maîtresse de toutes les essences forestières d'un territoire, même de celles qu'elle utilisera jamais. Par contre la croissance économique de la plupart de nos régions exige elle que la récolte annuelle de la forêt soit utilisée le plus exhaustivement possible, de façon à ce que puissent être érigées et alimentées à même nos forêts des usines de capacité moyenne capables de résorber non seulement le surplus de main-d'oeuvre actuel-

lement en chômage mais aussi l'accroissement net du nombre de travailleurs qui font leur apparition chaque année.

L'exode vers la grande ville de secteurs importants de notre population rurale ne règlera pas le problème économique de nos régions. Si ces dernières sont dotées de ressources naturelles importantes, et au surplus renouvelables, c'est en les mettant elles-mêmes en valeur qu'on pourra le mieux contribuer à d'heureuses solutions. On a parlé de retour à la terre, moi j'aime à parler de retour aux ressources, à la condition qu'il ne s'agisse pas de retour de spectateurs à des ressources dont la gestion et l'administration leur soient étrangères.

Concéder les bois de nos forêts à différents usagers selon leurs possibilités d'en user industriellement, voilà donc à mon sens l'une des solutions possibles et je trouve que cette solution devrait être appliquée le plus tôt possible sur tous les territoires déjà affermés où l'initiative pourrait s'avérer bénéfique à la population.

Si cela se faisait, comment pourrait-on coordonner les différentes exploitations par divers usagers... En toute sincérité, je crois que la chose serait très simple à réaliser, du moment que l'Etat se réserverait le rôle de grand gérant des opérations forestières. Le plan d'aménagement serait fait par lui, c'est lui qui déciderait, en fonction du plan d'aménagement et des situations courantes, où l'on doit couper, quelle méthode doit être employée, etc. C'est lui aussi qui ferait les chemins, créant un réseau de voirie forestière susceptible de favoriser les travaux de sylviculture et d'amélioration de la croissance annuelle et permettant de récolter le bois là où on doit le faire, et empêchant que ne se perdent à jamais - pourries sur pied - d'importantes richesses en matière ligneuse.

Sous la gouverne de l'Etat, les compagnies papetières et d'autres usagers pourraient exécuter les opérations de coupe qui leur sont nécessaires et permises. On voit aussi que la reprise par l'Etat de ses pouvoirs d'administration et de gestion des forêts permettrait plusieurs manières d'opérer et l'on pourrait même concevoir - pourquoi pas - que des manufactures de pâtes de bois, de papier-carton et papier journal puissent fonctionner sans avoir besoin d'investir des sommes considérables dans des "limites à bois" dont elles ne requièrent en réalité qu'une récolte sûre et stable.

Ainsi pourraient s'établir de nouvelles manufactures, même dans nos domaines traditionnels de production, dont les mises de fonds seraient beaucoup moins fortes, ainsi que les frais fixes, ce qui pourrait avoir l'avantage additionnel de rendre possible et viable l'industrie moyenne, qui dans bien des cas, à cause du jeu très actif de son multiplicateur économique, représente la meilleure façon pour la forêt de jouer son rôle social dans l'économie régionale.

D'autres solutions devraient être étudiées, et dans certains cas appliquées aux territoires forestiers vacants de la Couronne et même à des forêts déjà affermées. Je pense par exemple à la formule des chantiers coopératifs qui a maintenant assez de réalisations à son crédit pour qu'on puisse, à partir de son bilan, prendre des orientations nouvelles dans certaines régions vis-à-vis la gestion et l'administration de nos forêts; à la formule des villages forestiers, dont on a connu certaines structures sur la côte nord mais qui ont eux aussi été limités dans leur rendement par le fait que ce sont les compagnies papetières qui assumaient la gestion et l'administration des forêts autour desquelles gravitaient ces villages.

Il faut de plus en plus considérer la forêt comme l'assise naturelle sur laquelle il faut appuyer au Québec une bonne partie de notre économie régionale. Serenouvelant naturellement et gratuitement, c'est en fournissant un travail diversifié à la population qu'elle remplira son rôle social dans l'économie régionale.

Pour y atteindre il faudra que l'Etat retrouve son rôle de la gestion et de l'administration des forêts et, dans un avenir rapproché, que soient mises sur pied des structures nouvelles pour permettre à l'Etat d'assumer ce rôle. Nos régions forestières, qui se subdivisent naturellement en bassins, devront être dirigées sur place par des officiers de l'Etat nantis de pouvoirs réels et qui, agissant en coordination avec une équipe de planificateurs, avec les industriels et la population concernés seront responsables de faire donner à la forêt la contribution dont elle est virtuellement capable au bien économique-social de la région.

En terminant, je voudrais rappeler cette allusion que je faisais tout à l'heure à l'"approche multiple" qui doit dorénavant être la nôtre vis-à-vis les richesses naturelles. Le bois n'est qu'une des ressources de la forêt, qui contient aussi du gibier, des lacs et des poissons, de l'eau potable et qui devrait demeurer potable... Ce n'est donc pas une seule ressource, le bois, à la mise en valeur de laquelle l'Etat devrait présider, mais c'est de toutes ces ressources que, d'une façon globale, une autorité régionale multidisciplinaire devrait assumer la gestion et l'administration pour permettre à la forêt de jouer son rôle social. Cette autorité régionale ou de bassin - peut-être du genre Tennessee Valley authority -, en contact constant avec l'autorité gouvernementale à Québec, travaillerait par ailleurs étroitement avec la population régionale concernée. Différents corps intermédiaires pourraient être mis à contribution par voie de consultation.

Il est extrêmement important que cette consultation se fasse au stade de l'élaboration pour que les plans de développement économique régional, et d'utilisation de nos ressources, soient ensuite appuyés dans leur exécution par la population visée.



L'AGRICULTURE... VUE DE QUÉBEC

Devant l'Association des manufacturiers de lait concentré, le ministre de l'Agriculture, M. Alcide Courcy, admettait que tous les organismes intéressés à la production laitière, et même les consommateurs, s'accordaient avec les producteurs eux-mêmes pour que le prix moyen versé aux expéditeurs soit porté à \$3.50 (contre \$3.00 en 1964), mais il importe de rechercher les moyens de consentir cette majoration. M. Courcy constate que les produits laitiers sont vendus à des prix de détail trop bas actuellement. Ce qui laisse présager qu'au cours de 1965, un effort sera effectué en faveur des producteurs de lait pour augmenter leurs revenus.

SUJETS D'ÉTUDE

Le ministre Alcide Courcy révèle que des enquêtes se poursuivent à son ministère sur les coûts de fabrication des produits laitiers pour connaître avec quel degré d'efficacité les fabricants remplissent leur rôle, sur la reconnaissance de l'activité du comité interministériel de l'industrie laitière dans le Québec et l'Ontario et sur la constitution ou la création d'une agence provinciale de produits laitiers afin de stabiliser l'industrie laitière.

LES BOISÉS

Pour sa part, le ministre des Terres et Forêts, M. Lucien Cliche, préconise l'utilisation des forêts de la Couronne au bénéfice de toute la population et une utilisation plus complète de nos richesses forestières par une participation plus active des populations qui vivent en lisières de "nos" boisés. Dès maintenant, M. Cliche souligne qu'il ne faudra pas se montrer surpris si, d'ici quelques années, le gouvernement prend des mesures pour réaliser ce double objectif. La principale préoccupation du ministère a trait, aujourd'hui, au programme du reboisement méthodique. Le gouvernement demeurant le dépositaire des richesses naturelles, les concessionnaires ne doivent pas considérer le territoire qui leur est affecté, comme un domaine inviolable.

UNE PLANIFICATION

C'est pourquoi, devant tous les problèmes qui surgissent, le gouvernement, suivant les études économiques et de planification forestière, doit prévoir les approvisionnements nécessaires aux industries déjà implantées qui contribuent hautement à l'essor économique du Québec. A ce sujet, M. Lucien Cliche, ministre des Terres et Forêts, révèle que le printemps prochain, des audiences publiques seront tenues au parlement pour étudier spécifiquement les droits de coupe qui doivent être fixés par son département.

LE PROBLÈME DES LOISIRS

Le problème du travail voisine celui des loisirs. Or comme la

population urbaine bénéficie de plus en plus d'heures de détente, le gouvernement songe à un plan qui permettrait aux populations de bénéficier de la forêt et des loisirs en pleine nature. Un programme d'aménagement forestier est en voie de gestion actuellement en vue de doter la province de nombreux parcs forestiers profitables à la population urbaine et aux touristes.

CRAINTE ÉCARTÉE

Il n'est pas question, toutefois, que le gouvernement du Québec songe à nationaliser les industries de pâtes et papiers. Cette industrie est la plus considérable du Québec et elle possède des marchés d'exportation nécessaires à l'économie nationale. Toutefois, selon M. Lucien Cliche, si l'entreprise privée ne peut participer davantage au développement de certaines régions économiquement faibles de la province, son département des Terres et Forêts sera forcé d'assumer certaines responsabilités, notamment celle de coopérer avec tout groupement intéressé à la création de nouvelles industries forestières.

LES COOPÉRATIVES

Il est indiscutable que le gouvernement du Québec escompte beaucoup sur les progrès des coopératives agricoles pour organiser une production ferme en milieu rural. Tout récemment encore, M. Alcide Courcy, ministre de l'Agriculture, invitait les coopératives à se prévaloir des législations et subventions fédérales provinciales pour se doter d'entrepôts à légumes et à fruits afin d'offrir sur le marché des produits mieux classés, mieux préparés, et une concurrence de bon aloi profitant avant tout aux producteurs de "chez-nous".

POMMES ET CIDRE

Une enquête conduite dans les vergers du Québec a pour but de recueillir les données concernant le nombre et l'âge des pommiers, la variété des pommes cultivées et leurs volumes annuellement, le tout en vue d'établir des méthodes de commercialisation des pommes et une nouvelle fabrique de sous-produit de la pomme, y compris le cidre léger d'une teneur de 2.5 à 7 p.c. d'alcool. On sait que, d'ici peu, le gouvernement doit sanctionner des règlements touchant la production et la vente des cidres et vins de pommes au Québec.

PUBLICITÉ ET FAITS

Par la voix de M. René Bernatchez (Lotbinière), l'opposition a reproché au gouvernement et au ministère de l'Agriculture en particulier, de donner trop de publicité aux populations urbaines sur les millions promis aux régions rurales en vue de solutionner les problèmes agricoles. Chaque année, l'Assemblée Législative est appelée à voter vingt ou trente millions de plus à l'Office du Crédit agricole mais, à la fin de chaque année, on constate que les montants versés n'ont pas été entièrement consacrés aux prêts agricoles. Selon les statistiques, les engagements de l'Office seraient de \$268 millions sur un pouvoir d'emprunt de \$320 millions: ce qui signifie une réserve accumulée de \$51 millions à l'Office. Mais en réalité, depuis 1937 et jusqu'au 31 mars 1964, les cultivateurs ont emprunté \$157,925,000 et c'est ce montant et non pas les \$320 millions votés, qu'ils se partagent. A tout événement, l'Assemblée législative adopta en 3e lecture le bill ajoutant \$20 millions à l'Office du crédit agricole pour 1965.

Belle victoire syndicale de l'UCC de Québec-Nord

A peine quelques heures ayant le déclenchement d'une grève, soit après plusieurs jours de conciliation sous les directives de M. Noël Bérubé, chef des conciliateurs, une entente est intervenue entre le Séminaire de Québec, propriétaire de la Scierie Montmorency, et les membres du syndicat forestier de l'U.C.C. de Québec-Nord. Une dizaine de points ont fait l'objet du litige qui s'est heureusement bien terminé.

A cours des séances de négociation et de conciliation, la partie patronale était représentée par MM. Hervé Desjardins, i.f., René Baril, secrétaire de l'Association de l'industrie de bois de sciage. Les travailleurs forestiers étaient représentés par MM. Léo-Paul Lévesque, i.f., directeur du service forestier de l'U.C.C., Roger Morasse, organisateur syndical de l'U.C.C. de Québec-Nord, Paul-Albert Fortier et Albert Goulet, de Laval.

Voici, en résumé, les avantages que retirent de cette entente les travailleurs forestiers à la Scierie Montmorency.

SALAIRES

Les ouvriers ont obtenu une augmentation de .16c. l'heure pour 1965, rétroactive au 1er janvier; une augmentation de .10c. l'heure à compter du 1er janvier 1966. Soit une augmentation de .26c. l'heure en deux ans. Pour le travail supplémen-

taire, les ouvriers seront payés à temps et demi au lieu de temps et tiers, après une journée de 10 heures. Les heures de travail régulier sont réduites de 54 à 50 heures par semaine.

CONGÉS ET VACANCES

Les employés à la scierie Montmorency profiteront désormais de quatre journées de congés payés au lieu de deux, soit la St-Jean-Baptiste, la fête du Travail, le lendemain de Noël et le lendemain du jour de l'an. Une semaine de vacances leur sera payée après trois ans de service et deux semaines après huit ans.

AUTRES AVANTAGES

Grâce à la nouvelle convention, les employés ne perdront pas leur droit d'ancienneté pour cause maladie de moins de 6 mois. Ils jouiront d'une demi-journée de maladie par mois complet de travail cumulative jusqu'à concurrence de douze jours.

Il y a obligation, cependant, pour tous les membres de l'Union de demeurer membres de leur syndicat pour la durée de la convention. Cette convention prévaudra du 1er janvier 1965 au 31 décembre 1966, soit une durée de deux ans.

servez
BOVO
et encaissez des profits plus gros avec vos veaux de lait!

LES
ENFANTS
AIMENT
SERVIR
BOVO
AUX
PETITS
VEAUX!



Vous faites des veaux de lait de 180-190 lb en moins de 9 semaines avec le nouveau BOVO. BOVO est médicamenté et enrichi de vitamines "A" et "D" stabilisées.

BOVO contient un pourcentage élevé de gras assimilable. Son taux de conversion égale 1:1.

*Ne servez ni moulée ni foin avec BOVO.

Pour les veaux d'élevage, demandez VIOLAC.

COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC

4394, rue St-Ambroise, Montréal, P.Q.

150, rue St-Pierre, Québec, P.Q.



SENSATIONNELLE
Perceuse d'érables
\$14.95

Attachement pour entailler les érables s'adaptant à toutes les marques de scies. Spécifiez la marque. L'ensemble comprend: Kit d'attachement, une meche twistée 7/16 ou 13/32, une clé. Peut faire facilement plus de 400 érables par heure. Meche extra \$1.85. Courroie support de scie \$1. Agent demandé.

Ecrire à S. P. K., Boite Postale 687, Rawdon, P.Q. Tél. 834-2464

☐ Mandat ☐ C.O.D.

NOM

ADRESSE



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA COLONISATION

AU SERVICE DE

LA FERME FAMILIALE

Rédigé en collaboration

Chef de la rédaction: P. CARPENTIER

agronome au service de l'Information

Reproduction autorisée en donnant crédit aux auteurs

Les VRAIS professionnels de l'agriculture

Le premier lauréat de la médaille d'argent, au dernier concours du Mérite agricole, M. Georges-Omer Fortin, de St-Jérôme, Lac St-Jean, se classe dans la catégorie de ceux qu'on est convenu d'appeler les vrais professionnels de l'agriculture. En société avec deux de ses fils, il exploite depuis quatorze ans une ferme de 265 acres, dont 215 cultivées. Il obtient un succès remarquable grâce à une production diversifiée et à des rendements accrus d'année en année, conséquence des travaux de drainage en cours, de l'épandage de calcaire et d'une fertilisation abondante au fumier et aux engrais chimiques. Ses cultures comprennent: 100 acres de grain et de foin, cultivés d'après une rotation de 5 ans, 25 acres de culture maraîchères, 50 acres de pâturages cultivés, fertilisés tous les deux ans, et 40 acres de friche inculte.

Les rendements varient suivant l'état du terrain. Il n'y a pas de doute qu'ils atteindront un très haut niveau, quand le réseau de drainage sera complété. La luxuriance de la végétation là où l'eau ne cause pas de dommage en est la preuve.

La production des légumes, l'industrie laitière et la production porcine, trois départements d'une grande efficacité, contribuent pour la plus large part aux succès de M. Fortin.

La production des légumes, l'industrie laitière et la production porcine, trois départements

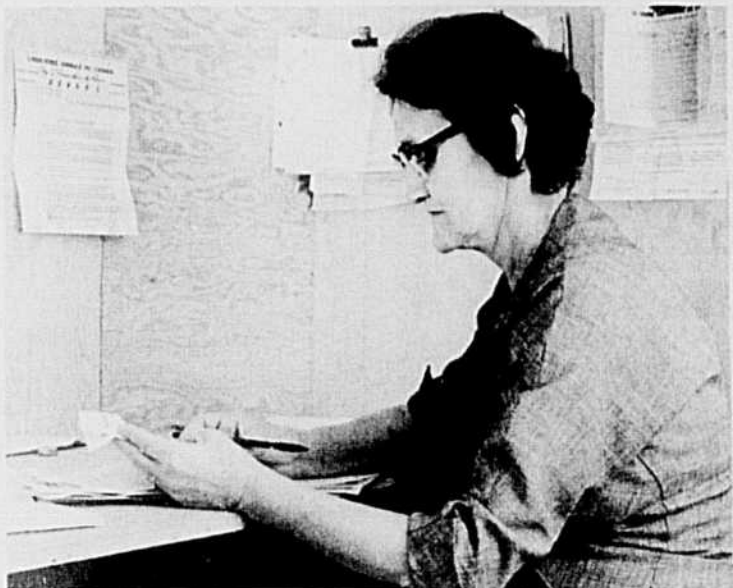
d'une grande efficacité, contribuent pour la plus large part aux succès de M. Fortin.

La production des légumes retient l'attention à cause de leur excellent entretien et de la vigueur de la végétation. Ils couvrent une superficie de 25 acres, comprenant trois acres de pommes de terre et 22 acres de légumes variés; surtout des carottes, des choux-de-Siam, des choux, des betteraves et des gourganés. Ces produits sont préparés et classifiés à domicile et vendus profitablement dans les villes environnantes. Ils ont

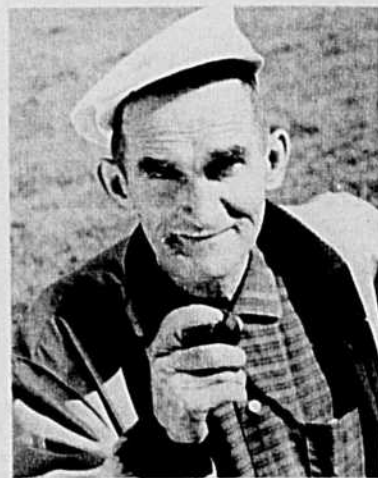
rapporté, au dernier bilan, des profits bruts de \$4,614.

Le cheptel laitier compte un taureau Ayrshire, 42 vaches, 13 taures et 28 génisses. Les vaches donnent une moyenne de 7,500 livres de lait, transformé en fromage à la fabrique locale. Au bilan, la vacherie montre une recette de \$7,420.

La porcherie abrite un verrat Landrace, 8 truies Yorkshire et plus de cent porcelets. Cinquante pour cent des porcs entrent dans la catégorie A. Ce département contribue pour un montant de \$4,250 aux revenus de la ferme.



LA COMPTABILITÉ. — En dépit de ses occupations comme ménagère, Madame Fortin tient à jour la comptabilité.



LA TERRE LE FAIT VIVRE. — M. Fortin est satisfait de son sort. La terre lui apporte la sécurité et lui permet d'assurer l'avenir de ses enfants.

Les productions secondaires; la bergerie où l'on garde 1 bélier Cheviot, 31 brebis et 20 agneaux, la basse-cour qui comprend 300 coquets, rapportent annuellement plusieurs centaines de dollars. Les agnelles, issues du croisement Cheviot-Leicester, sont vendues pour l'élevage. Écoulés au détail, sur le marché local, les coquets sont abattus, éviscérés et emballés à domicile.

Les animaux occupent des locaux confortables. La vacherie et la porcherie ont une superbe apparence. Un écurier mécanique fait un jeu de la tâche naguère si détestable du rcurage, et la ventilation électrique rend ces bâtiments très hygiéniques. Dans une annexe attenante à l'étable, la laiterie est pourvue d'un appareil de refroidissement et approvisionnée d'eau chaude et d'eau froide. À signaler, de plus, deux remises à instruments dont l'une avec meunerie au deuxième étage, une poussinière, un poulailler, un excellent caveau à légumes et une boutique parfaitement outillée pour le travail du bois et du fer. Porteurs d'une carte de compétence en menuiserie, les deux fils Fortin voient eux-mêmes aux travaux d'entretien, de réparation et de construction. C'est une source importante d'économie à la ferme que de pouvoir se passer de la main-d'œuvre spécialisée.

Assez complète, la mécanisation correspond aux exigences de l'entreprise. Elle s'est faite et continue de se faire en fonction de l'économie de main-d'œuvre. Le problème du travail, facteur de prime importance dans l'entreprise agricole, ne peut être résolu que par une mécanisation adéquate.

Le caractère familial de cette ferme est à souligner. Grâce à la collaboration de tout le personnel, père, mère, fils et belles-filles, la famille Fortin est en train de s'édifier une entreprise correspondant aux impératifs de l'agriculture contemporaine.

M. Fortin, père, a quatre autres fils; deux étudiants, un cultivateur et un diplômé en sciences sociales qui travaille à Québec; de ses quatre filles, une demeure au foyer, une est religieuse et deux sont mariées. Si la terre n'a pas enrichi le lauréat, elle lui a au moins procuré la sécurité et les moyens de préparer ses enfants à la vie.

Avis aux producteurs de sirop d'érable

Dans certains milieux, depuis quelque temps, on préconise l'utilisation de la paraformaldéhyde (PFA), sous forme de capsule lors de l'entailage des érables, dans le but d'empêcher l'entaille de se dessécher.

Bien qu'il n'y ait aucun inconvénient connu à cette pratique, le ministre de l'Agriculture et de la Colonisation, après consultation avec des spécialistes de son ministère qui ont étudié la question, est d'avis que l'emploi de la PFA n'est pas de grande utilité pratique dans les érables du Québec.

La PFA peut être utile sous un climat plus chaud que le nôtre. Avec les printemps plutôt froids qui prévalent au Québec, l'utilisation de la paraformaldéhyde est une dépense non indispensable. Pour cette raison, le ministère de l'Agriculture et de la Colonisation n'encourage pas son emploi.



LA PRÉPARATION DES LÉGUMES. — Un produit de qualité, bien présenté, trouve facilement preneur à un prix avantageux, et pour le producteur et pour le consommateur.

Le MÉMORANDUM du cultivateur

Que faire en mars?

Les années se suivent, mais ne se ressemblent pas toujours. Aurons-nous février en mars cette année? Peut-être bien, avec des giboulées et du verglas. L'hiver venu tard nous quittera probablement à regret, prolongeant son séjour. Nul plus que l'agriculteur est à la merci de la température. D'où la nécessaire flexibilité de notre présent mémorandum. D'autant plus qu'il y a toujours l'inévitable décalage entre les Laurentides, les Appalaches, la Gaspésie et la plaine de Montréal.

EN ÉLEVAGE

- S'inscrire au contrôle laitier.
- Placer auprès d'un éleveur sérieux sa commande pour un bon reproducteur pur sang, ou devenir membre du cercle d'insémination artificielle de son milieu.
- Ne retenir pour l'élevage que les génisses provenant de vaches donnant un lait abondant et riche en gras.
- Faire la guerre aux poux qui s'attaquent avec férocité aux vaches et aux sujets d'élevage, à cette période de l'année.
- Si les laitières du troupeau ne sont pas de qualité supérieure, acheter trois ou quatre génisses améliorées d'un cultivateur qui fait du contrôle, génisses provenant de parents hautement qualifiés.
- Donner aux veaux d'élevage les soins qui leur sont requis. Au besoin, consulter l'agronome.

À L'ÉRABLIÈRE

- Ce sera bientôt le temps des sucres. Il faut profiter des premiers beaux temps pour préparer la cabane à sucre: un bon époussetage et le lavage de tous les ustensiles s'imposent. Par mesure de précaution, il faut inspecter attentivement le tuyau de la cheminée pour éviter tout accident possible. Il faut se rappeler que le plus beau sirop se fait avec les premières coulées, qu'il faut de bons couloirs et un bon thermomètre pour fabriquer un excellent produit.
- On doit entailler à trois pieds du sol, du côté sud, et de manière à ce que les autres arbres n'ombragent pas l'endroit entaillé. L'entaille doit avoir de 3/8 à 1/4 de pouce de diamètre sur une profondeur de 3 1/2 pouces. Pour faciliter l'entaillage et le ramassage de la sève, il est in-

MARS, mois des bonnes semences

C'est le moment de se procurer des semences de choix, bien adaptées aux sols en culture. Ce devrait être des semences enregistrées ou certifiées.

Vous avez intérêt de demander à votre agronome la brochure: "Recommandations du Conseil des semences du Québec".

dispensable de se tracer un bon chemin dans l'érablière.

- M. Roch Delisle, i. f., nous écrit: "Notre industrie du sucre et du sirop d'érable est encore assez vulnérable, et cela du fait qu'elle dépend de marchés extérieurs pour l'écoulement d'une partie importante de sa production; par ailleurs, avec l'augmentation du coût de production du sucre et du sirop, le prix moyen que les producteurs touchent pour le sirop qu'ils vendent en barils leur permet difficilement d'opérer avec profit, principalement si la totalité ou la presque totalité de la récolte est ainsi vendue en barils."

"En détaillant davantage, les producteurs de sirop d'érable feront d'une pierre deux coups: ils contribueront à rendre leur industrie moins dépendante des marchés d'exportation et ils obtiendront un prix moyen plus élevé pour leur sirop".

À LA BERGERIE

par X.-N. RODRIGUE
agronome

- Surveiller l'agnelage. Il est bon d'avoir des loges dans un coin ensoleillé pour les brebis qui agnèlent, surtout si le troupeau est considérable. Si la température est froide, voir à ce que les brebis donnent leurs petits dans un endroit tempéré, car l'agneau naissant n'est pas résistant au froid.

- Couper la laine autour des mamelles des brebis afin de ne pas exposer les jeunes à avaler des meches de laine souvent cause de mortalité chez les agneaux. Si l'agneau vient au monde faible, l'aider à prendre sa première tétée. La brebis qui nourrit doit recevoir au moins une livre de grain par jour.

ENGRAIS CHIMIQUES

- Les subventions à l'achat d'engrais chimiques sont maintenues en 1965. Les agriculteurs ont donc profité à en utiliser davantage. L'été 1964 a sûrement contribué à dissoudre dans une très large mesure les fertilisants déjà épandus. Dès lors les cultivateurs qui veulent obtenir de bonnes récoltes, cette année, devront faire ce printemps de généreuses applications pour restituer au sol une bonne partie des engrais dissous et lavés par les pluies excessives.

- On ne saurait trop recommander aux agriculteurs d'acheter dès maintenant leurs engrais chimiques et d'en prendre livraison tout de suite pour profiter

des réductions offertes par les manufacturiers aux acheteurs diligents.

- Les subventions sur les engrais chimiques profitent à tous les exploitants d'établissements d'une superficie minimum de 10 arpents; l'aide accordée est égale à 30% du coût d'achat des fertilisants, jusqu'à un maximum de \$100 par cultivateur annuellement.

SOINS DES ABEILLES HIVERNÉES

par René BRASSEUR

- Jusqu'à présent, les abeilles se sont assez bien comportées dans leur quartier d'hiver, mais d'ici la prochaine récolte les colonies auront besoin de plus de soins. Les ruches qui hivernent à l'extérieur ne requièrent pas d'attention spéciale si elles sont bien pourvues de nourriture,



LA PROPRETÉ EST INDISPENSABLE. - Tous les ustensils de la sucrerie doivent être parfaitement lavés à la fin des sucres, et être rincés de nouveau, à l'eau chaude, avant d'être utilisés le printemps suivant.

mais celles en cave ou en caveau sont souvent en danger à ce temps-ci de l'année. Si les abeilles s'agitent et paraissent souffrir de la diarrhée, il faut les sortir pour leur permettre de libérer leurs intestins. Si la température demeure froide, on devra les envelopper pour les protéger contre le froid.

- Depuis quelques années, nous avons dans la province des cas de maladie appelée "nosemose", cette maladie affecte beaucoup l'hivernage des abeilles. Si vous voyez des taches brunes sur la façade des ruches, il serait bon de prendre sur la planche de vol une dizaine d'abeilles vivantes que vous placez dans un petit contenant avec de l'alcool (à friction) et que vous adressez à la Division de Chimie, Ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, Québec. Sur réception du rapport d'analyse, votre instructeur régional vous donnera les directives nécessaires.

EN CAS D'ACCIDENT DE LA ROUTE

- Personne n'est à l'abri des accidents. En pareil cas, voici un résumé de ce qu'il faut faire: 1) Prendre note de la date et de l'heure de l'accident; 2) l'endroit précis (route, rue, etc.); 3) l'état du pavé et la visibilité au moment de l'accident; 4) la position exacte des véhicules, à l'aide d'un croquis suffisamment élaboré des lieux; 5) la description des dommages matériels (voitures, etc.); 6) l'identification des conducteurs et des blessés, leur état physique (boisson, fatigue, infirmité); bien vérifier les certificats d'enregistrement; 7) la liste précise des témoins; 8) si possible, appeler un agent de police pour les constatations d'usage.

- Conserver ce questionnaire dans le coffre à gants de la voiture. Nous vous souhaitons de ne jamais vous en servir.

La complexité du problème de l'industrie laitière (1)

La solution aux problèmes complexes qui se posent au secteur du lait de transformation fait appel à diverses contributions, dont celles des gouvernements d'Ottawa, de Québec et des autres provinces, de la Régie des marchés agricoles, des fabricants de produits laitiers, à la collaboration des producteurs et dans une certaine mesure des consommateurs citadins. Ainsi s'exprimait, jeudi, le 18 courant, le ministre de l'Agriculture et de la Colonisation devant les manufacturiers de lait concentré de Québec, réunis à Montréal en assemblée annuelle.

Hôte d'honneur au banquet de clôture du congrès de ce groupement, l'hon. Alcide Courcy a abordé au cours de sa conférence quelques aspects du très important problème de l'industrie laitière, en ce qui concerne surtout le secteur du lait de transformation. De fait, a rappelé le conférencier, quand on parle du malaise profond de l'industrie laitière, c'est à ce secteur particulier que l'on pense, et plus précisément au prix moyen que reçoivent les producteurs. Si on admet que le prix annuel moyen payé aux expéditeurs de lait entier aux usines de transformation a été de \$3.00 en 1964, nous nous accorderons tous avec les producteurs eux-mêmes pour dire que ce prix devrait être immédiatement porté au strict minimum de \$3.50, ce qui laisse toute liberté de rechercher les moyens de le hausser à un niveau plus élevé.

Envisageant quelques solutions mises de l'avant, le ministre évoque d'abord la théorie voulant qu'il appartienne aux consommateurs de solder en entier

la note de 40 cents ou de 50 cents les cent livres de lait de transformation qu'il faudrait immédiatement accorder en plus aux producteurs, étant donné que comparativement à d'autres, les produits laitiers sont vendus à des prix de détail trop bas. Mais M. Courcy met les tenants de cette théorie en garde contre la résistance des consommateurs à l'élévation des prix, un fait qui a été déjà abondamment établi. S'il y a quelques possibilités dans ce domaine, dit le ministre il faudra qu'elles soient explorées avec prudence et sur une base nationale.

Parmi les autres solutions qui viennent à l'esprit, le conférencier distingue celles qui sont à court terme, telles la décision du gouvernement du Québec d'accorder une subvention hivernale de .10c. la livre de gras aux producteurs de lait de transformation, et la proposition faite par Québec au gouvernement canadien visant à rajuster l'ensemble des prix de soutien et des primes à l'exportation fédérale, de façon à ce que le lait transformé rapporte aussi uniformément que possible un prix à la ferme de \$3.50 les cent livres.

Explorant le domaine des solutions à longue portée, le ministre de l'Agriculture et de la Colonisation fait part de quelques recommandations faites récemment par le sous-comité de l'industrie laitière de la Régie des marchés agricoles: enquête sur les coûts de fabrication des produits laitiers pour savoir avec quel degré d'efficacité les fabricants remplissent leur rôle, renaissance de l'activité du Comité interprovincial de l'industrie laitière Québec-Ontario et constitu-

tion d'une agence provinciale de produits laitiers. Les pouvoirs de cette agence pourraient être tous ceux susceptibles d'orienter et de stabiliser l'industrie du lait de transformation dans tous ses secteurs et pour en arriver à la fin à une rétribution uniforme de tous les producteurs par 100 livres de lait de même qualité. Quant au Comité interprovincial d'industrie laitière Québec-Ontario, il aurait pour rôle principal de susciter la création, dans la province d'Ontario, d'une agence provinciale ontarienne qui travaillerait en étroite collaboration avec celle du Québec.

Toutes ces recommandations, conclut M. Courcy, suggèrent une foule d'idées généreuses, idées qui ont déjà été formulées d'ailleurs en divers milieux agricoles canadiens, touchant l'ajustement des productions à la demande des marchés, l'élimination des crises de surproduction et, enfin, la péréquation, entre tous les producteurs, également méritants, du revenu à la ferme du lait de transformation.

Monsieur Courcy a parlé, en terminant, de la participation du Québec à la campagne nationale d'amélioration de la qualité des produits laitiers et de la nécessaire collaboration des manufacturiers de produits laitiers et de la nécessaire collaboration des manufacturiers de produits laitiers avec les services agronomiques et vétérinaires du gouvernement provincial.

(1) Résumé de l'allocation de l'honorable Alcide Courcy, à l'assemblée annuelle des manufacturiers de lait concentré, le 18 février 1965, à Montréal.



SECTION DU MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE ET
DE LA COLONISATION, QUÉBEC.



LES ENTREPOTS INDIVIDUELS SONT NÉCESSAIRES

Grâce à son influence auprès des gouvernements, l'U.C.C. pourrait aider les maraîchers tout en favorisant la baisse du chômage, en demandant des octrois pour la construction d'entrepôts individuels, réfrigérés ou non, ce qui permettrait à de nombreux travailleurs horticoles de rester chez eux l'hiver plutôt que de se faire journaliers ou pensionnaires du gouvernement. Qu'y-a-t-il de plus utile pour un producteur que d'avoir quelques milliers de sacs de légumes à écouler durant les mois d'hiver? N'est-il pas nécessaire avec la vie moderne autant pour le consommateur que le producteur? Et surtout durant les temps chauds, que les légumes soient refroidis dès leur cueillette afin de leur garder leur saveur qui permet de concurrencer ceux qui nous viennent de chez nos voisins, parfois à plusieurs milliers dans des wagons ou caisses réfrigérés, et obtiennent à cause de cela surtout la préférence sur les nôtres non refroidis.

L'U.C.C. propose les entrepôts collectifs qui ne peuvent remplacer les individuels à moins de créer des fermes collectives comme en Russie. Il y a encore une autre solution, celle de laisser crever les petits exploitants et laisser la place libre aux monopoles américains qui n'ont pas besoin d'octroi pour s'en construire ni de l'U.C.C. pour les défendre. Les maraîchers du Québec veulent continuer la libre entreprise et l'U.C.C. devrait être la première à les encourager en demandant des octrois pour la construction d'entrepôts pour ceux qui en ont besoin, et dont les moyens ne leur permettent pas d'en construire. C'est le moyen le plus sûr de combattre le chômage dans nos campagnes, en particulier l'hiver.

M. Laffite, maraîcher

BRAVO À LA TERRE DE CHEZ NOUS!

Chers abonnés de La Terre de Chez Nous. C'est-à-dire du Québec et de l'Ontario, certainement que vous êtes intéressés et contents de voir de ce journal qui est des plus intéressants sur plusieurs sujets qu'il serait inutile de vous mentionner, car vous le recevez comme moi. Vous pouvez en juger de vous-même; pour moi je suis de la province d'Ontario, et si je vous disais que je suis abonné depuis 22 ans et je n'ai jamais manqué de le lire à chaque semaine!

A remarquer que nous y trouvons une lecture pour tous, grands et petits, sans crainte de lire quoi que ce soit de mauvais, tout y est pour le bien de chacun, surtout pour la classe rurale et même beaucoup dans les villes et villages; plusieurs ne voudraient pas manquer de recevoir cette revue si remplie de notre belle et charmante langue française. Pour ma part je ne puis m'empêcher de féliciter tous ceux qui sont les auteurs de cette excellente lecture si intéressante, et toute remplie d'un si excellent français qui nous fait du bien au coeur, surtout nous, ici, de l'Ontario.

Bravo! Continuez, directeurs et travailleurs à La Terre de Chez nous, continuez à nous faire bénéficier de tous vos renseignements. Merci, et je souhaite à tous les lecteurs de faire comme moi.

D'un abonné satisfait

La grève des cultivateurs... ne durerait pas longtemps!

Je pense de poser la question: que pensez-vous d'une grève générale des cultivateurs?

Oui, une vraie grève ou plus rien ne marcherait, ni lait, oeufs, viande, beurre, légumes, etc...

Il faut montrer à nos gouvernements qui leur permet de manger plein leur ventre.

Si ceux qui leur procurent, à eux et aux autres de quoi se nourrir, faisaient d'une vraie grève, ils s'apercevraient peut-être qu'ils ont bien besoin du cultivateur. Ce cultivateur qu'ils qualifient chacun leur tour de ratés, de pas instruits, de non administrateurs, d'imbéciles; en un mot, que feraient-ils à notre place?

Les cultivateurs ne se fient pas sur les gros salaires des députés et des ministres non plus.

Je sais que tous les cultivateurs travaillent plusieurs heures par jour et je leur trouve beaucoup de qualités pour réussir à faire vivre leur famille malgré tout. Ils n'ont pas tous les défauts qu'on entend dire à propos d'eux.

Moi, je souhaite qu'une grève générale se décide, tout comme cela a réussi à nous montrer unis et forts pendant la marche sur Québec.

Elle ne durerait pas longtemps avant que nos gouvernements nous accordent de vendre nos produits pour que nous puissions vivre sur nos fermes.

Nous n'aurions pas besoin de beaucoup d'aide pendant la grève. Nous sommes habitués à ne rien avoir. Il faut nous décider une fois de plus à montrer aux gouvernements qu'on veut vivre nous autres aussi, et cesser de faire rire de nous par ces parasites, ces lâches devant leur devoir.

Une femme de cultivateur

LA JALOUSIE EST UN POISON

Que d'existences sont empoisonnées par ce vice qu'est la jalousie! Que de conflits, que de querelles, que de drames elle provoque! Si encore ce n'était qu'un défaut, mais cela peut devenir un vice, une maladie. Et l'ennui, c'est que la plupart de ceux qui sont affligés de ce mal ne s'en rendent même pas compte.

On va même se plaindre à des curés pour s'attirer la pitié à son avantage, et là on est bien convaincu de son sort malchanceux. Mais assez souvent cette jalousie est poussée par l'envie, qui est un péché capital, et qui nous attriste du bien des autres.

Ils sont portés à transmettre leurs propres défauts à leur entourage afin de trouver des excuses, ils vont jusqu'à faire de la dépression pour de vraies insignifiances, voire même se retrouver dans un hôpital pour se faire dire de ne pas tant penser.

Que l'on regarde autour de soi un peu les exemples. On s'empresse de s'acheter un réfrigérateur parce que la belle-soeur en a un, on change de chapeau et de robe parce que la voisine a changé. On acquiert une automobile parce qu'on ne peut plus supporter que les autres en possèdent, on va même jusqu'à s'endetter pour des années à venir.

On jalouse aussi un copain qui se construit un bungalow, on scrute tous les coins pour enfin découvrir des déficiences et pour terminer on en invente. Si le garçon du voisin épouse une femme assez jolie, toute la maisonnée se met au frais de lui chercher des poux.

On critique jusqu'à l'instruction d'un tel par pure jalousie, de peur de ne pouvoir en faire autant chez soi. Chacun a ses défauts et ceux qui en trouvent beaucoup chez les autres en ont parfois beaucoup plus, à commencer par le manque de charité. Scrutez le coeur des jaloux, s'ils sont en bon accord avec leurs frères et soeurs,

ils ont toujours peur qu'ils possèdent plus qu'eux.

On jalouse même la grandeur d'une telle parce qu'on n'est pas assez sincère pour avouer que si notre fille possédait quelques pous de plus, ça l'avantagerait. Ah oui, on critique tout, la conduite des autres, et on ferme les yeux sur sa propre famille.

Que de calomnies, mensonges, sont commis à cause de la jalousie qui est un poison. Pourquoi ne pas se contenter de ce qu'on possède et laisser les autres en paix? Pourquoi? Parce que beaucoup d'humains sont des monstres d'égoïsme et d'orgueil. On ne peut supporter même la réussite des autres, parce qu'on se croit le nombril du monde, on laisse grimper l'orgueil au dessus de sa volonté et on veut tout dénigrer.

Conclusion - La jalousie est un poison dont il faut se tenir à distance, car il empoisonne non seulement celui qui en souffre, mais aussi tous ceux qui l'entourent, et encore plus les enfants qu'ils mettent au monde, qui héritent des défauts de leurs parents. On inocule des vaccins aux individus et aux animaux pour les immuniser contre les maladies microbiennes. Pourquoi ne pas injecter le jaloux d'une forte dose de bonne volonté? Grâce à elle il arrivera à dompter l'orgueil et le mensonge.

Jos Alexis

AVANT D'ACCEPTER UN CHÈQUE... INFORMEZ-VOUS!

Je lance un S.O.S. à tous les avocats de la province fils de cultivateurs ou ayant conservé quelque sympathie pour ces pauvres gnochons qui se font rouler de la belle façon depuis quelque temps par un autre cultivateur, bandit, devrais-je dire, des Cantons de l'Est, de Bromptonville, je crois, car il ne donne jamais la même adresse, Scotstown, etc.

Il se présente chez les cultivateurs comme acheteur de vaches surtout, qu'il doit revendre à d'autres cultivateurs qui ont eu des vaches collées par l'inspecteur de la Brucellose au Fédéral. Il achète toutes les vaches d'un cultivateur si elles sont à vendre, donne un semblant de chèque sur une banque quelconque dans laquelle il n'a jamais eu un sou et dans une localité où il n'est jamais demeuré. Durant qu'on encaisse ce faux, il est envoyé à la banque en question, refusé, passe au Bureau chef, revient à son point de départ. Téléphonez et demandez au gérant de cette banque la raison de ce refus; il vous répondra qu'il n'a rien à déclarer. Il faut que ça passe par tous les gérants de banque entre eux ou les avocats pour avoir une réponse. Belle protection pour ceux qui ont de faux chèques! Le temps passe et ça protège les bandits. A l'arrivée de ce faux vous vous mettez à la recherche de votre homme, assez difficile à trouver je vous l'assure. Pendant ce temps qu'il s'est donné à dessein, il a vendu le tiers ou la moitié de vos vaches, a empoché l'argent. Alors vous commencez à voir le tragique de la situation et vous décidez d'aller voir cet acheteur à si bon marché pour prendre quelque arrangement s'il en est encore temps.

Vous lui offrez de reprendre vos vaches qui lui restent, qu'ils paient celles qui sont vendues et il sera clair de vous. Peine perdue, il ne veut rien entendre. Il a acheté ces vaches, il demande encore un mois pour vendre le reste, alors seulement, il donnera quelque chose, s'il le veut bien naturellement. Car d'autres cultivateurs depuis un an, deux ans et même trois ans se sont faits jouer par ce sale individu et n'ont jamais retiré un sou. Il est bourré de dettes, des jugements. Il a toute sorte d'argent, avec un pareil commerce, ne le dépose jamais en banque au dire de ses amis. Il le garde chez lui ou dans ses poches, fait le gros avec ses proches, et leur sort des bills de \$500 quand ils sont trop tannants.

Donc, je lance un appel à tous les avocats du Québec, et leur

LES MOTS CROISES DE LA "TERRE"

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

HORIZONTALEMENT

- 1.- Toute clôture à jour et à hauteur d'appui.
- 2.- Raillerie qui consiste à dire le contraire de ce qu'on veut faire entendre. - Principe servant de règle, de loi.
- 3.- Battements de cloches à coups précipités. - Dans.
- 4.- Seule, peu fréquentée. - Mammifère domestique à longues oreilles.
- 5.- Métal précieux. - Qui n'a plus de dents.
- 6.- Se dit par mépris d'une personne de très petite taille. - Sans sous chaudes.
- 7.- Disons qu'une chose n'existe pas. - Lande où friche où l'on met paître les bestiaux.
- 8.- Unité de travail. - Expose au vent.
- 9.- Course de bateaux. - Se soumettre, plier.
- 10.- Ignorance d'une chose. - Terre entourée d'eau.
- 11.- Munie de crêpeaux. - Choisi.
- 12.- Coupe ras le poil. - Crochet de fer. - Préfixe qui se place devant un nom pour exprimer ce qu'a été une personne une chose.

VERTICALEMENT

- 1.- Bouclier comme le poil d'un bichon. - Symb. du chrome.
- 2.- Gros perroquet. - Bramer en parlant des cerfs. - Coups de baguettes sur le tambour.
- 3.- Wagonnet plat servant aux travaux de chemin de fer. - Autre épellation de bogies.
- 4.- Conformité d'idées de sentiments. - Mère de la Vierge.
- 5.- Fausse souterraine où l'on dépose les grains, les légumes pour les conserver. - Mouche du sommeil.
- 6.- Pareille, semblable. - Faible, mou, sans énergie.
- 7.- Celui qui trouve aisément le sens de ce qui est obscur. - En les.
- 8.- Douze mois. - Attachés avec une ancre.
- 9.- Verso, revers. - Propre, sans souillure.
- 10.- Term. d'infinitif. - Rendue tiède.
- 11.- Conduites par force. - Pron. personnel.
- 12.- Serrées, mal à l'aise. - Qui a une cavité intérieure.

(SOLUTION EN PAGE 18)

demande si les lois de la belle province, un avocat en tête, peuvent faire arrêter un individu de cet espèce qui ne cesse depuis quelques années de prendre les biens de pauvres cultivateurs, biens amassés de peine et de misère et dont ils ont tant besoin. Arda, qui doit sauver la classe agricole, en sauverait plusieurs si elle réussissait à les débarrasser de ce cancer. Que faire? Je suis désespéré. Allez trouver un avocat qu'il prenne notre cause en main et nous défende, les lois sont là pour ça. Je suis allé en trouver deux, depuis 15 jours, et ça n'a pas donné grand chose. Ils me regardent d'un petit air narquois et me disent: on se fait payer en argent quand on ne connaît pas les gens. Je le sais comme eux. Après un demi-siècle de vie rurale, jamais un individu n'est venu vider mon étable de la pareille façon, et avec aucune intention de me payer. Il n'avait pas ça écrit dans le front. Le coup est fait, il faut essayer de le réparer, mais comment? qui viendra à mon secours et au secours de plusieurs dans mon cas? J'attends votre réponse dans l'opinion rurale au plus tôt.

Habitant vert, qui s'est fait prendre pour près de \$4,000

PAS D'AVENIR POUR LE QUÉBEC DANS LA CONFÉDÉRATION

Je vois que plusieurs personnes sont mécontentes du comportement du gouvernement en affaires agricoles. C'est le mieux qu'ils peuvent faire car ils ne sont pas maîtres dans le pays, car nous avons été conquis par

l'Angleterre il y a 200 ans et ils sont les maîtres.

Le gouvernement fédéral n'est que l'administrateur de la haute finance britannique qui exploite la population, et il ne peut rien faire sans l'autorisation de ses maîtres.

Le seul moyen de réussir en quelque chose est de sortir de la confédération en séparant Québec du Commonwealth.

Avec une république nous pourrions acheter les grains de provenance de la Russie ou sinon le faire venir d'ailleurs et contrôler nos marchés en hommes libres.

Pour cela il faut que tout le peuple québécois travaille ensemble à la libération du Québec.

Votre marche sur Québec n'a pas servi à grand chose. Jean Lesage ne s'est même pas dérangé, vous ne l'intéressiez pas avec votre augmentation de salaire, il n'est pas en peine du coût de la vie.

N'oubliez pas l'Union fait la force, mais faites vite car dans 20 ans la province de Québec sera devenue une forêt vierge rebossée par le gouvernement du Québec au profit des trust à bois.

J. Wilcott
Wickham
Co. Drummond.

Votre CROIX-ROUGE EST TOUJOURS À L'ŒUVRE

La période de tarissement

par Hugh Peckham, M.Sc. A. ① nutritionniste

Une vache laitière doit produire durant 10 mois pour ensuite, selon son système physiologique, refaire ses réserves durant 2 autres mois tout en produisant, au cours de ces deux derniers mois, les 2/3 du poids de son veau. C'est un cycle annuel et pour assurer à cette "usine laitière" que l'on surnomme parfois la vache, il faut lui donner tous les outils que l'on appelle "aliments équilibrés", pour en assurer une production en relation avec son potentiel génétique. Les unités nutritives, vitamines "A" et "D" stabilisées, minéraux essentiels et mineurs, sont donc d'importants constituants dans la fabrication de ces aliments équilibrés.

a) Le succès ou l'échec de la prochaine lactation résulte en partie aux soins apportés par l'éleveur durant cette période critique qui constituera la "fondation de base" pour une production maximum économique.

Durant la période de tarissement, la vache doit:

10. refaire son état de chair. Une augmentation d'environ 8 à 10% de son poids normal, c'est-à-dire de 100 à 150 lb, doit être ajoutée au poids de l'animal.

20. compléter le cycle de la gestation, c'est-à-dire fabriquer les 2/3 du poids de son veau. Un veau pesant 90 lb à la naissance, 60 lb de chair est produite durant ces 60 jours, c'est-à-dire 1 lb de chair par jour.

30. préparer le système mammaire pour la prochaine lactation, spécialement durant les 2 ou 3 dernières semaines avant le vêlage.

Lorsque le développement du pis est intensif et rapide, une quantité aussi impressionnante que 60 à 70 lb de lait séjourne dans le pis au moment du vêlage. Comme dans toute production, nous ne pouvons négliger l'œil de l'éleveur. Il faut d'abord qu'il suive l'évolution de ce système physiologique, surveille l'état de

chair de son animal en lui donnant tous les aliments requis pour en assurer le bon fonctionnement de son organisme. Quels sont maintenant les ingrédients pouvant être servis à la vache durant sa période de tarissement?

FOURRAGE

Un bon foin, de préférence de légumineuse, luzerne ou trèfle ou encore un mélange avec un foin de mil de qualité, c'est-à-dire, récolté à la fleuraison entre le 15 juin et 10 juillet, devrait constituer le fourrage de base pour l'alimentation de cette future productrice.

MINÉRAUX ESSENTIELS

Les exigences en minéraux essentiels, sont plus élevées au cours de cette période et tout spécialement, le phosphore. Ils sont requis pour la formation des os et plusieurs autres fonctions, telles que: Phénomènes de la reproduction, équilibre des liquides organiques, croissance, l'utilisation de l'énergie.

VITAMINES "A" ET "D" STABILISÉES

Particulièrement au cours de l'automne et les mois de stabulation, la vache requiert une quantité plus élevée de vitamines "A" et "D". Les exigences journalières en vitamine "A", sont de 40,000 à 60,000 unités. La vitamine "A" joue un rôle essentiel dans le phénomène de la reproduction et l'état physiologique de l'animal. On l'appelle communément, la "vitamine santé". Les exigences requises pour la vitamine "D", sont de 7,000 à 8,000 unités internationales par jour, pour l'assimilation du calcium et du phosphore. Afin d'éviter toutes pertes par oxydation, il est préférable d'utiliser des vitamines stabilisées.

ÉNERGIE

L'énergie est aussi importante durant cette période. L'épuisement, conséquence d'une ali-

mentation déficitaire, obligera l'animal à hypothéquer ses réserves (parfois rares) afin de produire les 60 lb de chair du poids de son veau. Comment espérer, après cette période d'amaigrissement, une production laitière maximum? Le meilleur placement pour l'éleveur est sûrement un investissement dans l'achat d'une moulée répondant à toutes les exigences de l'animal, durant cette période critique. Le blé, l'orge, le blé-d'inde, en proportions différentes, constituent les principales sources d'énergie que l'on retrouve dans les moulées conçues spécialement à cette fin. Ces sources d'énergie doivent constituer un minimum de 25 à 30% de la ration. Les objectifs du programme d'alimentation suivant sont:

10. refaire la condition de chair,
20. assurer à la prochaine lactation, une production de lait, de 10 à 12 fois le poids de l'animal,
30. obtenir une production laitière maximum. Cette production de lait est intimement liée au potentiel génétique de l'animal,
40. assurer un vêlage normal.

Les moulées manufacturées pour répondre aux exigences nutritives de la vache à cette période, sont différentes des moulées laitières servies au cours de la lactation. Elles varient d'abord, par leur contenu en protéines moins élevé et doivent contenir un niveau plus élevé en minéraux essentiels et en vitamines "A" et "D" stabilisées. La majorité des éleveurs préfèrent une moulée dont la teneur en protéines est de 13 1/2% et une augmentation de 25% des minéraux essentiels et des vitamines "A" et "D" stabilisées.

Toutefois, si vous produisez votre grain, il existe des formules de mélanges très bien équilibrées avec des suppléments pour vaches tarées qui vous sont offertes pour cette période de tarissement.



Des certificats pour Eleveur Supérieur furent présentés aux éleveurs Ayrshire de haute production lors de l'assemblée annuelle de l'Association des éleveurs Ayrshire du Canada tenue récemment à Montréal. Les gagnants, de gauche à droite: R. B. MacFarlane, de Marbrae Farm, Howick; Rosaire Laliberté, gérant de la Ferme Trudel à St-Irénée; Amédée Gagnon, Rivière Ouelle, pour les Pères Trappistes, Ferme Mistassini; et Donald Rose, de Samuel S. Rose & Sons, Rosayre Farms, Mountain, Ontario.

PROGRAMME D'ALIMENTATION POUR VACHES TARIÉES

A- 1er mois de tarissement:

Servir une moulée pour vaches tarées à raison de 5 à 7 lb par vache, par jour.

B- 2ième mois de tarissement:

Augmenter la quantité de moulée vaches tarées, à raison de 2 lb par semaine. Un maximum de 18 lb par jour, ne doit pas être dépassé. Nous désirons souligner que ce programme s'applique pour des productrices dont le rendement est égal ou supérieur à la moyenne de la race. IL EST TRÈS IMPORTANT DE NE PAS DIMINUER LES QUANTITÉS DE MOULÉE POUR VACHES TARIÉES, AU COURS DE LA SEMAINE AVANT LE VÊLAGE. LA MÊME QUANTITÉ DE MOULÉE DOIT ÊTRE SERVIE TOUT AU COURS DE CETTE SEMAINE. Toutefois, le fourrage peut-être réduit de 25 à 50% le jour du vêlage, si les conditions l'exigent. Ces recommandations s'appliquent également pour les taures à leur première lactation.

B- PROGRAMME POUR PRODUCTRICES DONT L'ÉTAT DE CHAIR EST MOYEN

1er mois de tarissement:

De 8 à 10 lb de moulée pour vaches tarées par jour.

2ième mois de tarissement:

De 12 à 15 lb de moulée pour vaches tarées par jour. Un maximum de 18 à 20 lb par jour, ne doit pas être dépassé. Encore là, ne pas réduire la moulée au moment du vêlage. Dans les deux cas (A) et (B), la quantité de moulée à servir

durant les deux et trois dernières semaines de gestation, DOIT ÊTRE L'ÉQUIVALENT DE LA QUANTITÉ DE MOULÉE SERVIE À LA VACHE DURANT LA PÉRIODE DE SA PRODUCTION MAXIMUM DE LAIT. Ce programme d'alimentation nécessite évidemment que l'éleveur surveille son troupeau et qu'une attention individuelle à chaque vache, doit être apportée en ce qui concerne les quantités de moulée à servir. La première semaine après le vêlage, alimenter avec la moulée vaches tarées, toujours la même quantité en augmentant sensiblement en relation proportionnelle avec l'augmentation de lait, soit 1:4, ou 1:5. La deuxième semaine après le vêlage, augmenter graduellement la quantité de moulée avec l'augmentation de la production du lait. La troisième semaine après le vêlage, utiliser la moulée laitière 16% et établir la quantité de façon à obtenir le maximum de votre production laitière, c'est-à-dire que la quatrième semaine, la production doit être au maximum proportionnellement au potentiel génétique.

Ce programme d'alimentation pour la vache tarée est la base d'une production laitière économique et ne doit être suivi que par des éleveurs progressifs et (Suite à la page 18)

La  **CROIX-ROUGE** toujours prête à aider

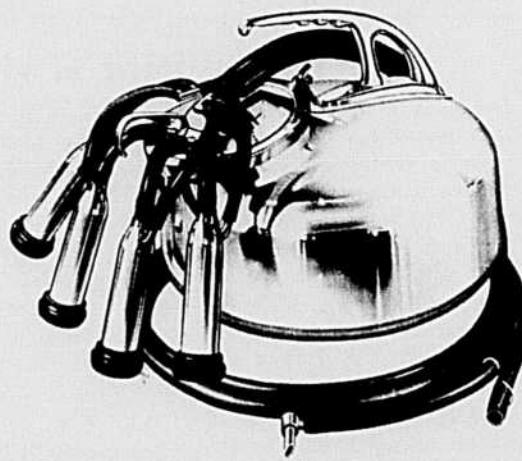
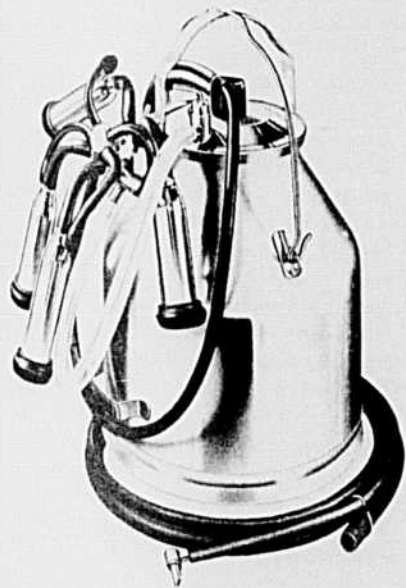
NOUVELLES! NOUVELLES! NOUVELLES!

LES TRAYEUSES COOP-UNIVERSAL

Blue Ribbon

DONNENT À LA TRAITE EN CHAUDIÈRE L'EFFICACITÉ DE LA TRAITE AVEC PIPELINE

- Traite plus rapide avec pulsation CONTRÔLÉE et MINUTÉE.
- Les tétines de faible diamètre assurent une traite confortable, propre et rapide.
- Le pulsateur électrique UNI-PULSE, combiné à l'économiseur de vide VAC-MIZER, vous procure la traite parfaite par une pulsation régulière et un vide constant non influencé par la température, la pression atmosphérique ou l'usage prolongé.
- Pas de pièces mobiles qui exigent de l'entretien ou de l'ajustement.



VOYEZ LES NOUVELLES TRAYEUSES BLUE RIBBON CHEZ VOTRE VENDEUR COOP-UNIVERSAL
COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC
1055 OUEST, RUE DU MARCHÉ CENTRAL, C.P. 500, STATION YOVILLE, MONTRÉAL, P.Q.

Fédérée



Rédactrice: Michelle Roy-Guérin

Galerie de talents féminins

JEANNE COURTEMANCHE-AUCLAIR illustratrice de la nouvelle catéchèse

* par

Jacqueline APRIL

Les mamans qui ont un enfant en classe de première année, celles qu'effraie la lourde responsabilité de l'éducation religieuse de leurs tout-petits, enfin toutes les personnes qui participent au renouveau actuel de la catéchèse dans notre milieu, seront heureuses de faire connaissance avec la maman-artiste qui a assuré la partie "image" du beau manuel de religion des enfants de la province.

C'est la maman que nous voulons d'abord vous présenter. A voir évoluer Jeanne dans sa jolie maison de Laval-des-Rapides, entre son mari Louis et sa fille Pascale (6 ans), on reconnaît les assises humaines du bonheur, le climat de calme et de sérénité tels qu'on les trouve représentés, transposés dans les premières pages du livre.

Louis et Jeanne Auclair forment un couple étroitement uni par la pensée artistique et les activités professionnelles. Ils s'occupent tous deux, le plus souvent ensemble, d'enseignement des arts plastiques aux adultes et aux enfants dans les centres récréatifs de leur localité. Le jour, Louis est professeur d'initiation aux arts et de peinture libre pour quarante classe de la Commission scolaire de Laval-des-Rapides, pendant que Jeanne fait de l'illustration et de la peinture à domicile. Ensemble ils ont créé de magnifiques mosaïques de verre, entr'autres celles de l'église de St-Damien de Brandon (autels, chaire, fonds baptismaux), des panneaux décoratifs de salles publiques, de maisons privées, des pièces de mobilier, d'après une technique découverte lors de leur voyage de noces au Mexique. Ils ont exécuté de grandes murales en relief, dont celle du Centre Professionnel de Montréal, en utili-

sant des galets de nos ruisseaux, des ardoises, des cailloux et des pierres de carrière recueillies à Granby, à Percé, au lac Champlain et dans les environs de Montréal.

Avant son mariage, sortant de l'Ecole de Beaux-Arts de Montréal, Jeanne a enseigné le dessin pendant deux ans, principalement dans les Instituts Familiaux. Elle a travaillé à Radio-Canada, au programme de marionnettes "Pépinot et Capucine". Elle a de plus illustré les journaux "Claire et François" ainsi que les "Agenda 62 et 63" de Mme Françoise Gaudet-Smet.

Si on ajoute à de tels antécédents artistiques et pédagogiques une préoccupation constante du sacré qu'on décèle dans les oeuvres de Jeanne Courtemanche-Auclair depuis le début, on comprend qu'elle était la personne toute désignée pour cette participation de l'art au grand renouveau méthodologique de l'enseignement religieux. C'est avec ferveur que Jeanne parle de l'imagerie dans la perspective de la nouvelle catéchèse pour enfants :

"Il est plus facile de dire ce que l'image ne doit pas être: elle ne doit pas être féérique, il ne s'agit pas ici d'un conte pour enfants, il faut partir du réel, situer l'imagination de l'enfant dans le réel; elle ne doit pas être décorative, tous les détails purement décoratifs distraient l'attention de l'enfant du sujet, la ligne d'un geste ou d'un drapé n'existe qu'en autant qu'elle exprime une attitude, un sentiment; elle ne doit pas être anecdotique, ce n'est pas un récit d'aventures, un "Tintin" sérieux, l'événement doit toujours ramener à l'essentiel du message religieux; enfin, l'image ne doit pas servir de pure description historique. Ce que j'ai cherché à exprimer, c'est une relation de l'enfant avec un Dieu bon, pas de symboles, pas d'abstractions, seulement des références à l'humain et à l'humain expérimenté par l'enfant".

En 1962, Jeanne a fait à Paris une étude en iconographie chrétienne, c'est-à-dire comment les chrétiens des différentes époques de l'histoire ont su exprimer leur foi par la peinture, la sculpture, etc.

Même avec une connaissance aussi approfondie de son sujet, Jeanne a connu au moment de se lancer dans cette entreprise exaltante une période d'appréhension bien légitime: une telle responsabilité, et les répercussions qu'elle comporte sur la vie religieuse des enfants, donnent certes à réfléchir. Penser à des gens près de moi comme Vigneault, Brel, Léveillé, qui se donnent tout entier, qui livrent leur coeur à nu dans leur forme d'expression particulière, m'a aidée à m'engager. C'est un acte de foi à faire en tout abandon, celui d'un enfant de Dieu".

"Avant de dessiner, je commence par lire le texte du "livre du maître" et la "page des parents" préparés par les rédacteurs du catéchisme. J'aborde enfin la "page de l'enfant" et je m'arrête sur "la Parole de Dieu" et la "réponse de l'enfant". Puis je nourris mon inspiration du merveilleux contexte biblique d'où cet enseignement est tiré. J'en discute avec un ami, un exégète dominicain. Cette période de catéchèse personnelle, d'intériorisation de la matière, est très importante. Au moment où je la sens mûre, prête à s'exprimer par des couleurs, des formes, des mouvements, je lui donne libre cours, très spontanément et simplement, et dans autant d'esquisses qu'il en faut. Un groupe de consultants, rédacteurs, pédagogues, théologiens, psychologues, parents, artistes et enfants, m'apportent ensuite leurs impressions, leurs critiques".

Il y a lieu de nous réjouir du grand succès que connaît présentement le premier volume: "Viens vers le Père". La mérite de Mme Auclair a été reconnu en haut lieu, puisqu'on lui a confié l'illustration du 2e volume destiné aux classes de 2e année, et qu'elle est sur le point de terminer. Sa renommée dépassée déjà nos frontières, une importante maison d'édition de New-York vient de retenir ses services pour l'illustration d'un nouveau catéchisme à l'usage des enfants américains.



JEANNE AUCLAIR avec son mari et sa fille: image d'une famille où l'épanouissement humain se conjugue avec la création artistique et l'engagement religieux.

Mari-tyran et femme frustrée ? Un ESPOIR pour les ÉPOUSES en COLÈRE

Depuis plus de deux ans me sont adressées au COURRIER DE MICHELLE des lettres de femmes qui accusent leur mari, parfois violemment, mais toujours de façon agressive et hostile. Elles lui mettent sur le dos tous les échecs du ménage, toutes ses difficultés. Très souvent, la lettre finit par un réquisitoire contre les hommes en général. Il y a même de mes correspondantes qui m'accusent, moi, une femme, de "toujours prendre pour les hommes".

Si quelques griefs sont fondés, si quelques uns de ces maris ont vraiment une femme parfaite et demeurent mauvais, il n'en reste pas moins que dans un grand nombre de cas, la lettre de ma correspondante en fureur exprime un mal caché. Et tout ce que je puis faire, c'est de la mettre en face de ses responsabilités à elle, de ses torts à elle - ne fussent-ils que pour 5% dans les difficultés du couple - d'essayer de susciter chez elle un bon examen de conscience et de meilleurs moyens de calmer la crise. Mais il me faudrait être psychiatre, voir chaque femme individuellement plusieurs fois, les écouter, leur parler, pour donner un résultat vraiment positif. Car la

femme qui m'écrit afin que je fasse publiquement la leçon à son mari n'en aurait pas pour autant résolu le problème si j'acquiesçais à sa demande; je ne ferais que lui fournir à elle de nouvelles raisons d'en vouloir à son mari, sans le corriger!

En lisant l'excellent volume "L'épanouissement sexuel de la femme", par Marie Robinson, j'ai eu la surprise de retrouver là cette même attitude d'hostilité qui s'exprime dans les lettres de mes correspondantes en colère. Or cette femme psychiatre qu'est Mme Robinson fait le relevé de cette attitude pour démontrer qu'elle exprime en fait un bobo que bien des femmes ne veulent pas avouer: la FRIGIDITÉ. Il serait présomptueux de ma part d'accuser de frigidité toutes les femmes révoltées contre leur mari... mais j'en arrive à penser que ce bobo-là, bien des femmes agressives en souffrent.

ORIGINE DU MAL

La frigidité féminine prend son origine dans l'enfance: éducation trop rigoriste, refus des parents de répondre aux ques-

(Suite à la page 15)

grains de sel

Un besoin instinctif et vital

Ma théorie à moi - vous direz que c'est une marotte, mais je m'en fiche! - c'est que la vie naturelle, la seule vraie, la seule qui comble les aspirations de l'âme humaine, c'est la vie dans la nature, et non pas dans les villes. Les villes sont des agglomérations très artificielles de bâtiments et d'étrangers que la promiscuité rend méfiants, peu liants, jaloux de leur intimité, solitaires. Il n'y aura jamais, même dans le coin le plus éloigné de la campagne, de solitude plus intense que celle de l'âme seule perdue dans une cohue d'étrangers, dont l'isolement du chez-soi même est peuplé des bruits du voisinage si exaspérants. La femme sait qu'elle ne peut sortir seule dans la rue le soir sans risque... mais qu'y aurait-il de terrifiant pour

la fermière à se promener le soir dans les sentiers de la ferme familiale? Voilà la vraie liberté!

L'esprit de solidarité de la campagne n'existe plus en ville, c'est pourquoi les citadins, qui n'y sont pas habitués, la remarquent tant quand ils viennent s'établir à la campagne. Mais les ruraux, eux, y sont habitués, ils croient que dans les villes les gens leur ressemblent, et qu'il doit être merveilleux de vivre quelques millions ensemble, au lieu de quelques familles. En réalité... les petites villes seulement, les villages, les campagnes, favorisent l'amitié. Dans les grandes villes, les distances et la mentalité citadine nous isolent plus sûrement que ne le ferait la forêt la plus épaisse!

Liberté et amitié prennent donc, à mon avis, leur véritable sens quand l'homme mène une vie en relation avec son milieu naturel, qui est évidemment... la nature. Un autre point que je voudrais ici faire ressortir, c'est le besoin instinctif - donc très fort - que nous avons d'ESPACE.

Cela est si vrai que le jeune couple citadin qui, par économie, s'installe dans un appartement d'une seule pièce, ou la famille nombreuse qui se loge dans un foyer trop petit où on est les uns sur les autres, sans aucun coin pour s'isoler, réfléchir, se détendre seul... tous ceux-là finissent par se détester, par avoir envie de partir, de se quitter si la situation dure trop longtemps. L'intimité est un besoin, l'espace vital aussi. Le manque de l'un ou de l'autre, ou des deux ensemble, peut ruiner une vie, peut refouler une âme. Dans la ville... où sont les vastes espaces? Notre oeil est vite arrêté contre un

mur... l'horizon est coupé par des constructions... et l'on ressent l'impression d'étouffer, d'avoir besoin d'air. Le regard vaste que le fermier pose sur ses champs est tonique s'il sait en tirer parti - de même pour sa femme, ses enfants - et il ne sait pas que nous sommes des milliers à vivre petitement, à regarder de près, à devenir lentement myope. Un exemple concret et probant, entre mille? Demandez à un optométriste, à un médecin spécialiste de la vue, quels sont les terribles effets de ce manque d'espace qui force l'oeil à ne jamais regarder au lointain, et qui par conséquent l'affaiblit, rétrécit son champs de vision, sa précision!

Le confort, l'argent, c'est bien beau, bien utile aussi. Mais ça ne remplacera jamais ce besoin VITAL et INSTINCTIF d'air, d'espace, de nature! Ruraux, pensez-y bien avant d'envier les citadins!

Michelle ROY-GUÉRIN

(Suite de la page 14)

tions des enfants - ce qui pousse les enfants à se renseigner d'autres façons plus ou moins acceptables, introduisant alors un élément de culpabilité dans leur attitude face à la sexualité - ou alors une mauvaise expérience dans l'enfance, souvent avec un adulte ou, dans certains milieux très libres, une éducation trop relâchée. "Des expériences regrettables survenues en bas âge ont engendré cette incapacité d'établir une communication émotionnelle avec quelqu'un d'autre", dit Mme Robinson. C'est pourquoi une éducation saine et complète doit comprendre non seulement l'initiation aux réalités de la vie, mais permettre à l'enfant d'exprimer librement ses sentiments, de le mettre en confiance afin qu'il ne craigne jamais de faire ses confidences et de poser

Il y va de l'équilibre de leurs enfants et de tout leur avenir.

COMBATTRE LE MAL

Toute union entre humains signifie amour, à divers degrés. Cet amour peut être un sentiment fraternel, une amitié, une camaraderie, etc. On réserve le mot amour à ce sentiment puissant qui unit homme et femme. "L'aptitude à aimer est la principale caractéristique de l'être humain". L'amour conjugal suppose la fusion de deux êtres, spirituellement et charnellement, et pour ce faire, la connaissance l'un de l'autre ainsi que de soi. "La femme frigide... ne voit jamais tel qu'il est, l'homme qu'elle veut aimer. L'identité individuelle de cet homme lui est inconnue et inaccessible. Il n'est qu'une série de projections de son passé à elle. Il est un ramassis des craintes, des erreurs et des malentendus qu'elle a accumulés depuis sa tendre enfance. Dans ces conditions, la véritable union amoureuse est impossible avec un homme sur qui elle a plaqué l'image d'un monstre".

"On voit dès lors que la principale tâche de la femme frigide, c'est de se débarrasser des imaginations qu'elle se fait sur les hommes en général et sur le sien en particulier". La femme qui dit que les hommes sont des vauriens, qu'ils ne cherchent qu'à exploiter la femme, qu'ils n'aiment que son sexe... a là une conception erronée et nuisible de l'homme... et si elle n'essaie pas honnêtement de se débarrasser de ces idées-là et de chercher objectivement à connaître l'homme tel qu'il est... elle ne pourra être heureuse ni bien élever ses enfants!

Mais la femme hostile à son mari a une autre tâche à accomplir: celle de découvrir ce qu'est vraiment sa féminité, et l'ACCEPTER. La femme frigide "tente de se viriliser" (se masculiniser), elle essaye "de se dérober à la sexualité". Elle déclare par exemple: "Eh bien, ça n'a pas grande importance, je suppose; de toute façon, il n'y a pas beaucoup de mariages réussis. Et j'imagine qu'il y a des choses plus importantes que l'amour". Or la femme est essentiellement un être d'amour... et l'amour est un besoin essentiel à la vie.

"L'amour... suppose chez la femme une profonde sécurité intérieure, une acceptation de son caractère unique et de sa féminité essentielle. Mais... la femme frigide redoute et refuse la féminité: elle y voit un piège dangereux. Il lui faut donc apprendre à modifier complètement cette attitude dominante mais stérile. Elle doit renoncer à ses vœux sur la féminité après en avoir reconnu le caractère enfantin, erroné et tout à fait frustrant".

Faut-il déclarer que toutes les difficultés du ménage ont une origine sexuelle? Non pas. Il faut bien se rendre compte que les difficultés tiennent au caractère des conjoints, à leur compréhension mutuelle, à leur amour. Mais "la frigidité... a fermé les deux principales portes (connaissance de l'homme, acceptation de la féminité) de l'union SPIRITUELLE et de l'union charnelle". Ces deux sortes d'unions SONT ENTROUVERTES LIÉES ENSEMBLE, puisque nous sommes faits de corps et d'esprit, et que pour aimer, il faut engager totalement l'un et l'autre dans un don généreux.

M. R.-G.

N.D.L.R.: Références tirées du volume "L'épanouissement sexuel de l'épouse", par Marie Robinson, traduction de Bernard et Marcelle Vanasse (\$1.50) en vente dans toutes les bonnes librairies, y compris les Editions Ouvrières (voir adresse dans le courrier).



Mme Hélène Lévesque, de St-Hyacinthe, mère de trois enfants, a remporté le premier prix au concours Robin Hood avec sa recette de crêpes, au Salon de l'Agriculture qui se tenait récemment à Montréal. Le prix: une jolie voiture de l'année. Les deux autres finalistes qui ont remporté les 2e et 3e prix sont Mme Gérard Gagné, de Ville Saint-Laurent, et Mme St-Daniel, de l'Institut Familial de Trois-Pistoles; elles ont gagné chacune une cuisinière électrique. Dix semi-finalistes ont également reçu chacune un malaxeur électrique.

Billet

L'effort personnel

La science qui se perfectionne chaque jour davantage, ne favorise pas toujours l'effort personnel de la classe moyenne des individus. Les savants, eux, réussissent parce qu'ils maintiennent cette "action énergique à la fois du corps et de l'esprit". Pour les humains qui n'aspirent qu'au minimum de connaissances, pour arriver à gagner tant bien que mal leur pain quotidien et celui des leurs, l'effort personnel visant à une culture suffisante pour développer leurs facultés, ils jugent cela inutile.

Pourtant les temps sont révolus où le fait de savoir signer son nom suffisait. De nos jours, ceux qui refusent de s'instruire ne seront que des serviteurs mal rémunérés.

Tout tend dans la société moderne à supprimer l'effort personnel, donnant ainsi libre cours aux tendances à la paresse sous toutes ses formes: on ne lit pas parce que la radio, la télévision nous montrent les vies romancées qui nous captivent. Il y a aussi les romans à bandes illustrées: une ligne de texte et une image, tout est là.

Le renouveau de notre système scolaire aura à faire face à ces problèmes et il devra déployer toutes les ressources de ses experts pour inculquer aux jeunes le goût de la recherche, de l'étude. Il devra trouver comment arriver à faire accepter à cette génération qui va vivre ces changements, la mise en pratique de cette "action énergique de l'esprit" pour réaliser l'avancement souhaité. L'effort personnel est nécessaire et obligatoire. L'avenir le prouvera.

Marie Dupuis

LA
CROIX-ROUGE
TOUJOURS PRÊTE
À AIDER



LES RURAUX

AUX PORTES DE LA VILLE

IV-

par Daniel Campeau

Notre passé oublié mais toujours présent

Le monde rural d'il y a soixante ans connaissait beaucoup moins de complications, de vitesse et de changement. La stabilité et la simplicité caractérisaient le type d'organisation de cette société et son mode de vie. D'une génération à l'autre rien ou à peu près ne se transformait. Le passé maîtrisait le présent. La sagesse des vieux savait bien prolonger dans chacun des gestes et dans chacune des valeurs ce qu'ils avaient appris de leurs pères. Qu'il semble loin ce temps où le travail bien fait, l'autorité bienveillante, l'honneur tant recherché, le respect des vieux, le silence des jeunes, l'épargne des sous, la pratique religieuse... faisaient loi partout. Il est si loin ce temps qu'on le connaît peu et si mal aujourd'hui.

L'IMAGE DE LA SOCIÉTÉ D'HIER

Les traits dominants de la société canadienne des premières années du siècle peuvent être résumés par le caractère rural de cette société, entendu dans un sens traditionnel. Des années 1900 jusqu'à la deuxième guerre mondiale notre société et notre mode de vie conservaient encore la marque profondément ancrée de nos origines rurales.

Nous tenterons ici, à la manière d'une caricature, de retracer les caractères de ce passé qui demeure présent dans l'effort d'adaptation et d'invention que nous impose l'évolution des dernières années. Ces caractères abstraits d'une réalité antérieure n'ont sans doute jamais été observés intégralement et en même temps. Toutefois le modèle qu'ils constituent nous servira pour mieux comprendre toute la distance qui nous sépare de nos origines. L'application de ce modèle aux réalités passées et sa confrontation à celles d'aujourd'hui nous permettra de mesurer l'évolution qui laisse tant de nos concitoyens dépourvus, désemparés, inadaptés.

SA COMPOSITION

Tout comme aujourd'hui la société rurale traditionnelle se composait de plusieurs communautés de petite dimension dont les effectifs variaient de quelques centaines à quelques milliers de personnes. Toutefois ces communautés de villages et de paroisses, à la différence d'aujourd'hui, étaient isolées si ce n'est les unes des autres, au moins d'une région à l'autre et encore plus de la ville. Cet isolement presque total pour la majeure partie de la population des localités favorisait des relations très étroites entre les membres. Parfois même, quelques familles seulement fondaient la population de toute une paroisse ou d'une de ses divisions. Ces relations de parenté, de voisinage et d'amitié, des relations en somme très personnelles, entraînaient toute la force du contrôle social qui à son tour causait un certain nivellement dans les attitudes et les comportements. On pensait, on agissait de la même façon... et cela depuis des générations.

SON ÉDUCATION

L'éducation familiale qui avait la prédominance sur celle de l'école, d'ailleurs peu développée en milieu rural, assurait cette similitude entre les individus et les générations. Elle se réalisait

dans la ligne des normes et des conventions qui réglaient la vie sociale et celles des individus. D'ailleurs la famille constituait le fondement de cette société. La solidarité familiale se prolongeait en une solidarité sociale très manifeste dans les querelles longues comme des générations entre familles d'une même paroisse et entre des paroisses différentes. Le sentiment très fort d'appartenir au groupe conditionnait en somme la survie de celui-ci. Toute la vie du groupe, comme celle des familles et des individus qui le composent était réglée selon les valeurs fixées par la tradition, qui, notons-le, était religieuse et sacrée. La famille pauvre comme le pauvre devait y rester, comme celle du forgeron et le forgeron lui-même devaient prolonger leur métier. Chacun devait respecter les cadres de son statut, cadres que la société lui avait fixés. Évidemment à chaque statut correspondait un rôle et la valeur de l'individu ou de la famille dépendait de la façon dont il le réalisait.

SON ÉCONOMIE

Sur le plan économique le noyau central demeure la famille, qui constituait un groupement presque indépendant. La société rurale du temps n'a donc pas expérimenté effectivement le régime de marché. Presque tous les produits servaient à la consommation sur place. C'est ainsi que durant la crise économique on envoyait les agriculteurs producteurs de tous les biens. La spécialisation n'était pas connue et pas nécessaire. A la non-spécialisation dans la production correspondait la non-spécialisation dans les tâches. Chacun, du moins dans l'agriculture, devait savoir tout faire.

LES COUCHES SOCIALES

De cette façon on aboutit sur le plan social à une division du travail et à une stratification sociale très simples. La plupart du temps cette hiérarchie se divisait en trois classes plus ou moins closes. En haut le curé, le notaire, le maître d'école et quelques autres accaparaient tout le prestige du non seulement à leur fonction mais aussi à leur relation, plus courante avec l'extérieur. Au centre le groupe des propriétaires de fermes, d'artisanat, ou d'un métier quelconque (forgeron, cordonnier, boulanger) obtenaient leur prestige de leur richesse qui n'avait pas la consonnance monétaire actuelle. Cette richesse s'évaluait au nombre d'enfants, à la grandeur des terres, aux fonctions sociales de la famille, à toute l'histoire passée de cette famille. Enfin au bas de l'échelle la stratification sociale se complétait par les familles marginales ordinairement pauvres ou par celles qui avaient transgressé le système de normes et de comportements à l'ordre dans la communauté.

Tous ces caractères font de la société rurale passée une société en grande partie isolée, fermée, stable, simple et rigide. Dans le prochain article nous verrons le type opposé de cette société, celui de la société industrielle dominée par l'influence de la technique et des villes.

Daniel CAMPEAU



en colère ?...



... ou toujours prête à crier votre bonheur sur tous les toits!

ses questions. Un enfant bien renseigné et bien éduqué sous ce rapport pourra également se défendre des sollicitations sexuelles qu'il recevrait, et minimiser considérablement certains chocs éventuels. Ce ne devrait pas être plus difficile pour des parents de parler simplement de la vie sexuelle que de parler d'autre chose. Les parents "gênés" doivent coute que coute surmonter cette gêne en lisant des livres sur le sujet, afin de modifier leur propre conception de l'amour et des réalités de la vie.

MARIÉES

DE 1965

Vos Faire-Part

seront plus beaux et vous coûteront MOINS CHER si vous les confiez à notre imprimerie spécialisée dans ce travail depuis plus de 26 ans

GRATIS

Joli catalogue contenant 35 modèles et les prix des plus nouveaux faire-part, cartes de remerciements, menus, etc., envoyé gratuitement sur demande.

Imprimerie G. Desilets Inc.

C.P. 910-T - Acton Vale, Qué.

Commandes remplies dans les 24 heures

Satisfaction absolument garantie

Courrier de Michelle

CONDITIONS DU COURRIER: Se présenter (âge, sexe, situation) - Lettre courte, précise, lisible, détails essentiels (pas plus de 5 pages) - Pseudonyme court et original - Pas de service d'échange - Si on écrit, mentionner pseudonyme et date de publication de la réponse précédente, rappeler le problème précédent - Réponse personnelle dans cas grave et urgent, demandant discrétion spéciale; pour cela, joindre enveloppe adressée à soi et timbrée - Adresser vos lettres ainsi: COURRIER DE MICHELLE / LA TERRE DE CHEZ NOUS / 515 VIGER / MONTREAL 24.

Un seul avis doit vous suffire!

Q - Dans la famille de mon mari, il y a mésentente à propos du testament de leur père, qui n'est pas encore décédé. Deux des fils sont plus favorisés que les deux autres, dont mon mari. Mon mari s'est chicané avec ces deux-là. Nous sommes traités injustement... etc...

MOUTON NOIR

R - Je vous avais préparé une longue réponse. Mais j'ai trouvé en lettre-vedette dans "Le courrier de Mamie" du Nouvelliste de Trois-Rivières, le 25 janvier ... votre lettre, mot pour mot. Il se trouve que non seulement je suis abonnée au Nouvelliste, mais que Mamie ... c'est ma mère. Or, toutes les courtiéristes, qu'elles soient parentes entre elles ou non, se méfient à bon droit des lettres reçues en plusieurs copies par plusieurs journaux. On se demande dans quelle mesure la correspondante (ou le correspondant) est sincère, pourquoi elle éprouve le besoin d'écrire à plusieurs ... ou s'il n'y aurait pas là simplement le malin plaisir de chercher à se faire contredire les courtiéristes, ou simplement une recherche de publicité, un besoin d'attirer l'attention.

Si votre histoire est vraie, la réponse de ma mère doit vous suffire. J'avais déjà préparé ma réponse, elle disait la même chose, et cela sans que Mamie et moi nous soyons consultées auparavant. J'ajouterais cependant que je trouve bien triste des querelles entre frères sur le testament d'un père qui n'est pas encore décédé. Cela manque singulièrement de dignité et de fraternité, vous ne croyez pas? Et comme Mamie le dit si bien, "l'union dans les familles vaut bien plus que tous les dollars de la terre". Ne soyez donc ni "mer en furie", ni "mouton noir" ... soyez bonne et charitable jusqu'au fond de votre coeur; alors vous comprendrez qu'il ne peut pas y avoir de justice sans charité.

BELLE FLEUR: Vous n'êtes pas très instruite, mais vous avez certainement appris votre catéchisme, et d'ailleurs si vous m'écrivez, c'est que vous avez une inquiétude sur la conduite de votre fiancé avec vous, et cette inquiétude, c'est la voie de votre conscience, qui vous dit que ces caresses-là et l'acte du mariage qu'il a tenté de faire (ou qu'il a réellement fait, vous ne me le dites pas) ne sont pas permis en dehors du mariage. Les fiançailles sont une promesse de mariage, mais elles ne donnent aucun droit de plus que les fréquentations. Votre fiancé le sait tout probablement, mais il profite un peu de votre ignorance et de votre naïveté, poussé par la passion. Je vous recommande ces volumes: "Pour toi fiancée et jeune épouse", et "Pour toi fiancé et jeune époux", par Pierre Dufoyer (\$1.75 chacun, plus 10 sous de poste chacun, commander aux Editions Ouvrières, 1617 Maisonneuve, Montréal 24). Vous auriez avantage aussi à vous renseigner sur la vie physique des époux en lisant: "Au service de l'amour", édition féminine (\$1.25 plus 10 sous de poste).

HORLOGE MAL AJUSTÉE: Je l'ai dit bien des fois et le répète encore: la gêne, c'est de l'orgueil mal placé. Le gêne ne pense qu'à lui en présence des autres, c'est-à-dire qu'il ne pense pas à autre chose qu'à l'impression qu'il crée - ou qu'il pense créer - chez les autres. Il s'imaginerait que les autres le voient inférieur, bête, empêtré, etc. Or il se trompe, puisque personne ne va ainsi scruter ses semblables et les juger en un seul regard, et il n'est pas le centre d'attention pour s'imaginer qu'on l'épie ainsi. Ce que ça prend, c'est de l'humilité; se dire qu'on n'est pas le nœud du monde; ça prend aussi de l'intérêt réel envers les autres, donc sortir de son petit soi-même, s'oublier ce que les autres peuvent penser de soi, et chercher à vraiment connaître les autres. Cela prend enfin du gros bon sens. Hé oui! Au lieu de passer votre temps à vous dire "Je suis mal à l'aise avec les filles..." Quand elles me parlent je voudrais m'enfuir... Je ne suis pas capable d'engager la conversation... Je suis misérable..." tâchez donc de mettre tout cet orgueil mal placé... au bon endroit, c'est-à-dire soyez fier de vous-même et confiant en vous-même comme toute personne équilibrée doit l'être; maîtrisez vos émotions et vos impulsions, vous n'êtes plus un enfant, que diable! Vous valez autant qu'elles... sinon plus. C'est à vous de vous placer à leur niveau, faites un effort. Comment engager la conversation? Posez des questions... les filles n'ont pas la langue dans leur poche ordinairement, après ça ira tout seul, vous n'aurez qu'à écouter. Et au lieu de penser, en la présence d'une fille: "Je suis gêne, je suis bête..." pensez donc: "Elle est jolie, elle est gentille". C'est cela, sortir de soi!

PRENDS-GARDE: Si ce religieux vous "affectonne" vraiment d'une façon exagérée, et cherche à s'isoler avec vous, vous prendre les mains, enfin si votre imagination d'adolescente ne cherche pas à grossir certains faits isolés et une préférence qui vous flatterait inconsciemment, et que votre mère n'a pas pris vos confidences au sérieux... il vaut mieux vous confier tout de suite à un prêtre. Il faudrait dire également à ce religieux, sans trop appuyer: "Mes camarades rient de moi parce qu'ils pensent que vous vous occupez trop de moi. Je suis mal à l'aise avec eux. S'il vous plaît... aidez-

moi en ne vous occupant pas du tout de moi pour quelque temps." S'il est intelligent et lucide, il comprendra.

LELOTTE: Votre poids est normal, mais selon les tables, vos mesures sont trop épaisses; vous êtes-vous bien mesurée? A 4'10 1/2", votre poids doit se tenir autour de 103 livres, mais vous en pesez 106, c'est bien. Vos mesures devraient cependant être 31-21-32. Faites de la culture physique pour amincir sans maigrir - Votre problème est que vous avez le tort de vous comparer à vos compagnes, alors qu'il ne faut se comparer qu'à soi-même. Avoir de la personnalité, c'est justement ne pas désirer faire absolument comme les autres. Rien ne presse, à 17 ans, pour "le petit ami". Cependant pour me demander "comment faire pour avoir des amies". Donc votre bobo, c'est de n'être pas sociable, renfermée sur vous-même, attendant que les autres viennent vers vous et ne vous exprimant jamais. Il faut sortir de votre coquille. Et pour cela, aller au-devant des jeunes filles, être gaie, dynamique (sans être excitée), organiser des petites réunions chez vous si votre père le permet, des sorties en groupe, etc. Il faut vous dévouer, donner de vous-même. Vous verrez alors combien vous allez vous épanouir, et tous vos problèmes vont se régler d'eux-mêmes. - Le twist et le yé-yé sont des phénomènes des années 60... tout comme le charleston était le phénomène des années 20. Ce ne sont pas tous les jeunes qui aiment ça, mais c'est une folie qui passe, surtout quand on a du goût. Quant aux fameux "palmares", c'est un truc organisé par des vendeurs de disques, des compagnies de disques et quelques disques jockey de la radio, pour faire vendre des disques. C'est donc que la plupart des chansons sur les palmares... ne valent rien ou pas grand chose. Ce qui fait qu'une chanson a de la valeur... c'est qu'elle n'est pas du genre des disques de "palmares" ou de "hit parade". Vigneault, Léclerc, Léveillé, Ferland, par exemple, font de véritables chansons poétiques au Québec. En Europe, vous avez Brassens, Trenet, Aznavour, Bécand, Clay, Brel, Bérart, etc. Ils ne sont pas sur le "palmares"... c'est le signe que leurs chansons valent mieux que ça. D'ailleurs elles durent bien plus longtemps que les chansons du "hit parade", dont la "gloire" ne dépasse pas quelques semaines et tombent ensuite dans l'oubli, signe qu'elles n'étaient pas des chefs-d'œuvre!

HORIZONS PERDUS: La chronique "JRC aux écoutes" est, comme l'indique son titre, réservée aux membres de la JRC. Ces derniers ont des normes à suivre, des listes de sujets à traiter, etc. - Poids: 126, 33-26-35 - Certaines "dents de sagesse" poussent parfois très tard dans l'âge adulte... et cela ne signifie rien - Si vous voulez écrire dans la chronique de la Jeunesse Rurale Catholique... joignez-vous au groupe de votre paroisse d'abord, et offrez vos services au jeune responsable de la publicité.

GILBERTE: Vous êtes certainement une nouvelle lectrice, pour n'avoir jamais remarqué que j'ai cité cent fois peut-être le volume: "Étiquette du mariage" (\$1 plus 10 sous de poste, Editions Ouvrières, 1617 Maisonneuve, Montréal 24). Ce volume vous dit tout à propos du mariage: étiquette, faire part, toilettes, genres de cérémonies, trousseau,



Quand le printemps viendra...

4603 - CORSAGE BLOUSANT toujours en vogue, mettant les tailles minces en vedette. Manches longues ou sans manches, à tailler dans soie imprimée, toile, shantung, jersey. Tailles 10-12-14-16-18. Prix: \$0.60.

4547 - ROBE CHEMISIER, patron de base pour toutes saisons, robe passe-partout, chic et simple pour l'adolescente, qui peut la coudre elle-même. Toile, lainage fin, soie, coton. Tailles junior 9-11-13-15-17. Prix: \$0.50.

4594 - UN BIAIS EN V qui rejoint un noeud à la taille, et voilà la note originale de cette petite robe simple et passe-partout. Tissus soyeux, fin lainage, toile et coton. Tailles 12-14-16-18-20. Prix: \$0.60.

COMMANDE: Pour toute commande, s'adresser à: - SERVICE DES PATRONS - La Terre de Chez Nous - 515 Viger - Montréal 24. - Ecrire en lettres moulées le NOM, l'ADRESSE, bien mentionner le NUMERO du patron et la TAILLE désirée. - Joindre le prix en bon ou mandat (nous ne sommes pas responsables de l'argent mis tel quel sous enveloppe). Les patrons sont en anglais, avec lexique français. Seules les tailles mentionnées sont disponibles.

invitations, frais du marié et frais des parents de la mariée, etc. Non seulement sur le mariage... mais aussi sur les fiançailles et même le baptême - On a exagéré l'envoi de cartes de la Saint-Valentin. Etant la fête des amoureux, les amoureux seuls devraient s'échanger des cartes. Mais aujourd'hui... tout le monde envoie à tout le monde, et personne ne s'en plaint - Le fameux Bill 16 voté l'an dernier a donné plus de droits qu'autrefois à la femme mariée du Québec. De sorte que le mari ne peut plus enlever à sa femme ses biens sans son consentement. Mais évidemment, tous les couples devraient avoir la sagesse de passer devant notaire avant le mariage un contrat, cela simplifie bien des choses et sert même de testament. Et si la femme a des biens ou compte en recevoir... la sagesse lui dicte le contrat de mariage en séparation de biens. Mais si les époux ne passent pas de contrat avant leur mariage... leur statut est automatiquement la communauté de biens. Mais là encore, grâce au bill 16, l'homme n'est plus le seul administrateur des biens communs, il lui faut le consentement de l'épouse pour les vendre, etc. La femme a maintenant la pleine liberté d'administrer seule ses biens à elle, son mari n'a pas le droit d'y toucher sans son consentement, sans sa signature officielle. Vous pouvez vous procurer "La capacité de la femme mariée dans le Québec" en vous adressant à l'Office d'information et de publicité, Hôtel du Gouvernement, Québec.

DENISE B.: Je le répète ENCORE une fois: pour obtenir la méthode contre les habitudes impures, il faut ajouter à sa demande une enveloppe adressée à soi-même et timbrée, pour que la méthode vous parvienne à VOS frais de poste. Récrivez-moi en suivant ces conditions si vous voulez obtenir cette méthode.

COEUR EN PEINE: Vous êtes bien naïve, petite amie de 18 1/2 ans! Quand un garçon vous prend par les épaules, vous vole un petit bec sur la joue, vous serre la main, vous dit qu'il va passer vous voir un de ces jours... c'est que vous lui plaisez bien... C'EST TOUT. Il ne faut pas chercher des significations partout, surtout dans le moindre geste d'un garçon. Un garçon qui devient trop familier, trop "touché-à-tout", doit se faire remettre à sa place par la jeune fille, car alors c'est simplement un désir passager qui le pousse, ou une poussée de passion s'il y a depuis quelque temps de l'amour entre les deux.

Une jeune fille ne laisse pas tout faire, mais n'est tout de même pas glaciale, elle conserve un juste milieu. Cessez d'analyser les gestes masculins, faites-vous respecter sans être porce-épic... et tâchez d'acquiescer un peu plus de maturité que vous n'en avez, pour juger raisonnablement des gens et des choses. Je vous recommande notamment ce livre: "La psychologie des garçons pour l'instruction des filles", par E. Montier (\$1.10 plus 10 sous de poste: Editions Ouvrières, 1617 Maisonneuve, Montréal 24).

MME BERNARD D.: Je vous remercie de vos commentaires. Il faudrait surtout que vous vous détendiez, il faut avoir confiance en vous, en votre instinct maternel, il faut aimer votre petit garçon bien fort, sans le gâter, mais sans le brimer. Mais surtout il faut beaucoup de calme. Les mamans qui ont toujours peur de se tromper dans l'éducation, qui sont tendues et inquiètes... fussent-elles très instruites, ne peuvent pas faire une bonne oeuvre d'éducation. L'éducation d'un enfant, ce doit être une oeuvre d'amour et de paix, semez-vous toujours de cela et vous réussirez. Le volume "Maman, comprends-moi", par Paulette Etavard, est merveilleux pour toutes les mamans. Il est écrit spécialement pour les mamans qui ne savent pas trop comment s'y prendre, avec des mots simples à la portée de toutes, même peu instruites. Il se vend \$2.65, plus 10 sous de poste si vous le commandez aux Editions Ouvrières, 1617 Maisonneuve, Montréal 24. Pour avoir des plants sur l'éducation, comme "La colère" - "Il mouille son lit" - Les habitudes nerveuses" - "L'éducation sexuelle", etc; il y en a 22 en tout écrivez à la Division de l'Information, Ministère de la Santé, Ottawa, Ontario, vous les obtiendrez gratuitement. Moi-même je n'expédie ni livres ni dépliant. Bonne chance... et détendez-vous!

CURIEUSE: En effet, c'est bien le fameux "Frère Untel", auteur du volume "Les Insolences du Frère Untel" (qui souleva l'opinion publique sur notre langage) qui était commentateur de l'émission télévisée "Les 15-25", sous son vrai nom, M. Jean-Paul Desbiens. Il a maintenant un haut poste au Ministère de l'éducation. C'est le moins qu'on puisse faire pour celui qui a tant fait pour nous réveiller, et pour attirer l'attention sur les réformes nécessaires dans notre piètre enseignement! Il a eu le courage de ses opinions... et on le fit disparaître de la circulation durant quelques années, l'envoyant étudier en Europe. Mais le voilà revenu aussi dynamique, tou-

jours intéressé au bien de la jeunesse.

LOULOU: Je crois que vous devez accepter votre infirmité, elle est si légère qu'elle ne peut vous empêcher de vivre une vie normale. Ce n'est pas ce bras plus court que l'autre qui vous cause tant d'ennuis... c'est la façon dont vous appétissez sur vous-même. Changez d'attitude, acceptez ce que vous ne pouvez transformer, éprouvez-vous, et vous vivrez normalement. J'en vois tous les jours, des infirmes... qui sont parfaitement épanouis et qui se fichent pas mal d'une défectuosité physique!

SUGAR CHACK: "Répondez-moi au plus tôt avant que je ne fasse des bêtises". Que de fois les petites filles terminent ainsi leur lettre! Une manière de chantage, comme pour rendre la courtiériste, si elle retarde, responsable de ces fameuses "bêtises". Petite amie, soyez sage, soyez de votre âge. Personne ne vous demande de vous forcer à aimer quelques danses idiotes, quant à n'aimer que le "plain", c'est tout simplement avoir envie d'être serrée dans les bras d'un garçon, car le "plain" n'est pas une danse, ce n'est qu'un prétexte sexuel. Il y a moyen de s'amuser vraiment sans faire de sottises. Oubliez ces deux beguins de votre adolescence, à 16 1/2 ans vous commencez à peine votre vie sentimentale. Cessez de vous préoccuper tant de votre petite personne et de l'avis des autres. Utilisez plutôt votre énergie à faire quelque chose pour les autres, et vous verrez la vie en rose.

FUTURE MAMAN: Mais oui, vous pouvez tailler le manteau de baptême dans votre robe de mariée, en soit brochée.

PSEUDONYMES ORIGINAUX: Mouton Noir, Prends Garde, Le-lotte.

+ Votre CROIX-ROUGE EST TOUJOURS À L'OEUVRE

LES PETITES ANNONCES

COUT DE L'INSERTION: 10 cents le mot.
Prix minimum: \$2.00.
RABAIS de 20% pour 5 insertions consécutives du même texte.

DONNEZ CLAIEMENT vos instructions nom, adresse, nombre d'insertions, etc. Les petites annonces sont strictement payables d'avance.

Toute lettre ou toute demande de renseignements doivent être adressées comme suit:

LES PETITES ANNONCES.
"LA TERRE DE CHEZ NOUS"
515, avenue Viger, Montréal, P. Q.
Tél. 288-4285

AGENTS DEMANDES

BELLE occasion, vendez vos vêtements sur mesures, directement au client. Compagnie établie depuis 1932. Échantillons magnifiques assurent le succès. Plein temps ou partiel. Bas prix, commissions élevées, complètes bonifications. Expérience non requise, magnifiques opportunités. Écrivez pour agence, FENWICK TAILORING CO., DEPT. T, CASIER 3016, MONTREAL.

OFFRE D'AGENCE AVANTAGEUSE

Vendez des vêtements taillés sur mesures. Plus hautes commissions, dividendes de participation dans les profits, habits bon marché, bas prix, haute qualité. Satisfaction garantie. Écrivez: STEPHEN TAILORING, CASE 366, STATION "B", MONTREAL.

AUCUN COMPTANT \$200.00 de STOCK

A personnes honnêtes. Temps plein ou temps partiel. 250 nécessités domestiques. Produits alimentaires, remèdes, vitamines, cosmétiques, produits de la ferme, etc. Aucune expérience requise. Écrivez: PRODUITS PAULA, 21 ST-PAUL EST, MONTREAL.

VENDEURS DEMANDES

pour territoire exclusif à temps plein.

Qualifications requises: être familier avec élevage sur la ferme.

Produits sans compétition. Maison canadienne-française.

Ecrire pour entrevue en mentionnant qualifications à Case 140, 515 Viger, Montréal

AIGUISAGE

FERMIERS, meilleur endroit pour aiguiser lames de CLIPPERS, bétail, sur machine diamantée, couperont longtemps, garanti, retour rapide, 0.75 set. Adresse: ATELIER REPARATION STEWART ENR., ELECTRIQUE OFFICE 156, PIERREVILLE, CTE YAMASKA

AIGUISAGE REPARATION STEWART, Clippers à bétail, prix 75c. set, coupe durable à chaque set, véritable usine, personnel expert. Ouvrage garanti, service rapide. Cultivateurs, attention aux imitateurs! Nous avons une seule adresse pour Pierreville et la Province. Adresse: L'Usine d'Aiguisage Stewart Enr., Dépt. 104, Pierreville, Cte Yamaska, Qué.

AIGUISONS lames clippers, vaches, moutons, 50c. lame à l'huile. Réparons tondeuses brisées. Travail garanti. Acceptons les envois C.O.D. Adresse: MACHINES SHOP STEWART 134, Limoges, Sorel, Qué.

CONFIEZ-NOUS aiguisage lames, clippers, vaches, moutons. Réparation tondeuse. Ouvrage garanti, 50c. huile. Garanti tondre votre troupeau. STATION D'AIGUISAGE STEWART, 230 PRINCE, SOREL.

AIGUISONS lames clippers, vaches, moutons. Aiguisage à l'huile. Réparons clippers Stewart-Oster, travail garanti. Prix modiques. Service 24 heures. Adresse: L'USINE D'AIGUISAGE OSTER, 134, Limoges, Sorel, Qué.

CULTIVATEURS, ECONOMISEZ-! Faites réparer lames, tondeuses électriques, d'animaux, barrières, hache-viande, etc. Aiguisage 50c. garanti. Retour rapide. "Ventes" d'équipement: Lames \$5.00 set, Clippers "Sunbeam" \$1, \$45.00. Coupe cornes bétail \$20.00. Tondeuses électriques barrières \$12.95. Satisfaction au argent remis. Avons catalogue. Accessoires complets. "Bas prix". Adresse: W. FONTAINE, "CLIPPERS AGENCY", 6622 CHRIS-TOPHE-COLOMB, MONTREAL.

A VENDRE DIVERS

SILOS BETON ARMÉ VIBRÉ

Garantis à vie ne pas craquer ni verser. Procédé nouveau anticorrosion. Dôme aluminium ou ciment. Diamètre intérieur 12-16-20 pieds. 50 à 600 tonnes.

JEAN-PAUL BEAUDRY

Vendeur PATZ

St-Marc-sur-Richelieu

Tél. 514-584-2348

40 FRIGIDAIRES à lait de toutes grandeurs, de 6 à 20 bidons, 6 frigidaires 12 bidons, portes de côté, 300 bidons à lait. MAURICE BOURGEOIS INC., 259, RUE ST-MARTIN, NAPIERVILLE. TEL: 245-3322.

CATALOGUE "Gratuit" pour l'artisan du cuir. Écrivez à: TANDY LEATHER COMPANY, DEPT. A.E., 1218 RUE DRUMMOND, MONTREAL 25, QUE.

RAQUETTES neuves pour sucrerie, \$10.00 la paire. Transport payé par la poste. Payables d'avance par mandat-poste. JOSEPH ROY, C.P. 14, ST-GERVAIS, CTE BELLECHASSE.

PROFITEZ DES BAS PRIX D'HIVER

Pour embellir, renover, lambrissez

VOTRE MAISON

EN DÉCLIN D'ALUMINIUM

dans une variété de 20 couleurs différentes.

POUR ESTIMATION GRATUITE, écrivez à

QUEBEC ALCO REG'D.

12,052 Place Cl.-Soucy, Montréal 12, P. Q. ou appelez: 334-0708.

RUBANS zoométriques utilisés pour donner le poids vif des animaux, en particulier des bovins. Prix 50c. l'unité. GERMAIN OUELLETTE, agronome, MONT-LAURIER, CTE LABELLE.

AUTOMOBILE Renault Cordin 1963. En parfaite condition, 4 pneus neufs. En bas du prix de liste. Pour information, après 6 hrs. p.m., 735 MARSO-LAIS, DUVERNAY. (près Montréal). TEL: 661-4702.

BOIS de char pour construction. Madriers 1 3/4 x 6 x 9 pieds de longueur, \$45.00 du mille. Planches emboutevées 1" x 6" de 10 à 16 pieds de longueur, \$50.00 - H. RIENDEAU, 2761 RUE ST-CHARLES, POINTE ST-CHARLES, MONTREAL 22, TEL: 932-9144.

EVAPORATEUR Jutras No.30, servi 3 ans. 800 Chaudières aluminium. Éleveuse électrique. Le tout en très bon état. S'adresser: ANTOINE LEBLANC, ST-GREGOIRE, CTE NICOLET.

SILO de bois, 18 X 40, 3 pouces d'épaisseur, sans entures, d'une seule longueur, 3 ans d'usage. Réservoir citerne "Bulk Tank", 45 gallons. Coupe fourrage (Shopper) Gehl. Parfaite condition. HERMEL GIARD, STE-ROSALIE, BAGOT.

VENDRE ou ECHANGER - Agrès de cabane à sucre: Evaporateur "Small Lightning" 5' x 12' - 2 Réservoirs, 900 gallons. Poêle à finir sirop. Bonne condition, servi 2 saisons. NOEL MASSE, SUTTON JUNCTION, BROME, TEL: 538-5016.

APPAREIL sucrerie "Grimm" 12 X 3 1/2 - Scie à chaîne Homelite XL 12 neuve. MARCEL JONES, STE-JUSTINE STATION, VAUDREUIL. TEL: 764-4314.

ECUREUR d'étable 250 pieds - Trayeuse "Surge" 14 bidons. Frigidaire "Copeland". FORTUNAT MENARD, 804 G. BOUL. ST-LUC, CTE ST-JEAN.

20 TONNES de foin, première qualité, livrées à désiré. Graine de trèfle et luzerne criblée. ROGER LORTIE, 4845 DES MILLE ILES, ST-FRANCOIS. TEL: 666-8367.

FOIN A VENDRE

400 tonnes de foin, de différentes qualités. 150 tonnes à la broche et 250 tonnes à la corde.

Pour renseignements, s'adresser:

MARCEL LAPLANTE,

ST-LIBOIRE,

CTE BAGOT.

TEL: 87.

LIVRAISON A LA GRANGE ou A DOMICILE.

TRAYEUSE Surge usagée avec compresseur. 2 Chaudières avec installation pour 20 vaches. S'adresser à: MARTIAL SAVOIE, UPTON, CTE BAGOT.

50 TONNES bon foin non pressé. Boeuf Holstein, 2 ans. ALFRED CHAPUT, ROUTE MARIE-VICTORIN, CONTRECOEUR, CTE VERCHERES. TEL: 786-2575.

CHAUDIERES à sucre en aluminium de 2 gallons. Réservoir et Champion. EMILIE CORMIER, ST-SYLVERE, CTE NICOLET. TEL: 8-S-12.

COMMERCE A VENDRE

COMMERCE à vendre - Restaurant et bureau de poste. Chiffre d'affaires \$62,000, par année. Informations: GASTON PREVOST, VILLE LAFLECHE. TEL: 672-1736.

MAGASIN général avec épicerie "Metro". Bâtisse brique, 2 logis modernes 5-8 pièces. MME JEAN-PAUL VNET, ST-URBAIN, CHATEAUGUAY.

AVENDRE, cause de mortalité, magasin .05c.-.10c.-.15c. et maison avec revenus. S'adresser: 4152, BOUL. STE-ROSE, LAVAL-OUEST.

MEUNERIE. Moulage avec moteur électrique de 50 forces, mélangeur à 2 vis, etc. Située à Yamaska Ouest. S'adresser à: 240 RUE RAMESAY, SOREL. TEL: Jour: RI.3-6720 - Soir: RI.3-9610.

BOIS USAGÉ BOIS DE CHARS

ACHETEZ DU BOIS DE CHARS

PLANCHES emb. 1" x 6" x 8/16' à \$50.00 du mille. Madriers emb. 1 3/4" et 2 1/2" largeur 5" à 9" longueur 9' à \$45.00 du mille. Mise de décoté et plans de finance à long terme. MAGNAN LUMBER CO. INC., 2461 RUE MANUFACTURES, POINTE ST-CHARLES, MONTREAL 22. TEL: 933-4289.

EMPLOIS DEMANDES

ATTENTION! Cultivateurs de la Gaspésie, je désirerais travailler pour vous. Au sujet du salaire, vous me donneriez selon vos moyens. ECRIRE: EDOUARD RONDEAU, 9925 AVENUE PELOQUIN, MONTREAL, P. QUE.

ENCANS PUBLICS

VENTE de vaches laitières - Chaque vendredi à St-Pie de Bagot, sur la Ferme de Paul Bernard, vous sont offertes des vaches laitières de choix, fraîche vèlée ou devant vèler sous peu. La majorité sont des vaches Holstein, claires de tests, et sont vendues garanties. Vous pouvez obtenir jusqu'à 36 mois pour payer ces animaux. Informations: PAUL BERNARD, ST-PIE DE BAGOT, TEL: 772-2492.

Notre prochaine vente de vaches à lait croisées aura lieu le 6 mars 1965, à 1h. p. m. dans les locaux des Encans de La Ferme Inc. à St-Hyacinthe.

Seront vendues à cet encan 60 vaches de choix fraîche vèlée ou prêtes à vèler. Ces vaches sont vendues garanties. Vous pouvez obtenir jusqu'à 36 mois pour payer ces vaches.

Pour informations s'adresser à: JEAN-GUY TRUDEAU, STE-JULIE, CTE VERCHERES, TEL: 649-1122.

JULES COTE, COWANSVILLE, TEL: 263-0670.

PAUL BERNARD, ST-PIE, COMTE BAGOT, TEL: 772-2492.

ENCAN

Chez ELMER G. CRACK, Entre Racine et Richmond, à 1 mille de la Grande Route. KINGSBURY, QUE.

Vendredi le 5 mars 1965, à 11 hres précises.

Tout sera vendu sans réserves. Un excellent troupeau de 43 têtes d'animaux Holstein pur-sang, toutes enregistrées avec papiers - vaccinées avec certificat - claires de test fédéral - listées et accréditées R.O.P., dont 1 vache de 5 ans classée "Excellente"; 4 vaches classées "Très Bonnes" et 37 autres bonnes têtes dont plusieurs classées "Bonnes Plus"; 1 taureau de 2 1/2 ans de grande renommée, classé "Très Bon" et avec un excellent record.

Les ancêtres de ce troupeau sont les célèbres reproducteurs Montvic Rag Apple et ABC Reflexion. Parmi ce troupeau 12 vaches produisent jusqu'à 21,000 lb de lait dont le test est plus de 4%. Ce troupeau n'a cessé d'être amélioré depuis 32 ans et a remporté de grands championnats aux différentes expositions. L'an passé ce troupeau a obtenu une moyenne de 121% - 122% BCA.

Bassin Refroidisseur Craft, Presse à foin, Tracteur et tout le roulant de la ferme, etc.

CONDITIONS SUR LES LIEUX.

La terre est à vendre, très peu de comptant.

JULES COTE,

Encanteur Billings Licenciée,

Rue Sud,

COWANSVILLE, QUE.

TEL: 263-0670.

Fils, tissus coupons

Coupons appareillés

50% réduction

BROADCLOTH imprimé, 1/2 à 1 v. Pqt 5 lb., 27 vgs à 22c. vgs. \$5.94.

TRICOT NYLON à lingerie, 1/2 à 2 vgs. Pqt 2 lb. (16 vgs) \$1.90.

GROS DRILL uni pour pantalons, 1 à 5 vgs. Pqt 5 lb. (environ 14 vgs) \$4.20.

BROADCLOTH et coton uni, 1 à 5 vgs. Pqt 5 lb. (22 1/2 vgs) \$5.50.

COTON BLANC 36 à 81 po. de large. Coupons 1 à 5 vgs, 5 lb. \$5.20.

CORDUROY uni, 1 à 5 vgs. Couleurs vives, Pqt 3 lb. (environ 10 vgs) \$4.70.

SACS FLEURIS en coton, neufs, mal imprimés. 25 sacs pour \$5.00.

Balance de SACS FLEURIS, coupons 1/2 à 1 v. Pqt 2 lb. pour \$2.30.

DENTELLE blanche et couleur, 1/2 lb. \$2.00.

BOUTONS, toutes sortes. Pqt 1 lb \$1.40.

RETAILLES, broadcloth imprimé, 3 lb. \$1.00.

RATINE à serviettes, 3 lb. \$3.00.

PRIME avec commande de \$8.00.

DEMANDEZ CATALOGUE GRATIS

SATISFACTION GARANTIE

OU ARGENT REMIS

SYNDICAT DES COUPONS

Boîte 575, Montréal

LISIÈRES

Nylon fin 15 deniers pour tricoter TRICOLETTE unie et imprimée pour tisser.

Plus grand choix de couleurs. Demandez catalogue gratis. Ajoutez 10c. pour échantillons.

FOYER D'ECONOMIE

172, Dalhousie, Montréal

FILS à tisser naturel 2/16, 2/8, 0.80 et 0.90 lb - Arnel fripé de couleur et térélyène rayé, \$15.00 le 100 lb. - Au 100 lb. seulement - Jersey pâle 0.35 lb - foncé 0.45 lb - Laine et métallique. G. LEGAULT, 5960, RUE ALPHONSE, BROSSARDVILLE. TEL: 676-4904.

48 PAIRES BAS NYLON pour dames à \$2.84 paire comme rejet de moulin 12 paires BAS HOMMES, bien repries et bien "matchés" \$2.88 la douzaine. L. THERRIEN, INC., DEPT T. C. 131, VICTORIAVILLE, P. QUE.

LISIÈRES pour tisser - Arnel fripé, couleurs assorties, 10c lb - Jersey blanc, 20c, lb - bleu et rose, 25c lb - autre pâle, 30c, lb - noir, 35c, lb - violet, rouge, brun, vert, 45c, lb - C.O.D. accepté. BERTROY TEXTILES, CASE POSTALE 172, DRUMMONDVILLE, QUE.

LISIÈRES ET FILS À TISSER

COUPONS - FILS

4/8, 2/8, 2/16, 10 lb \$7.77.

Grand choix de couleurs.

Demandez catalogue gratis.

Ajoutez 20c. pour échantillons.

COUPONS "Pemmans" tricote

85c. lb.

SOIE BLANCHE 46", 3 vgs \$1.

100 lb \$75.00.

PLAID de rayonne 36", 5 vgs \$1.

Jersey taillé 75% foncé, mélangé,

25 lb pour \$4.77. Coton, Laine,

Arnel uni et de fantaisie. (Dépôt

requis de \$1.00).

Mme I. SCHAEFER

Drummondville, Qué.

Femmes, filles demandées

BONNE demandée. Bon chez-soi, Chambre et bain privés, Télévision. Salaire \$25. Une journée de congé par semaine. Références. Ecrire à Dr YVAN DESJARDINS, 1, RUE TASSE, STE-THERESE ou APELER 514-435-7525.

AI BESOLIN jeune fille ou dame, honnête, propre, distinguée, ouvrage général, hôtel de campagne, route 2, Québec - Montréal. Famille catholique. Bonne condition. Chambre et pension. Bon salaire. 1 journée de congé par semaine. MME PATRICK LAPOINTE, LOUISEVILLE, CTE MASKINONGE, QUE.

FILLE ou femme demandée pour aider la propriétaire dans magasin de vêtements. Salaire \$25.00. - Veuillez communiquer avec: MME HENRIETTE L'ECUYER, VANK LEEK HILL, ONTARIO. TEL: 678-2341.

HOMMES DEMANDES

JARDINIERS PAYSAGISTES

JEUNES hommes, travaux de parterres, gazon, plants, rocailles. Début avril, mai, à Montréal. Salaire selon expérience. S'adresser: ST-MICHEL PAYSAGISTE ENRG., 9210, 14ème AVENUE, MONTREAL, 38. TEL: 322-8990.

VENDEURS PAYSAGISTES

JEUNES hommes, 10) pour vente dans centre-jardin: plantations, engrais, semences, etc. Salaire selon expérience. 20) pour trouver contrats paysagistes, gazonnement, plantations, rocailles, patios. Qualités nécessaires: 20 ans ou plus, débrouillards, honnêtes. Salaire à commission. S'adresser: ST-MICHEL PAYSAGISTE ENRG., 9210, 14ème AVENUE, MONTREAL 38. TEL: 322-8990.

DÉTECTIVES

Devenez détective ou investigateur. Hommes de 18 ans et plus seulement. Cours par correspondance. Ecrivez à COURS GENERAL D'INVESTIGATION, Dépt 7, 175 BEAUBIEN EST, ch. 208, Montréal et recevez gratuitement "LE LIVRE NOIR DE L'INVESTIGATION" avec tous les détails.

HOMME 30-40 ans demandé pour travail de contremaître dans l'élevage de porcs très moderne. Connaissances d'équipement d'étable et de machinerie agricole nécessaires. Salaire commençant à \$75.00 par semaine. Ecrire CASE 138, 515 VIGER, MONTREAL.

POSITIONS DISPONIBLES au Canada, aux Etats-Unis, en Amérique du Sud, en Europe. Plus hauts salaires payés. Ecrivez à: EMPLOYMENT INFORMATION CENTER, ROOM C-40, 739 BOYLSTON ST., BOSTON 16, MASS.

JEUNE homme pour travailler sur ferme laitière. Logé, nourri. GASTON GODIN, 800 MONTÉE GODIN, STE-EUSTACHE, CTE DEUX-MONTAGNES. TEL: 473-4391.

JARDINAGE

NOUS AVONS tout pour le jardinage. Nous vous invitons à visiter notre nouveau local. LA SEMENCE SUPERIEURE, 301 DEVONSHIRE, PREVILLE, CTE CHAMBLY. TEL: 676-8144.

MACHINES-OUTILLAGE

LES SYSTEMES à traire CHOREBOY sont vendus et entretenus par le Centre Chore-Boy, 228, boulevard St-Joseph, St-Jean, Qué. et leurs agents autorisés dans la province.

TRACTEURS usagés Massey-Harris 35 avec loader, Massey-Harris 50, Ford, International-Harvester, Cockshutt, loaders usagés, Souffleuses à neige neuves et usagées 3 jets à tracteur, 1 set "lags" 13 X 28, aussi pièces usagées pour tracteurs. ROLAND OUELLETTE ENRG., 420, boul. LABELLE, ST-JANVIER, Représentant DAVID-BROWN, NEW-HOLLAND, FORANO et DION FRERES. TEL: GE. 8-7835.

CATALOGUE 25c. -- Dépréciation sur prix de tracteurs et pièces de machinerie pour cultivateurs et contracteurs. ALBERT SCHAEFER, DRUMMONDVILLE, QUE.

CAMION International 1958, modèle A-154, très propre, bas millage. Tracteur International B-414 diesel avec chargeur avant, comme neuf. Tracteur Farmall Super M avec pompe hydraulique vivante et prise de force vivante. Tracteur B-250 diesel International, usagé, remis à neuf. Tracteur Farmall 300 usagé, remis à neuf. Tracteur International B-275 diesel, remis à neuf. H. DUBOIS & FILS, ST-REMI, CTE NAPIERVILLE. TEL: 692-2441.

2 CHAUDIERES de trayeuse Surge avec atachements. S'adresser à: GEORGES MALO, RANG PETIT CINQUIEME, BOUCHERVILLE CTE CHAMBLY. TEL: OL.5-1570.

TRACTEURS INTERNATIONAL - Farmall 200, sarclure à 4 rangs - Super-A, sarclure - B-250 - W-6, prise de pouvoir indépendante - W-4 - Tracteur Cockshutt 540 - Presses à foin, Oliver 60-T - Case 130 - New-Holland à broche - John-Deere à broche - Coupe Fourrage Gehl, atachement à blé d'Inde et faux à foin - Batteuse Dion 22 x 32. BOUCHER & FRERE, MARIÉVILLE. TEL: 589-4951.

SEMOIR à blé d'Inde, 2 rangs, combiné pour l'engrais chimique. "Grubber" - "Crishpin" - Pelles à sillons. EVANGELISTE PAQUETTE, ST-JEROME. TEL: GE. 8-3002.

MOULIN à scie portatif sur train de camion, avec moteur Case 65 forces et machine à délogner. TEL: BELOEIL, FO.7-7530.

EPANDEURS 90 - 125 - 140. Râteau fleur. Semoir 13 disques. Wagons. Lieuses 6 - 7 pieds. Frigidaire 10 bidons. S'adresser à: JEAN-MARIE BELANGER, ST-CASIMIR, CTE PORT-NEUF. TEL: 6-S-2.

AUBAINE, Tracteur Ford 8-N avec souffléuse à neige en avant et moteur pour actionner souffléuse montée à l'arrière, \$650.00 - EQUIPEMENT DE FERME DEUX-MONTAGNES ENR., 117 BOUL. SAUVE, ST-EUSTACHE.

ON DEMANDE

J'ACHETERAIS seaux à seve en aluminium, en bonne condition. Ecrire à: H.O. BERNIER, SAINT-MARCEL CTE L'ISLET.

NOUS achetons les animaux morts ou vivants et nous offrons un bon prix. Nous allons chercher les animaux à 30 ou 35 milles de St-Hyacinthe. APPELEZ, charges renversées à Province 3-2929. A. PICARD ENRG., Entrepôt dans le 4e rang, Sainte-Rosalie, Saint-Hyacinthe.

Lundi soir, le 22 février, CBFT mettait à l'affiche, à 10 heures, un film réalisé par l'Office National du Film sur le rôle joué par Sir Georges-Etienne Cartier dans l'édification de la confédération. Paul Hébert y incarnait l'homme d'Etat. La plupart des comédiens étaient de langue anglaise et le film nous était donné en version française. Les acteurs de langue française ne doublaient pas eux-mêmes la traduction, je n'ai pu identifier les voix. Ce qui rendait ces dialogues absolument détestables, c'était le "George" prononcé à l'anglaise, ce qui faisait du "Djorge" dans la bouche de tous les personnages qui s'adressaient à Cartier. Tout de suite cela sentait le "Made in Ottawa" à plein nez. On voyait là du travail de fonctionnaire qui ne comprend rien à la psychologie du Canadien-Français. Si l'on se donne la peine de doubler un film français, que l'on sache au moins respecter les noms français. Ce sont ces petits détails, en apparence insignifiants, qui rendent l'administration fédérale aussi pesante pour les québécois.

Si l'on devait décerner un grand prix de la bêtise pour les annonces à la télévision, le bon vainqueur serait, à mon avis, celle où un groupe de ménagères s'interroge, en flattant leur linge sur la corde, "si c'est portable par du monde"... sic. Non, Messieurs les commanditaires, votre annonce n'est pas "écouable par du monde". On reprendrait un enfant de dix ans qui s'exprimerait de cette façon. Comment un poste de télévision, en l'occurrence le canal 10, peut-il laisser passer une insinuation pareille? Il est vrai qu'à ce canal, on en laisse passer tellement et de toutes les couleurs, qu'une de plus ou de moins. Ainsi à l'émission très écoutée, "Bon après-midi", il est rare que Jean-Claude Robillard réussisse à construire une phrase convenable. Et pour son malheur, ce pauvre Robillard aime beaucoup parler. Ses expressions favorites: "par après", "jusqu'à date", "c'est sensationnel", "c'est un ane joke"? ... Heureusement, Lise Wattier et même Serge Bélair se souviennent un peu mieux de leur grammaire. Ils forment un duo plus sympathique.

Est-ce qu'il y a beaucoup de jeunes qui sont flattés de se voir consacrés "génération Pepsi"? Cette annonce est elle aussi un véritable petit chef-d'œuvre d'idiotie. On peut se rendre compte avec plaisir que certains jeunes se glorifient d'autres titres de gloire. Ainsi l'étudiant, Jacques Bluteau de Dolbeau gagnant de \$6,800, aux émissions "Tous pour un" sur la Bible, peut être rangé dans une autre catégorie que celle de la "génération Pepsi"... Celle d'une génération qui travaille et vainc les obstacles. On ne peut mieux illustrer le slogan, "qui s'instruit, s'enrichit"...

Il y aurait gros à parier que pour se remettre de leur mutuel- le émotion, Raymond Charest et Jacques Bluteau se sont servi chacun un bon Pepsi froid. Une de ces prochaines semaines, ce pauvre Charest va bien s'évanouir de bonheur. Il semble si heureux de la victoire de son concurrent ou si malheureux de sa défaite qu'on peut se demander s'il serait lui-même capable de supporter la tension que son vis-à-vis doit s'imposer pendant trois semaines.

MARIE-STEPHANE

Aux Editions Jeunesse

Nouveaux livres pour les petits et les adolescents

Les jeunes sont bien soignés par la littérature québécoise. Paule Daveluy, la prolifique auteur pour la jeunesse, vient en effet de publier "Sylvette sous la tente bleue", pour les adolescents, le quatrième d'une série dont les premiers sont "L'été enchanté", "Drôle d'automne" et "Sylvette et les adultes". Ces livres sont publiés par les Editions Jeunesse dont nous avons assez souvent parlé. Paule Daveluy est aussi l'auteur de trois autres oeuvres pour adultes. Mère de six enfants de 19 à 7 ans, elle peut étudier ses sujets "sur place".

Les tout-petits sauront apprécier d'autres nouvelles publications des Editions Jeunesse. Il s'agit de "Pompi, Pompette" et de "Gai, Patapon", deux petits recueils de comptines, chansons nettes et amusantes poèmes, le tout illustré de beaux dessins, et oeuvre totale de Simone Beaulac, illustratrice de plusieurs volumes des Editions Jeunesse et auteur également. Mme Simone Hudon-Beaulac est un graveur remarquable. Elle avait déjà publié dans la même collection, pour les enfants des maternelles, "Compti-Compta".

On peut se procurer ces volumes au prix de \$1.95 (Sylvette) et de \$0.75 (Pompi...). Les jeunes lecteurs apprécieront hautement ces livres dont la qualité réside dans un texte impeccable et simple, et des illustrations soigneusement adaptées au texte. "Sylvette sous la tente bleue" est un livre d'aventures qui plaira aux adolescents de chez nous (Les Editions Jeunesse, 619 rue de Montmartre, Québec 8).

La période...

(Suite de la page 13)

ambitieux. Ce programme d'alimentation est actuellement très populaire auprès de l'éleveur spécialisé qui a le souci du détail et qui désire obtenir une production maximum de son troupeau laitier.

Films à l'affiche de la TV du 7 au 14 mars 1965

MONTREAL

Canal 2 - CBFT

OTTAWA

Canal 9 - CBOT

LUNDI, 8 MARS

1 h. - LE MULATRE; R. 1950. Drame. - Très moyen. - Thème et situations délicates. Adultes. 11 h. - TRAHISON; R. 1951. Mélodrame. - Mélo invraisemblable. Nombreux poncifs. - Situations troubles. Adultes, des réserves.

MARDI, 9 MARS

1 h. - LILLI MARLENE; G.B. 1951. Film de guerre. - Réalisation moyenne d'un scénario invraisemblable. - Traitement léger du mariage. Adultes. 11 h. - ELENA ET LES HOMMES; R. 1956. Fantaisie de J. Renoir avec Ingrid Bergman. Brillant et allégre. Fond assez décevant. Excellente interprétation. - Dialogue lisse. Libertinage. Adultes, des réserves.

MERCREDI, 10 MARS

1 h. - AMOURS DE VACANCES; R. 1956. Comédie. - Intrigues amusantes. Personnages vivants et bien interprétés. - Attitudes un peu libres. Manèges d'une séductrice. Adultes. 11 h. - LA REVOLTE EST POUR MINUIT; E.U. 1958. Drame. - Atmosphère bien reconstituée. Mise en scène moyenne. Bon suspense. Scènes dures. Adultes.

JEUDI, 11 MARS

1 h. - SOLEDAD; Esp. R. 1958. Documentaire romancé. - Paysages pittoresques. Partie documentaire bien réalisée. - Libertés. Adultes. 11 h. - MITSOU; R. 1956. Comédie de mœurs. Bonne reconstitution d'époque. - Ensemble léger. - Excellente interprétation. Atmosphère amicale, dialogue cru, allusions très osées. A déconseiller.

VENREDI, 12 MARS

1 h. - CELUI QU'ON N'ATTENDAIT PLUS; E.U. 1955. Drame. - Sujet généreux. Réalisation modeste. Nuance et discrétion. Bonne interprétation. - Adultes et adolescents. 8 h. 30 - JUSQU'AU BOUT DU MONDE; R. 1963. Film dramatique. - Riche de vérité humaine et de poésie. Interprétation excellente. Attache ment filial. Propos libres. Adultes. 11 h. 30 - UN CAPRICE DE CAROLINE CHERIE; R. 1952. Film d'aventures. - Banal. Belle photographie. Interprètes consciencieux. - Moeurs libres. Langage cru. En version intégrale. A proscrire.

SAMEDI, 13 MARS

4 h. 30 - FARREBRIQUE; R. 1946. Documentaire poétique. - Remarquable d'authenticité et de grandeur. Poésie. Vrai sens du travail et de la religion. Adultes et adolescents. 11 h. 05 - LA RIVIERE DES MASSACRES; E.U. 1949. Western. - Banal. Un certain intérêt. Interprétation dans la note. - Violences. Adultes.

MONTREAL

Canal 10 - CFTM-TV

DIMANCHE, 7 MARS

2 h. - D'HOMMES A HOMMES; R. 1948. Film biographique. - Réalisation habile. - Leçon de foi et de charité. Adultes et adolescents. A voir. 4 h. - LES DISPARUS DE SAINT-AGILE; R. 1938. Film policier. Habilement réalisé. Climat poétique. Interprétation de premier ordre. Adultes et adolescents. 7 h. - LES BAGARREURS DU PACIFIQUE; E.U. 1953. Film d'aventures. - Moyen. Joyeux invraisemblance. - Mariage traité à la légère. Adultes.

Nous vous rappelons que toute modification à votre programme d'alimentation doit être progressive. Un changement radical peut vous occasionner certaines difficultés.

APRES LE VELAGE

La première semaine après le vêlage, alimenter avec la moulée vaches taries, toujours la même quantité en augmentant sensiblement en relation proportionnelle avec l'augmentation de lait, soit 1 lb de moulée par 4 - 5 lb de lait. La deuxième semaine après le vêlage, servir en parties égales la moulée laitière 16% avec la moulée vaches taries 13 1/2%. La troisième semaine après le vêlage, utiliser la moulée laitière 16% uniquement, afin d'ob-

tenir le maximum de production en moins de quatre semaines, car à cette période, la production de lait est à son sommet d'efficacité. Ce maximum d'efficacité est proportionnel à l'hérédité du sujet, c'est-à-dire, son potentiel génétique.

Ce programme d'alimentation pour la vache tarie est la base d'une production laitière économique et ne doit être suivi que par des éleveurs progressifs et ambitieux. Ce programme d'alimentation est actuellement très populaire auprès de l'éleveur spécialisé qui a le souci du détail et qui désire obtenir une production maximum de son troupeau laitier.

Nous vous rappelons que toute modification à votre programme

d'alimentation doit être progressive. Un changement radical peut vous occasionner certaines difficultés.

SOLUTION DE PAGE 12

1	B	A	L	U	S	T	R	A	D	E	G
2	I	R	O	N	I	E	N	O	R	M	E
3	C	A	R	I	L	L	O	N	S	L	N
4	H	I	S	O	L	E	E	A	N	E	
5	O	R	S	E	D	E	N	T	E	E	
6	N	A	B	O	B	I	E	T	E	S	
7	N	I	O	N	S	P	A	T	I	S	
8	F	R	E	G	A	T	E				
9	I	N	S	U	L	R	I	L	E		
10	C	R	E	N	E	L	E				
11	R	A	S	E							

LES PETITES ANNONCES

(Suite de la page 17)

QUAND les autres abandonnent, "continuez" - argument solide, pourvu que vous continuiez avec une ligne de poulettes de production efficace. Vérifiez les offres de poulettes Bray - de ponte et à deux fins. Poulettes économiques, bon service, à prix raisonnables. Renseignements complets en français disponibles. BRAY CHICKS LIMITED, 122 JOHN STREET NORTH, HAMILTON, ONTARIO.

REMEDES

RHUMATISME - Vous avez tout essayé sans succès. - Pourquoi ne pas essayer le remède le plus efficace et le moins dispendieux? Pour \$1.00 nous vous expédions par la poste 4 paquets d'une once de graine de céleri indien (quantité suffisante pour un mois avec les directions complètes en français sur chaque paquet. LES SEMENCES LAVAL, 3505, boul. St-Martin, Chomedey, Qué.

SOUFFREZ-VOUS D'HERNES? Soulagement et confort. Pas de courroie sangle. Pas d'élastique. Pas d'acier. Ecrire à: SMITH MANUFACTURING CO., Dept 206, P.B. Preston, Ontario.

Structures de bâtiments

FERMES préfabriquées. Tous genres de tests. Portée jusqu'à 70 pieds. Economique. Fabrication équilibrée et de précision. Pour informations additionnelles, écrire à: CASE 135, 515 VIGOR, MONTREAL.

TERRES A VENDRE

TERRE, 82 arpents, bâtisses neuves, 16 vaches laitières, 6 taures 1 an, 6 taures 2 ans. BRUNO CARON, KINSEY-FALLS, R.R.1.

TERRE, 160 ou 190 arpents, tous en culture, 8 arpents en bois, très bien bâtie, avec ou sans rouling. Autobus scolaire. GUSTAVE LEMIRE, BAIE-VILLE, YAMASKA.

240 ARPENTS cultivés, 1 1/2 x 30 arpents boisés. Quota lait, machinerie, 2 maisons, etc. CASIER POSTAL 33, STATION NOTRE-DAME, LEVIS.

TERRE à vendre, 120 arpents dont 105 cultivables. Sucrerie, 1100 chaudières. Bâtisses remises à neuf. Electricité 220. S'adresser à: FERNAND LANOUÉ, ST-ALEXIS, COMTE MONTCALEM. TEL: 839-2963.

FERME, 150 acres, bien située, à l'intersection des routes 13 et 40, entre Cowansville et Sutton. Endroit idéal pour Hôtel-Motel et autres. Dois vendre pour raison majeure. Prix et conditions très raisonnables. S'adresser à: CASE POSTALE 220, SWEETSBURG, QUE. TEL: 263-2220.

TERRE, 120 arpents cultivables, avec ou sans rouling, sur route principale. Cause: mortalité. LOUIS BURELLE, STE-JULIE, VERCHERES. TEL: 649-1397.

BELLE TERRE, 80 arpents en culture, 28 en bois. Instruments aratoires au complet, 10 vaches laitières. Bonne maison, bonnes bâtisses. S'adresser à: LEO PEPIN, RANG GRAND BOIS L'AIL, CAP SANTE, CTE PORTNEUF. TEL: 962-R-12.

BELLE terre, rang St-Antoine, près village. Instruments aratoires, 15 vaches laitières, Lac GILLES MORIN, BOITE 62, ST-GEORGES EST, BEAUCÉ.

TERRE franche, 125 arpents cultivés, avec ou sans rouling, 32 têtes, etc. Raison: maladie. LUCIEN MICLETTE, ST-THÉODORE D'ACTON, BAGOT.

TERRE, 90-150 arpents, 5 puits, bonnes bâtisses, autoroute, écoles secondaires. WILFRID GUAY, ST-JEROME, R.R.1, TERREBONNE. TEL: GE-8-3046.

A ST-DENIS-sur-RICHÉLIEU, Rang Amyot, extra bonne terre, superficie 120 acres, 90 cultivables, avec ou sans rouling. S'adresser à: JEAN-GUY TRUDEAU, TEL: 649-1122.

TERRE fertile au jardinage, dans village, 63 arpents, 700 pieds framboisiers. \$7,500.00 - Plusieurs terrains, 239 GRANDE COTE, ROSEMERE. TEL: 625-5141.

PETITE TERRE, maison moderne, rouling, fraisiers, framboisiers, située route 48, Montréal-Joliette. S'adresser à: 226 BOULEVARD BRASSARD ST-PAUL-DE-JOLIETTE.

FERMES et commerces à vendre. Pour détails, écrivez à DION & WILLIAMS ENRG., COURTIER EN IMMOBILIER, L'ANGE-GARDIEN, CTE ROUVILLE, P. QUE.

225 ARPENTS, bien bâtie, étabes pour 60 animaux, quota de lait pour Montréal, sans rouling. S'adresser à: HENRI ALIX, ST-MATHIAS, CTE ROUVILLE.

TERRE, 90 arpents, bien bâtie, avec ou sans rouling. GEORGES AUCLAIR, ST-JEAN-BAPTISTE CTE ROUVILLE. TEL: 467-5550.

TERRES DEMANDEES

LOUERAIS avec privilège d'achat, ferme avec bâtiment pour y faire de l'élevage. Près Montréal. Préférence rive nord, près cours d'eau. CASE POSTALE 191, MONTREAL-NORD.

La REVUE des MARCHÉS

PRODUITS AVICOLES

SEMAINE FINISSANT LUNDI, 1er MARS

La semaine dernière, le marché des oeufs a été de ferme à stable, la demande bonne et les approvisionnements adéquats. Dans la présente semaine, les offres sont un peu plus considérables et les acheteurs sont prudents à cause d'une demande passable seulement.

La demande pour le poulet à griller a été passablement bonne et les approvisionnements furent adéquats. Les arrivages de poulets lourds correspondaient à une demande stable. La demande pour les poules lourdes fut bonne et les approvisionnements limités. Le marché du dindon à griller fut tranquille.

Volailles éviscérées

PRIX DE GROS AU DÉTAIL

POULETS

(6 livres et plus)

A.....47c.-48c.

(5 et moins de 6 livres)

A.....46c.-47c.

(4 et moins de 5 livres)

A.....40c.-41c.

Poulets à griller et à frire
(sous glace)

(moins de 4 livres)

A.....32c.-33c.

POULES

(5 livres et plus)

A.....34c.-36c.

(4 et moins de 5 livres)

A.....32c.-34c.

(moins de 4 livres)

A.....27c.-28c.

DINDONS

Jeunes dindons:

Moins de 10 lb.....38c.-40c.

Volailles vivantes

Prix aux producteurs à Montréal

POULETS

7 livres et plus.....26c.

6 livres et moins de... ..

7 livres.....22c.

5 livres et moins de... ..

6 livres.....20c.

Poulets à griller et à frire

Moins de 5 livres.....19 1/4c.

POULES

6 livres et plus.....17c.-18c.

5 lb et moins de 6.....14c.

Moins de 5 lb.....07c.-08c.

DINDONS

Jeunes dindons:

Moins de 12 lb.....24c.

Beurre, fromage, lait en poudre

Mardi, le 2 mars 1965, sur le marché de Montréal, le prix du beurre pour les arrivages courants, no 1 pasteurisé, non admissible 52 3/4 c., prix de gros non admissible 53 1/2 c.

Du 17 au 23 février 1965 inclusivement, le fromage blanc du Québec, se vendait 38c., coloré 38c., (lait cru), prix de remise, parafiné, F. O. B. Montréal.

PRIX PAYÉS JEUDI

LE 25 FÉVRIER 1965

Le lait en poudre pulvérisé no 1 se vendait en sacs de 15c. à 16 c., 14c. à 15c., le cylindre. Lait en poudre consommation animale 12 1/2c. à 13c.

Poudre de lait de beurre, 10 1/2c. à 11c.

Poudre de petit lait .04 1/2c.

Fruits et légumes

Prix payés aux producteurs et aux grossistes en fruits et légumes par les marchands au Marché Central Métropolitain. Ces prix sont fournis par la division des productions horticoles, section de l'inspection, Ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, 201 est, boul. Crémazie, Montréal.

LE 1er MARS 1965

POMMES :- McIntish, de fantaisie, 3.00-3.50, Cortland, de fantaisie .75-3.25, "C" 2.25-2.50 le minot;

BETTERAVES :- No 1, en sac de 50 lb. 1.00-1.25;

CAROTTES :- No 1, en sac de 50 lb. 1.15-1.25, 2.00-2.75 / 24 cellos de 2 lb;

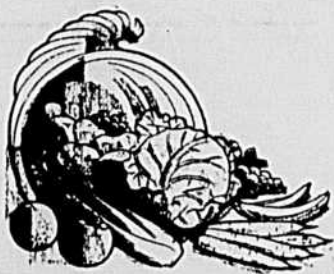
CHOUX :- No 1 en sac de 50 lb. 0.90-1.00, rouges 1.50, savoy 1.75 la doz;

NAVETS :- en minot No 1, 1.75, en sac de 50 lb, No 1, 1.10-1.25, No 2, 0.80-1.00;

OIGNONS :- No 1, en sac de 50 lb. jaunes 2.25-3.00, petits 1.50-1.75, rouges 2.25;

PANAIIS :- en minot 2.50, en 1/2 minot 1.25, et 12 cellos de 24 oz. pour \$2.50;

POIREAUX :- 1.25-1.50, petits .60c.-.75c. la doz.



Oeufs

Prix sur place à Montréal

OEUF TRIÉ

CAISSES EN CARTON

Extra-Gros.....37c.

A-Gros.....36c.-37c.

A-Moyens.....33c.-34c.

A-Petits.....29c.

B.....29c.

C.....23c.-24c.

CAISSES EN BOIS

Extra-Gros.....38c.

A-Gros.....37c.-38c.

A-Moyens.....34c.-35c.

A-Petits.....30c.

B.....30c.

C.....24c.-25c.

Prix de gros aux détaillants à

Montréal (cartons d'une douz.)

Extra-Gros.....42c.-43c.

A-Gros.....41c.-42c.

A-Moyens.....39c.-40c.

A-Petits.....34c.-35c.

Prix de détail aux

consommateurs

(cartons de douzaines)

Extra-Gros.....49c.-54c.

A-Gros.....48c.-53c.

A-Moyens.....44c.-47c.

A-Petits.....40c.-43c.

Pommes de terre

Lundi, le 1er mars 1965, sur le marché de Montréal.

Québec no 1 50 lb 1.90-3.00

Québec no 2 50 lb 1.75

N.-B. 50 lb 2.05-2.15

N.-B. 10 lb 0.47-0.50

I.P.-E. 75 lb 3.40-3.50

I.P.-E. 50 lb 2.30-2.40

I.P.-E. 10 lb 0.54-0.56

E.-U. sucrées

le minot ou le carton 6.00-6.50

Porcs abattus

Ce qui suit est le différentiel établi pour les porcs vendus sur le marché en se basant sur le prix des porcs de catégorie "A" comme prix de base.

Prix payés, lundi, le 1er mars

	Marché de Pointe-St-Charles	Marché de L'Est	Marché de Toronto
A- Prix de base ..	27.50	26.50-27.50	27.55-28.80
B-	26.50	25.50-26.50	26.55-27.80
C-	24.50	23.50-24.50	24.55-25.80
D-	20.50	19.50-20.50	20.55-21.80
Légers	24.00	23.00-24.00	24.05-25.30
Lourds	24.25	23.25-24.25	24.30-25.55
Extra-Lourds	19.00-22.25	18.00-22.50	19.65-23.80
Semi-castrats	20.50	19.50-20.50	20.55-21.80
Truies	19.00	18.00	19.65

Les octrois du gouvernement fédéral au montant de 3.00 sur les "A" sont payés par mandats attachés aux certificats de vérification.

PRIX PONDERE DU PORC - TORONTO

(Semaine finissant le 27 février)

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Moyenne de la semaine
\$27.65	\$28.20	\$28.12	\$29.00	\$28.59	\$28.21
(Courtoisie de l'Office des producteurs de porcs de l'Ontario)					

(Courtoisie de l'Office des producteurs de porcs de l'Ontario)

Les 22, 23 et 24 février 1965

MARCHÉ DE L'OUEST

Les porcs se sont vendus aux mêmes prix que la semaine précédente. Les truies valaient 50c. de moins.

Catégorie A	60 à \$27.50
	89 à \$27.75

MARCHÉ DE L'EST

Les prix des porcs étaient stables à ceux de la semaine précédente. Les prix des truies étaient stables à 50c. plus élevés.

Catégorie A	24 à \$27.50
	44 à \$27.00
	22 à \$27.75
	15 à \$28.00
112 à \$27.00 plus 85c. ch.	
63 à \$27.50 plus 85c. ch.	
quelques-unes \$18.50 plus 85c. ch.	

Truies \$19.00

Truies \$18.00

ANIMAUX VIVANTS

Voici, au sujet des animaux vivants, les commentaires que nous fait tenir M. Gérard Rodrigue, surveillant régional du Service fédéral de l'industrie animale.

Les renseignements qui suivent s'appliquent aux transactions faites au marché de l'Ouest, à la Pointe St-Charles, lundi, le 1er mars 1965.

Les arrivages : 464 bovins, 382 veaux, 30 porcs, aucun agneau ni mouton.

Les réceptions de bovins se composaient de 105 bouvillons, 334 taures et vaches et 25 taureaux, pour la plupart de qualité légèrement supérieure à celles de la semaine dernière. Les transactions s'effectuaient passablement bien à la suite d'une bonne demande pour toutes les classes. Toutes les catégories se sont vendues de \$0.50 à \$1.00 plus élevé, en certains cas, comparativement à lundi dernier.

Les offres de veaux étaient plus nombreuses que celles de lundi dernier. Toutes les classes de veaux étaient en assez bonne demande et se sont vendues de \$1.00 à \$2.00 moins cher que la semaine dernière.

Les premières ventes de porcs ont rapporté \$0.25 de moins que lundi dernier, soit catégorie "A", \$27.50. Les truies sont demeurées stables à \$19.00.

Aucun agneau ni mouton d'offert.

Les renseignements qui suivent s'appliquent aux transactions faites au marché de l'Est, lundi, le 1er mars 1965.

Les arrivages : 401 bovins, 437 veaux, 57 porcs, 2 agneaux et moutons.

Les offres de bovins étaient beaucoup plus nombreuses que lundi dernier et se formaient surtout de vaches de diverses qualités. Malgré l'augmentation des arrivages, le marché était actif et toutes les classes s'échangeaient à des prix entièrement stables comparativement à la semaine dernière.

Les veaux s'échangeaient facilement et les prix payés étaient à peu près les mêmes que ceux de la semaine dernière.

Les premières ventes de porcs ont rapporté \$0.50 de moins que lundi dernier, soit pour ceux de catégorie "A" \$26.50 et \$27.50. Les truies étaient généralement stables à \$18.00.

Les arrivages d'agneaux et de moutons ne sont pas suffisants pour nous permettre d'établir des prix.

Prix payés, lundi, aux marchés à bestiaux, à Montréal (Pointe-St-Charles et Eastern Public Livestock Market, coin Iberville et Mont-Royal).

MARCHÉ DE L'OUEST BOUVILLONS

Choix.....	aucun
Bons.....	22.75-23.50
Moyens.....	19.75-22.25
Communs.....	14.25-19.25

MARCHÉ DE L'EST BOUVILLONS

Choix.....	aucun
Bons.....	aucun
Moyens.....	20.50
Communs.....	15.00-16.50

VACHES

Bonnes (types à bou-	
cherie).....	16.25
Bonnes, locales.....	15.25-16.00
Moyennes.....	14.00-15.00
Communes.....	12.50-13.75
Très communes.....	7.00-12.25

VACHES

Bonnes (types à bou-	
cherie).....	15.50
Bonnes, locales.....	14.50-15.00
Moyennes.....	13.00-14.25
Communes.....	11.50-12.75
Très communes.....	8.00-11.25

TAUREAUX

Bons.....	17.50-18.25
Communs, moyens.....	12.75-17.25

TAUREAUX

Bons.....	17.50-19.00
Communs, moyens.....	13.00-17.00

TAURES

Bonnes.....	20.50
Moyennes.....	17.25-19.00
Communes.....	11.50-17.00

TAURES

Bonnes.....	aucune
Moyennes.....	17.00-18.00
Communes.....	12.00-16.00

VEAUX DE LAIT

Bons.....	30.00-32.00
Les meilleurs.....	32.50
Moyens.....	22.00-28.50
Communs.....	10.00-21.00
Veaux d'herbe.....	aucun

VEAUX DE LAIT

Bons.....	30.00-33.00
Les meilleurs.....	34.00
Moyens.....	22.00-29.00
Communs.....	12.00-21.00
Veaux d'herbe.....	aucun

AGNEAUX ET MOUTONS

Agneaux:	
Bons.....	aucun
Lots mélangés.....	aucun
Pour l'abattage rituel.....	aucun
Communs.....	aucun
Moutons:	
Bons.....	aucun
Communs.....	aucun

AGNEAUX ET MOUTONS

Agneaux:	
Bons.....	aucun
Lots mélangés.....	aucun
Pour l'abattage rituel.....	aucun
Communs.....	aucun
Moutons:	
Bons.....	aucun
Communs.....	aucun

Renseignements fournis par le bureau du Ministère Fédéral de l'Agriculture, Service des Marchés, en collaboration avec les agents à commission (Montreal Livestock Exchange) des deux marchés à bestiaux et des différents acheteurs.

Les cinq vendeurs à commission du marché de l'Ouest, à la Pointe-St-Charles, sont: Donovan M.G.; Maher W.H. Enr.; Mitchell & Beall; Ryan & Boyne; et Rodolphe Tassé.

Les vendeurs à commission du marché de l'Est sont: Coopérative Canadienne du Bétail; Maher W.H.; C. Dagenais; et Louis Levine.

Pour renseignements supplémentaires, prière de s'adresser à: M. Gérard Rodrigue, représentant divisionnaire, 400, carré Youville, chambre 701, Montréal - tél. 844-9511.

"...REPRISE PAR L'ÉTAT DE SES POUVOIRS D'ADMINISTRATION ET DE GESTION DES FORÊTS"

Gestion et administration de nos forêts en regard du rôle social de la forêt québécoise dans l'économie régionale

(par Eric GOURDEAU, ingénieur forestier et économiste)

N.D.L.R. — Nous reproduisons ci-contre une allocution de M. Eric Gourdeau, i.f. et économiste, prononcée lors d'un symposium tenu à la 44^{ème} assemblée générale annuelle de la Corporation des ingénieurs professionnels du Québec. Nous jugeons que cet article saura intéresser tous ceux qui, de près ou de loin, portent une attention spéciale aux problèmes d'intégration de la forêt à l'économie rurale. Il s'agit "d'une recette logique et sûre".

Le sujet de ma communication m'apparaît ainsi: étant donné la manière dont les forêts québécoises sont gérées et administrées, notre forêt joue-t-elle dans l'économie régionale le rôle social qui lui est normal?

Est-il nécessaire de rappeler ici les structures administratives et de gestion de nos forêts. Sans doute pas. Tous les participants à ce colloque savent que, à l'exception d'un volume relativement très restreint de terrains forestiers concédés à des particuliers sous forme de propriétés privées, l'immense majorité de nos forêts est du domaine public et que les usagers doivent recevoir de l'état propriétaire la permission annuelle d'y prélever des récoltes en matière ligneuse. Tous savent aussi que l'immense majorité de nos forêts accessibles et de belle venue sont mises en valeur au point de vue exploitation proprement forestière par des concessionnaires à qui, à toute fin pratique, l'état a confié un mandat de gestion et d'administration.

Les concessions importantes de notre forêt remontent en général à plusieurs années en arrière, alors que l'utilisation la plus rentable de nos bois était leur transformation en papier. A cause de ce fait, les gouvernements depuis plusieurs décennies ont vendu à des compagnies de papier des droits de coupe annuels exclusifs affectant toutes les essences forestières croissant dans le territoire forestier concédé. En pratique, ces droits de coupe annuels se sont avérés des droits renouvelables même si, à ma connaissance, aucun gouvernement n'a encore formellement modifié le caractère essentiellement précaire de nos concessions forestières et pourrait conséquemment les terminer en tout ou en partie dès que l'exigeraient l'intérêt public et le bien commun.

Donc, le gouvernement s'est départi de ses fonctions de gestion et d'administration pour les confier — sur la plus importante portion de notre territoire forestier fertile — à des compagnies de papier et, sur le plan régional, à des "gérants de papier" tout-puissants, ayant un droit final sur toutes les essences forestières de la forêt constituant leur concession.

Il faut se demander si de telles structures administratives et de gestion ont permis, et permet-

tent encore à la forêt québécoise de jouer son rôle social dans l'économie régionale.

Je définirai le rôle social de la forêt comme étant la contribution que la forêt apporte à la société qui vit dans le voisinage de cette forêt. Il est évident que cette contribution sociale peut s'exercer sur plusieurs plans dans le domaine de l'économie régionale. Ainsi, l'utilisation de nos forêts au point de vue récréatif peut-elle avoir, et aura-t-elle sans aucun doute de plus en plus, un rôle extrêmement important à jouer dans l'économie régionale.

Je n'ai pas le temps de couvrir cet aspect, pourtant très important puisque nous ne pouvons plus aujourd'hui considérer une ressource naturelle, fût-elle aussi vaste et importante que notre forêt, que dans une optique d'utilisation à fins multiples. Pour l'instant, puisque j'en étais aux fonctions administratives et de gestion de notre forêt québécoise, quant à son exploitation forestière, fonctions confiées par l'Etat à des "gérants de papier", je constaterai que cette formule a maints égards a paralysé la forêt dans son véritable rôle social vis-à-vis l'économie régionale, que c'est une formule dépassée et qu'elle doit être remplacée à mon avis par une autre formule.

Pour jouer un rôle véritablement positif, un facteur économique doit contribuer d'une façon significative au taux de croissance de l'économie.

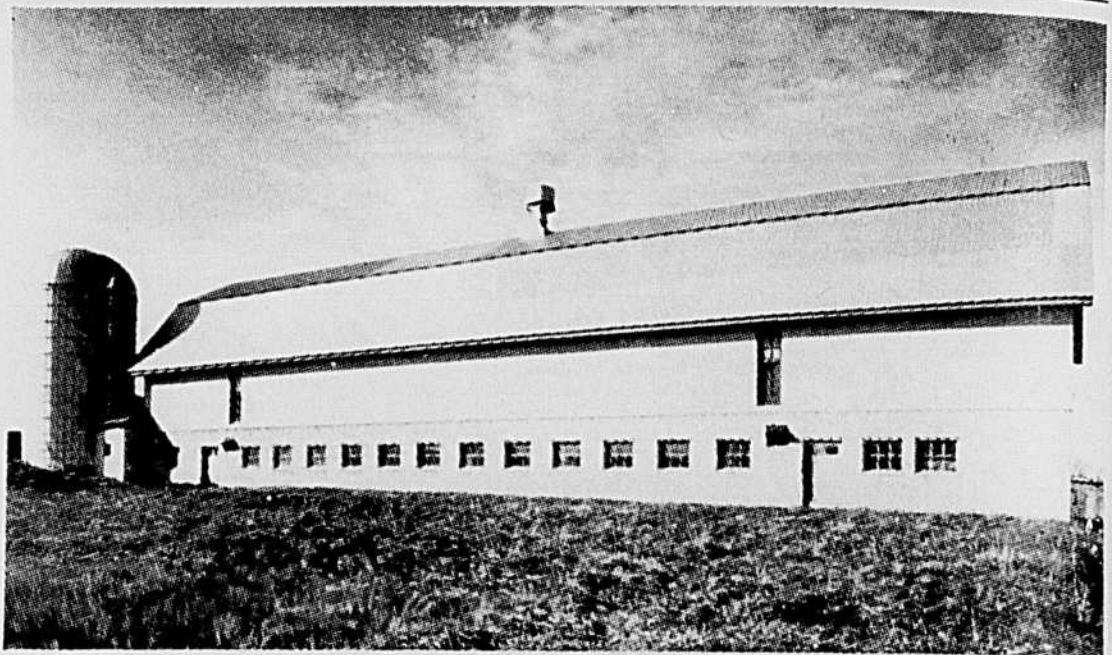
Il ne s'agit donc pas de se demander seulement si, en volume, la forêt a joué un rôle important dans notre économie régionale, mais bien si elle a contribué et surtout si elle contribue actuellement au taux de croissance de l'économie de la région.

Il est bien certain que, si nous voulons considérer le volume total de l'activité forestière à partir des concessions, nous trouverions facilement que ce volume est en soi impressionnant mais, encore une fois, il faut plutôt se demander si la forêt influence autant qu'elle le pourrait la croissance de notre économie régionale.

Or, depuis des années des "gérants de papier" ont considéré que "leurs" forêts devaient n'être utilisées que pour fabrication de papier, sauf quelques exceptions, et ont utilisé la forêt dans la seule mesure où la demande de papier le justifiait et était payante. Cela a amené quatre conséquences principales:

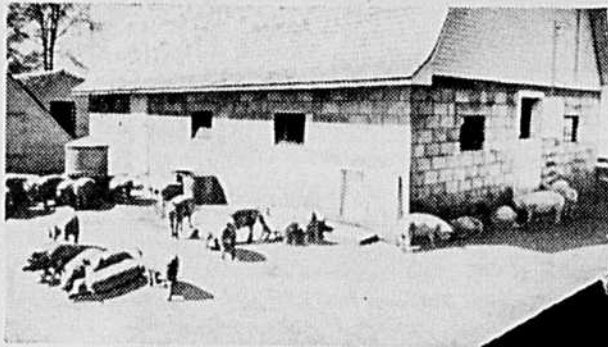
1) Lorsque le taux de la demande de papier en provenance du Québec s'est stabilisé, ou a cessé de s'accroître, le taux d'accroissement de notre économie régionale s'en est immédiatement ressenti et s'en est trouvé gelé quand il n'a pas pris une valeur négative. A ce sujet, il y a eu à mon sens une relation

(Suite à la page 8)

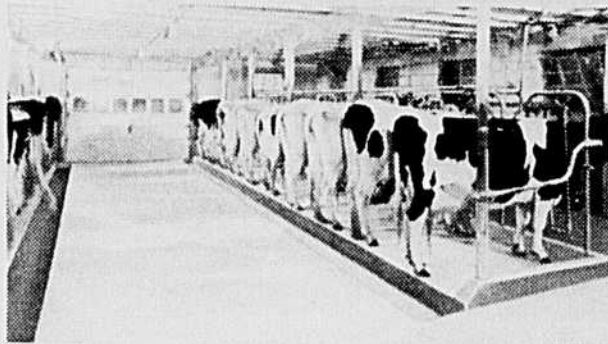


Grange à l'épreuve du feu, entièrement en béton, située près de Dorion, P.Q. On notera l'utilisation combinée des panneaux de béton et de la maçonnerie de béton. Silo en dômes de béton.

POUR ACCROÎTRE LE RENDEMENT DE VOTRE EXPLOITATION, MODERNISEZ-LA



Enclos de porcherie en béton. Pas de boue, donc pas de gaspillage de nourriture; les porcs sont sains et engraisser vite.



Une étable bien conçue, propre, claire, où le bétail est au chaud et au sec: le sol est en béton.



Les auges de béton sont faciles à construire; elles simplifient l'alimentation du bétail et réduisent le gaspillage.

AVEC DU BÉTON fait de CIMENT CANADA

Granges, laiteries, enclos, allées, abris, etc. ... en béton ou en maçonnerie de béton sont solides, peu coûteux, faciles à garder propres et réduisent la main-d'oeuvre et les frais d'exploitation. Vous pouvez mélanger le béton sur place ou le commander tout préparé à une maison spécialisée.

Construisez en béton tous vos bâtiments de ferme—granges, porcheries, hangars, etc.—et leurs murs seront solides, unis, étanches et à l'épreuve du feu.

Pour savoir comment tirer plein parti des avantages du béton dans la construction de bâtiments de fermes et autres améliorations, postez le coupon ci-dessous en indiquant les publications demandées; vous les recevrez sous peu.

Pour tous vos travaux de béton et de maçonnerie de béton, exigez ces produits en ciment "Canada" de haute qualité; vous les trouverez chez votre marchand de matériaux de construction.



CANADA CEMENT COMPANY, LIMITED

Immeuble Canada Cement, Place Phillips, Montréal

Veillez m'envoyer les brochures marquées d'une croix:

- ☐ "LE BÉTON PRÉPARÉ POUR LES BESOINS DE LA FERME"
☐ "LE BÉTON SUR LA FERME"

Nom _____

Adresse _____

CN-65-21